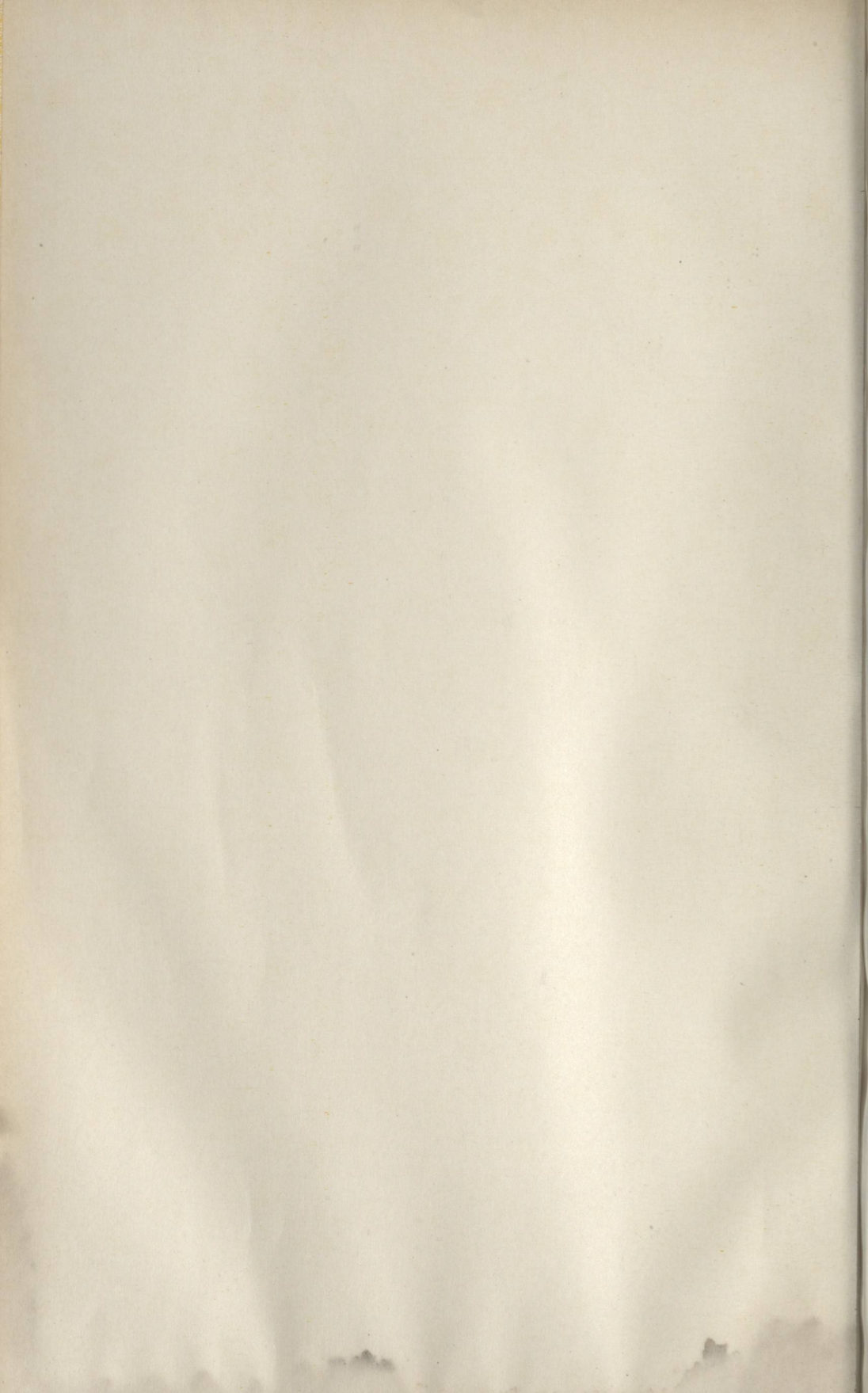




J CANADA. PARLEMENT. SENAT.
103
H43 Procès-verbaux.
1940-41





47575

No 1

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 7 novembre 1940

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, pour la deuxième session du dix-neuvième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Gordon,	Macdonald	Pope,
Beaubien	Graham,	(Richmond-Cap-	Prévost,
(Montarville),	Green,	Breton-Ouest),	Quinn,
Black,	Hardy,	MacLennan,	Rainville,
Blondin,	Harmer,	Marcotte,	Raymond,
Calder,	Hayden,	Marshall,	Rhodes,
Cantley,	Horsley,	McDonald	Robinson,
Copp,	Howard,	(Shédiac),	St-Père,
Coté,	Hugessen,	McGuire,	Sauvé,
Dandurand,	Hushion,	McRae,	Sharpe,
Dennis,	Jones,	Meighen,	Sinclair,
Donnelly,	Lambert,	Michener,	Smith (Victoria-
Duff,	Léger,	Mullins,	Carleton),
Elliott,	L'Espérance,	Murdock,	Stevenson,
Euler,	Little,	Paquet,	Webster,
Fafard,	Logan,	Parent,	White,
Fallis,	MacArthur,	Paterson,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

le 29 octobre, 1940.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 7 novembre, et que, lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la deuxième session du Dix-neuvième Parlement du Canada.

Veuillez agréer,

Monsieur l'Orateur,

l'assurance de ma haute considération,

A. S. REDFERN,

Secrétaire du Gouverneur général.

L'Honorable

L'Orateur du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la deuxième session du dix-neuvième Parlement par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Depuis votre dernière séance délibérante, tous les pays du monde ont acquis une conception plus nette de l'ampleur du présent conflit et du danger qu'il fait courir à la civilisation. De nouvelles nations ont été menacées de la guerre ou entraînées dans les hostilités. Il ne reste que bien peu de liberté en Europe. L'intrigue astucieuse s'est ajoutée à la violence et à l'intimidation. La formation d'une alliance entre le Japon et les puissances de l'Axe a accru la tension internationale.

Alors que ces événements augmentaient de beaucoup les incertitudes de la situation du monde, d'autres, d'une signification encore plus grande, contribuaient à affermir notre confiance dans le résultat final de la lutte. Le premier et le plus important réside dans la magnifique résistance du Royaume-Uni. Depuis quatre mois, la Grande-Bretagne constitue la ligne de combat contre l'agression. L'esprit indomptable de sa population a arrêté l'avance spectaculaire de l'ennemi.

La destruction de la liberté en Europe a fait naître, dans l'hémisphère occidental, un sentiment plus net de la menace nazie. En face du péril commun, ont pris corps une association plus intime et une collaboration plus étroite entre les Etats-Unis d'Amérique et les nations du Commonwealth britannique.

On vous a convoqués maintenant afin de ménager l'occasion d'examiner et de discuter à fond l'effort de guerre du Canada et les problèmes d'ordre national que le conflit a contribué à intensifier ou à créer. On vous fournira des renseignements complets sur les événements du domaine international, sur la collaboration du Canada avec le Royaume-Uni et sur ses relations avec les Etats-Unis. Vous serez saisis de mesures que Mes conseillers jugent nécessaires au bien-être du pays et à la conduite de la guerre dans toute la mesure de nos forces.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez appelés à étudier les prévisions budgétaires des dépenses qu'entraîne l'état de guerre actuel. Le budget des dépenses pour la présente année financière sera dûment soumis à votre examen et à votre approbation.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Dans l'exercice de vos fonctions qui comportent une si grande responsabilité, puisse la divine Providence guider et bénir vos délibérations.

La Chambre des Communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Dandurand présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

Son Honneur le Président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mardi prochain.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport du bibliothécaire du Parlement pour l'année 1940.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Rapport du bibliothécaire pour 1940

A l'honorable Président du Sénat,

Le Bibliothécaire général du Parlement a l'honneur de vous présenter le rapport de la bibliothèque pour l'année 1940.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque contenant la liste des livres achetés et reçus en don paraîtra dès le début de 1941.

La coopération du Ministre des Travaux Publics nous a valu des améliorations de premier ordre et de première nécessité dans le système de chauffage, d'éclairage et de protection contre l'incendie, alors que dans ce dernier cas on a remplacé un matériel désuet par un autre beaucoup plus moderne et plus efficace.

En transportant 80,000 documents parlementaires dans le nouvel Edifice des Archives, on a allégé d'autant la bibliothèque; toutefois le manque d'espace reste toujours le grand problème à résoudre.

Les diminutions opérées dans les allocations annuelles, et les taxes de guerre, ont nécessité la plus stricte économie surtout dans l'achat d'ouvrages d'une importance littéraire moindre. Tout de même la bibliothèque s'est enrichie de nombre de volumes ayant trait à la guerre, ou reconnus de première importance pour les besoins du Parlement.

Malgré les dangers et les aléas de la traversée, les pièces et documents officiels de la Grande-Bretagne et des Dominions ont tous atteint leur destination, sans trop de retard.

L'état de guerre et la majoration des prix ont rendu très difficile l'acquisition des livres français.

Dans le Supplément au Catalogue paraîtra une liste des livres reçus en don. Fait digne de remarque, ces dons, pour un grand nombre, nous parviennent grâce à un système d'échange entre les principales bibliothèques des Dominions britanniques et des Etats-Unis.

Respectueusement soumis,

FELIX DESROCHERS,

Bibliothécaire général.

Ordonné: Que ce rapport soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Beaubien (Montarville), Buchanan, Copp, Haig, Horsey, Meighen, Tanner, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Copie d'une lettre adressée par le Premier Ministre, le 2 novembre 1940, aux Premiers Ministres des neuf provinces, au sujet du rapport de la Commission royale des Relations entre le Dominion et les provinces.

Copie des Ordres en Conseil C.P. 3859 et C.P. 3860, en date du 13 août 1940, déposés conformément aux dispositions de la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public.

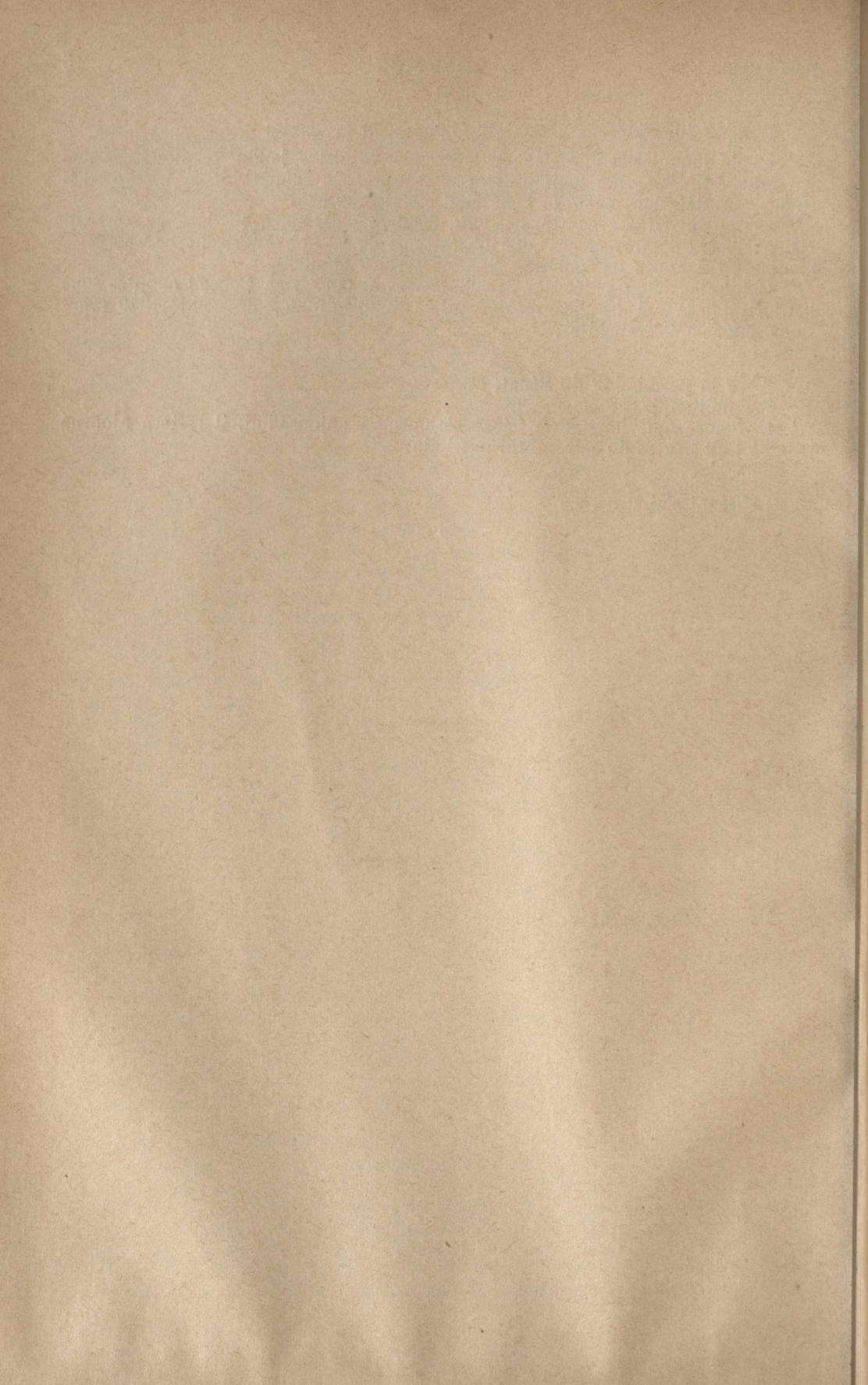
Copie dactylographiée des Proclamations et Ordres en Conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre, du 30 juin au 2 novembre 1940 (versions anglaise et française).

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à huit heures du soir, mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 12 novembre 1940

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 12 novembre 1940

No 1.

Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session du dix-neuvième Parlement.—
(L'honorable sénateur David).

No 2

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 12 novembre 1940

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dennis,	Léger,	Pope,
Aylesworth	Donnelly,	L'Espérance,	Prévost,
(sir Allen),	Duff,	Little,	Quinn,
Ballantyne,	Elliott,	Macdonald	Rainville,
Beaubien	Euler,	(Richmond-Cap-	Raymond,
(Montarville),	Fafard,	Breton-Ouest),	Rhodes,
Beaubien	Fallis,	MacLennan,	Riley,
(Provencher),	Foster,	Marcotte,	Robicheau,
Beauregard,	Gouin,	Marshall,	Robinson,
Black,	Graham,	McDonald	St-Père,
Blais,	Haig,	(Shédiac),	Sharpe,
Blondin,	Hardy,	McGuire,	Sinclair,
Bourque,	Harmer,	Meighen,	Smith (Victoria-
Calder,	Hayden,	Michener,	Carleton),
Cantley,	Horsey,	Molloy,	Smith
Chapais	Howard,	Moraud,	(Wentworth),
(sir Thomas),	Hugessen,	Mullins,	Stevenson,
Copp,	Jones,	Murdock,	Webster,
Coté,	King,	Paquet,	White,
Dandurand,	Lacasse,	Parent,	Wilson.
David,	Lambert,	Paterson,	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada un certificat attestant que Léon-Mercier Gouin, écuyer, a été appelé au Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Léon-Mercier Gouin est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Dandurand et l'honorable sénateur Hugessen, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

ATHLONE

SCEAU

CANADA

GEORGE SIX, par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au-delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

À Notre fidèle et bien-aimé Léon-Mercier Gouin, de la ville de Montréal, dans la province de Québec, écuyer, D. ès L., un de nos conseillers versés dans la connaissance du droit.

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de nos Aides de camp personnels, Gouverneur Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce septième jour de novembre en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

PIERRE CASGRAIN,

Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Gouin s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Gouin a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Copies de la correspondance récente échangée entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique par laquelle une entente a été conclue relativement à certains développements dans le réseau du Saint-Laurent et des Grands Lacs; aussi, copies de la correspondance échangée entre le Premier Ministre et les Premiers Ministres d'Ontario et de Québec sur le même sujet.

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année terminée au 31 mars 1940.

Copie du rapport du Surintendant des faillites pour l'année civile 1939.

Rapport du Commissaires des brevets pour l'année financière terminée au 31 mars 1940. (Editions française et anglaise).

Ordonnances du Territoire du Yukon, établies par le Conseil du Yukon durant l'année 1940.

Règlements édictés en vertu de la Loi du Ministère des Pensions et de la Santé nationale durant la période s'étendant du 1er mai au 31 octobre 1940.

Règlements édictés en vertu de la Loi de spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés durant la période s'étendant du 1er mai au 31 octobre 1940.

Règlements édictés en vertu de la Loi de l'hygiène dans les chantiers publics durant la période s'étendant du 1er mai au 31 octobre 1940.

Ordres généraux de la Marine du 27 juillet au 21 septembre 1940.

Rapport du Ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'année financière terminée au 31 mars 1940.

Relevé des permis d'entrée ou de séjour au Canada émis depuis le dernier rapport au Parlement—Loi de l'Immigration.

Règlements édictés par le Gouverneur en conseil en vertu de la partie (1) de la Loi des Indiens.

Relevé des Indiens affranchis en vertu de la Loi des Indiens durant l'année financière terminée au 31 mars 1940, indiquant l'octroi accordé à chaque Indien ainsi affranchi.

Relevé des ventes et des baux de terrains annulés durant la période s'étendant du 1er janvier au 31 octobre 1940.—Loi des Indiens.

Copie des Ordres en conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des terres fédérales depuis le dernier rapport au Parlement.

Copie des règlements édictés par ordre en conseil depuis le dernier rapport au Parlement en vertu des dispositions de la Loi de la convention sur les oiseaux migrateurs.

Copie des ordonnances établies par le Commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest.

Relevé indiquant que durant l'année passée aucun ouvrage de drainage n'a été construit sous l'autorité de la Loi de l'Assainissement; aussi que durant cette période aucune somme n'a été perçue pour la vente ou la location de terres assainies du Dominion.

Relevé des baux, licences, permis ou autres autorisations annulés depuis le dernier rapport au Parlement.—Loi des terres fédérales.

Relevé des répartitions et des ajustements des grains de semence, du fourrage et des dettes pour assistance, indiquant les détails des acquittements, des libérations, etc., tels que requis par l'article 2 de la Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne.

Ordres généraux (Milice) du 4 juillet au 2 octobre 1940.

Rapport du Ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée au 31 mars 1940.

Ordres généraux du Corps d'Aviation royal canadien du 19 avril au 1er novembre 1940.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement.

L'honorable sénateur David, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le Très honorable comte d'Athlone, chevalier de notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de notre très honorable Conseil Privé, chevalier Grand-Croix de notre ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 13 novembre 1940

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour jeudi, 14 novembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Dandurand:

12 novembre—Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 13 novembre 1940

No 1.

12 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur David, secondée par l'honorable sénateur Hayden, qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Ballantyne).

No 3

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 13 novembre 1940

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Donnelly,	L'Espérance,	Pope,
Aylesworth	Duff,	Little,	Prévost,
(sir Allen),	Euler,	Logan,	Quinn,
Ballantyne,	Fafard,	Macdonald	Rainville,
Beaubien	Fallis,	(Richmond-Cap-	Raymond,
(Montarville),	Foster,	Breton-Ouest),	Rhodes,
Beaubien (Saint-	Gouin,	MacLennan,	Riley,
Jean-Baptiste),	Graham,	Marcotte,	Robicheau,
Beauregard,	Haig,	Marshall,	Robinson,
Black,	Hardy,	McDonald	St-Père,
Blais,	Harmer,	(Shédiac),	Sauvé,
Blondin,	Hayden,	McGuire,	Sharpe,
Bourque,	Horsey,	Meighen,	Sinclair,
Calder,	Howard,	Michener,	Smith (Victoria-
Cantley,	Hugessen,	Molloy,	Carleton),
Chapais	Hushion,	Moraud,	Smith
(sir Thomas),	Jones,	Mullins,	(Wentworth),
Copp,	King,	Murdock,	Stevenson,
Coté,	Lacasse,	Paquet,	Turgeon,
Dandurand,	Lambert,	Parent,	Webster,
David,	Léger,	Paterson,	White,
Dennis,			Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable sénateur Hayden:

Du Révérend S. Bachtalowsky et autres, de Yorkton, Saskatchewan, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "*The Ukrainian Catholic Mission of the Most Holy Redeemer*".

Par l'honorable sénateur Beaugard:

De l'honorable Elie Beaugard, C.R., et autres de Montréal et ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "*General Security Insurance Company of Canada*", et, en français, "*La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada*".

L'honorable sénateur Copp, président du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 13 novembre 1940.

Le comité de Sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des divers comités permanents de la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:

Comité mixte de la Bibliothèque

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Aylesworth, Sir Allan, Beaubien (Montarville), Blais, Cantley, Chapais, Sir Thomas, David, Elliott, Farris, Gordon, Gouin, Griesbach, Lambert, Logan, MacLennan, Taylor et Wilson.—17.

Comité mixte des Travaux d'impression

Les honorables sénateurs Beaubien (St-Jean-Baptiste), Chapais, sir Thomas, Dennis, Donnelly, Fallis, Foster, Graham, Green, Harmer, Horsey, Macdonald (Cardigan), McDonald (Shédiac), Moraud, Mullins, Pope, Prévost, St-Père, Sinclair, Stevenson, Taylor et White.—21.

Comité mixte du Restaurant

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Beaubien (Montarville), Hardy, McMeans, Mullins, Robinson et Taylor.—7.

Comité des Ordres permanents

Les honorables sénateurs Beaubien (St-Jean-Baptiste), Buchanan, Coté, Duff, Hayden, Jones, Macdonald (St. Peters), St-Père et White.—9.

Comité des Banques et du commerce

Les honorables sénateurs Aylesworth, Sir Allen, Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaugard, Black, Blondin, Buchanan, Coté, Dandurand, Dennis, Donnelly, Euler, Farris, Foster, Gordon, Graham, Griesbach, Haig, Hardy, Horsey, Hugessen, King, L'Espérance, Little, MacArthur, McGuire, McMeans, McRae, Meighen, Michenner, Moraud, Raymond, Riley, Robinson, Sharpe, Sinclair, Smith (Wentworth), Tanner, Taylor, Webster, White et Wilson.—42.

Comité des Chemins de fer, télégraphes et havres

Les honorables sénateurs Ballantyne, Barnard, Beaubien (Montarville), Black, Blais, Bourque, Calder, Cantley, Copp, Dandurand, Dennis, Duff, Elliott, Fafard, Farris, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Horner, Hugessen, Jones, Lacasse, Lambert, L'Espérance, MacArthur, MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McRae, Meighen, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Pope, Rainville, Raymond, Rhodes, Robinson, Sharpe, Stevenson, Sutherland, Turgeon et Webster.—50.

Comité des Bills privés

Les honorables sénateurs Aylesworth, Sir Allen, Barnard, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Black, Cantley, David, Duff, Duffus, Fafard, Griesbach, Harmer, Hayden, Howard, Hushion, Lambert, Léger, Marshall, McMeans, McRae, Mullins, Quinn, Rainville, Sauvé, Smith (Victoria-Carleton) et Tanner.—25.

Comité de Régie interne et des dépenses imprévues

Les honorables sénateurs Blondin, Cantley, Chapais, sir Thomas, Dandurand, Foster, Gordon, Haig, Horsey, King, Laird, L'Espérance, Little, Logan, MacArthur, Marcotte, McRae, Meighen, Michener, Murdock, Parent (Président), Pope, Prévost, Quinn, Sharpe et White.—25.

Comité des Affaires extérieures

Les honorables sénateurs Aylesworth, Sir Allen, Beaubien (Montarville), Black, Buchanan, Calder, Chapais, sir Thomas, Copp, Dandurand, David, Farris, Gouin, Griesbach, Hardy, Horsey, King, Léger, Little, MacArthur, McGuire, McRae, Meighen, Prévost, Rainville, Tanner et White.—25.

Comité des Finances

Les honorables sénateurs Aseltine, Beaugard, Buchanan, Farris, Hugessen, Hushion, Lacasse, L'Espérance, MacArthur, Michener, Paterson, Pope, Rhodes, Robicheau, Smith (Wentworth), Turgeon et Webster.—17.

Comité du Tourisme

Les honorables sénateurs Buchanan, Dennis, Duffus, Green, Horner, MacArthur, Marshall, Murdock, Paquet, Rainville, St-Père et Sharpe.—12.

Comité des Débats et des comptes rendus

Les honorables sénateurs Aseltine, Beaugard, Chapais, sir Thomas, Fallis, Howard, Lacasse, Prévost, St-Père et Sauvé.—9.

Comité des Divorces

Les honorables sénateurs Aseltine, Copp, Haig, Howard, King, Little, Murdock, Riley et Robinson.—9.

Comité de l'Agriculture et des forêts

Les honorables sénateurs Black, Donnelly, Marshall, Raymond, Riley, Sinclair, Smith (Wentworth), Stevenson et Sutherland.—9.

Comité de l'Immigration et du travail

Les honorables sénateurs Blais, Calder, Donnelly, Hughes, L'Espérance, McDonald (Shédiac), McMeans, Molloy et Murdock.—9.

Comité du Commerce et des relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs Euler, Gouin, Haig, Macdonald (Cardigan), MacLennan, Moraud, Paterson, Riley et Robicheau.—9.

Comité de la Santé publique et de l'inspection des aliments

Les honorables sénateurs Blais, Bourque, King, Lacasse, Léger, Macdonald (St. Peters), Molloy, Paquet et Wilson.—9.

Comité d'administration du service civil

Les honorables sénateurs Copp, Griesbach, L'Espérance, Marcotte, McRae, Prévost, Quinn, Robinson et Wilson.—9.

Comité des Edifices et des terrains publics

Les honorables sénateurs Black, Fallis, Harmer, Lambert, McGuire, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Smith (Wentworth) et Wilson.—9.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,

C. P. BEAUBIEN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de régie interne et des dépenses imprévus ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et à l'égard de laquelle Son Honneur le Président n'a pas à intervenir aux termes de la Loi du service civil, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Aylesworth, Sir Allen, Beaubien (Montarville), Blais, Cantley, Chapais, sir Thomas, David, Elliott, Fallis, Gordon, Gouin, Griesbach, Lambert, Logan, MacLennan, Taylor et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Beaubien, (St-Jean-Baptiste), Chapais, sir Thomas, Dennis, Donnelly, Fallis,

Foster, Graham, Green, Harmer, Horsey, Macdonald (Cardigan), McDonald (Shédiae), Moraud, Mullins, Pope, Prévost, St-Père, Sinclair, Stevenson, Taylor et White ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Beaubien (Montarville), Hardy, McMeans, Mullins, Robinson et Taylor ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement.

L'honorable sénateur David, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le Très honorable comte d'Athlone, chevalier de notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de notre très honorable Conseil Privé, chevalier Grand-Croix de notre ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

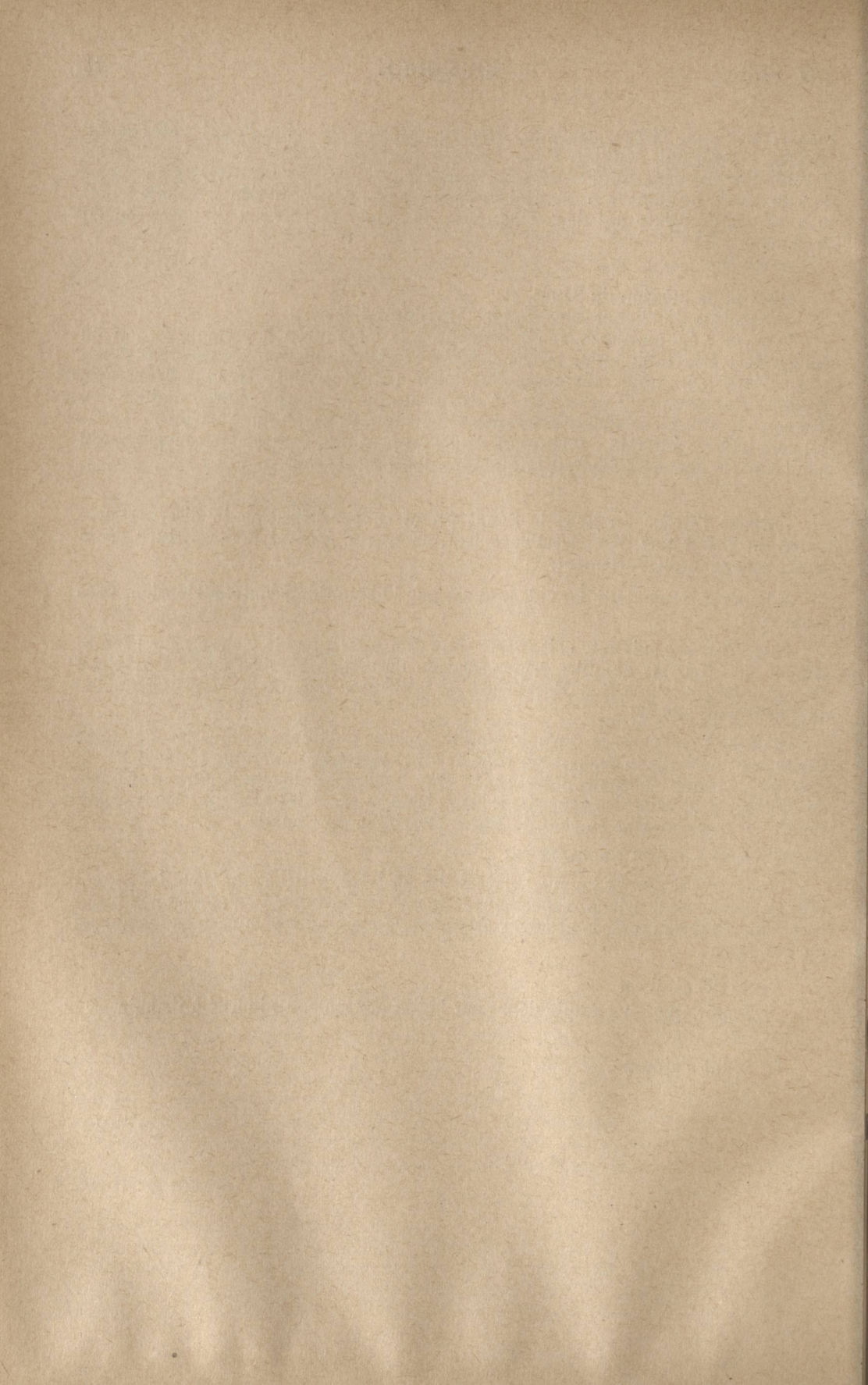
QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agrée nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 14 novembre 1940

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour jeudi, 14 novembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Dandurand:

12 novembre—Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 14 novembre 1940

No 1.

13 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur David, secondée par l'honorable sénateur Hayden, qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Duff).

No 4

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 14 novembre 1940

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	L'Espérance,	Pope,
Aylesworth	Euler,	Little,	Prévost,
(sir Allen),	Fafard,	Logan,	Quinn,
Beaubien	Fallis,	Macdonald	Rainville,
(Montarville),	Foster,	(Richmond-Cap-	Raymond,
Beaubien (Saint-	Gordon,	Breton-Ouest),	Rhodes,
(Jean-Baptiste),	Gouin,	MacLennan,	Riley,
Beauregard,	Graham,	Marcotte,	Robicheau,
Black,	Haig,	Marshall,	Robinson,
Blais,	Hardy,	McDonald	St-Père,
Blondin,	Harmer,	(Shédiac),	Sauvé,
Bourque,	Hayden,	McGuire,	Sharpe,
Calder,	Horsey,	Meighen,	Sinclair,
Cantley,	Howard,	Michener,	Smith (Victoria-
Chapais	Hugessen,	Molloy,	Carleton),
(sir Thomas),	Hushion,	Moraud,	Smith
Copp,	Jones,	Mullins,	(Wentworth),
Coté,	King,	Murdock,	Stevenson,
Dandurand,	Lacasse,	Paquet,	Turgeon,
David,	Lambert,	Parent,	Webster,
Dennis,	Léger,	Paterson,	White,
Donnelly,			Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du Comité des Divorces:

De John Hubert Fox, de Sherbrooke, Québec, expéditeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Thelma Isabel Farnham Fox.

De Ann Elsie Buckley, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec John Bladon Buckley.

De Marie-Jeanne-Germaine Grenier Legendre, de la ville d'Amos, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Joseph Wilfrid Legendre.

De Marie-Alice Veillet Piché, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Elzéar Piché.

De Marguerite-Marie-Rita Duchesneau Goulet, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Joseph-Gérard-Roger Goulet.

De Cresswell Redvers Gregory, de la ville de Beaurepaire, Québec, graveur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Hope Hale Gregory.

De Hubert Earl Roberts, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, commerçant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Viola Roberts.

De Alice Weill Sedlak, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Karl Johann Sedlak.

De Celia Reynolds Schellenberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec August Schellenberg.

De Audrey Alexine Stephenson Smyth, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Desmond Humphreys Smyth.

De Henry John Barrington Nevitt, de Montréal, Québec, ingénieur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Marie-Françoise Lenoir Nevitt.

De John Greig, de Montréal, Québec, fabricant de chaudières, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Ruth Jones Greig.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Rhodes, du comité permanent des Finances, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Finances demande permission de présenter le premier rapport de ce comité comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

E. N. RHODES.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Robinson, du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire, en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

C. W. ROBINSON.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent de l'Agriculture et des forêts demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

J. J. DONNELLY.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Murdock, au nom de l'honorable sénateur Dennis, du comité permanent du Tourisme, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent du Tourisme demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. H. DENNIS.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Murdock, du comité permanent de l'Immigration et du travail, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

JAMES MURDOCK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Bourque, du comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

T. J. BOURQUE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Euler, du comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. D. EULER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Sauvé, du comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

ARTHUR SAUVÉ.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent de la Banque et du commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

F. B. BLACK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur L'Espérance, du comité permanent d'Administration du Service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent d'Administration du Service civil demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

D. O. L'ESPERANCE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Wilson, du comité permanent des Edifices et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Edifices et des terrains publics demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

CAIRINE R. WILSON.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, il est

Ordonné: Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite de la discussion sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur David, appuyé par l'honorable sénateur Hayden; demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le Très honorable comte d'Athlone, chevalier de notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de notre très honorable Conseil Privé, chevalier Grand-Croix de notre ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

La question d'agrément étant posée sur ladite motion, elle est résolue par l'affirmative, et il est

Ordonné: Que ladite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à mardi, le troisième jour de décembre prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 3 décembre 1940

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 3 décembre 1940

No 5

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 3 décembre 1940

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	David,	Léger,	Paquet,
(sir Allen),	Donnelly,	L'Espérance,	Parent,
Ballantyne,	Fafard,	Logan,	Paterson,
Beaubien	Fallis,	Marcotte,	Prévost,
(Montarville),	Foster,	McDonald	Rainville,
Beauregard,	Graham,	(Shédiaë),	St-Père,
Blondin,	Hardy,	McGuire,	Sharpe,
Bourque,	Horner,	McMeans,	Stevenson,
Calder,	Horsey,	McRae,	Tanner,
Chapais	Howard,	Meighen,	Turgeon,
(sir Thomas),	King,	Michener,	Webster,
Coté,	Lacasse,	Moraud,	White,
Dandurand,	Lambert,	Murdock,	Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier a déposé sur la table les comptes et les pièces justificatives du Sénat pour l'année financière close le 31 mars 1940.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient renvoyés au comité permanent de la Régie interne et des comptes imprévus du Sénat.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

LE MERCREDI 27 novembre 1940.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé son Honneur l'Orateur ainsi que Messieurs Adamson, Aylesworth, Black (Châteauguay-Huntingdon), Bruce, Cardiff, Casselman (Grenville-Dundas), Castleden, Emmerson, Eudes, Farquhar, Fontaine, Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Gershaw, Goulet, Graham, Green, Henderson, Howden, Hurtubise, Jaques, Jean, Lizotte, Macdonald (Halifax), MacKenzie (Nee-pawa), MacKenzie (Lambton-Kent), Macmillan, Marier, Martin, Mayhew, Moore, Poirier, Pouliot, Purdy, Raymond, Reid, Rickard, Ross (St-Paul's), Shaw, Telford, Thauvette, Warren, Winkler, Wood et Woodsworth, pour former un comité chargé d'aider son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

LE MERCREDI 27 novembre 1940.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les Membres du comité mixte des Impressions, savoir:—Messieurs Bercovitch, Bertrand (Terrebonne), Blanchette, Bourget, Casselman (Grenville-Dundas), Castleden, Chambers, Chevrier, Claxton, Cloutier, Corman, Damude, Denis, Dubois, Durocher, Edwards, Emmerson, Esling, Evans, Ferland, Fleming, Fraser (Peterborough-ouest), Furniss, Goulet, Grant, Green, Hallé, Healy, Hlynka, Hurtubise, Kuhl, Leader, MacDiarmid, MacKinnon (Kootenay-est), MacLean (Cap-Breton nord-Victoria), McGregor, McNevin, Mills, Moore, Mulock, Nicholson, Purdy, Rhéaume, Ross (St-Paul's), Sinclair, Sissons, Soper, Tucker, Tustin, Weir, White, Whitman, Winkler et Wood, agiront, de la part de la Chambre comme membres dudit comité mixte.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu :

LE LUNDI 2 décembre 1940.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a substitué le nom de M. Dupuis à celui de M. Cloutier pour agir de la part de la Chambre des Communes comme membre du comité conjoint des deux Chambres sur les Impressions du Parlement.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément :

Par l'honorable sénateur Murdock, pour l'honorable Président du Comité permanent des Divorces.

De Joseph-Gaston-René-Yvano Dupuis, de Montréal, Québec, médecin, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeanne Bousquet Dupuis.

De Mary Marion Grey McKay, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Inglis McKay.

De Edna Irene Yertaw, du canton de Hatley, comté de Stanstead, province de Québec, et actuellement demeurant en la cité de Kingston, province d'Ontario, couturière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Herbert Yertaw, dudit canton.

De Marion Cameron MacLaurin Nelson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Kenneth Nelson.

De Marie-Adéline-Alice Miron Lefebvre, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léonide Lefebvre, autrement connu sous le nom de Lionel Lefebvre.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément :

Du révérend S. Bachtalowsky et autres, de Yorkton, Saskatchewan, demandant d'être constitués en une corporation portant nom *The Ukrainian Catholic Mission of the Most Holy Redeemer*.

De l'honorable Elie Beaugard, C.R., et autres, de Montréal et d'ailleurs, demandant d'être constitués en une corporation portant nom "La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada" et en anglais *General Security Insurance Company of Canada*.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport dudit comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit :

Le JEUDI 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son premier rapport comme suit :

Votre comité demande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
CHAS. E. TANNER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur McRae, du comité permanent des Relations extérieures, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Relations extérieures demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité demande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. D. McRAE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport du Ministère du Travail pour l'année financière terminée au 31 mars 1940, comprenant des rapports des procédures exercées en vertu des statuts suivants:

Loi du Ministère du Travail,
Loi de la Conciliation et du Travail,
Loi sur les justes salaires et sur la journée de huit heures,
Loi des enquêtes en matière de différends industriels.
Loi des rentes viagères sur l'Etat,
Loi de coordination des bureaux de placement,
Loi d'enseignement technique,
Loi des enquêtes sur les coalitions,
Loi sur le secours aux chômeurs et à l'agriculture, et
Loi sur la formation de la jeunesse.

Rapport du Ministère du Transport pour l'année financière terminée au 31 mars 1940.

Rapport du Ministre de l'Agriculture pour l'année financière terminée au 31 mars 1940.

Ordres et Règlements adoptés sous l'autorité de la Loi des installations frigorifiques pour l'année financière terminée au 31 mars 1940 (versions anglaise et française).

Rapport des travaux exécutés par le Ministère des Pensions et de la Santé nationale, la Commission canadienne des Pensions, et la Commission des allocations aux anciens combattants pour l'année financière terminée au 31 mars 1940 (versions anglaise et française).

Rapport du ministère du Revenu national contenant des relevés relatifs aux revenus des douanes et de l'accise, et à d'autres services, par bureaux secondaires et principaux; accise et impôt sur le revenu, du Dominion du Canada pour l'année financière terminée au 31 mars 1940. (Anglais et français).

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain à cinq heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 4 décembre 1940

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 5 décembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au Gouvernement: 1. Des cent-quatre-vingt-un navires de petit tonnage qui ont été déclarés (voir page 303 des débats de la Chambre des communes du 20 novembre 1940) avoir été livrés, quel est le nombre de navires de chaque type construits dans chacune des provinces?

2. Des cent-soixante-dix (ou environ) petits navires supplémentaires des mêmes types dont la construction est actuellement déclarée avoir été donnée en entreprise, quel est le nombre de navires de chaque type qui ont fait l'objet d'un contrat et qui doivent être construits dans chacune des provinces?

3. Le Gouvernement considère-t-il l'opportunité de faire construire au Canada des cargos en bois aux fins de transporter en Angleterre des produits et des marchandises canadiennes?

Pour mardi, 10 décembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel a été le coût du quai bâti à Pictou (Nouvelle-Ecosse) en 1939-1940?

2. Quelle division des ingénieurs du gouvernement a établi le plan de cette construction et a décidé du site?

3. Les Chemins de fer nationaux du Canada n'ont-ils pas désapprouvé le site et proposé qu'un quai de rambarde soit plutôt construit du côté sud de la cour du chemin de fer?

4. Pour quels motifs d'expédition ou d'affaires le quai a-t-il été construit à l'endroit qu'il occupe actuellement plutôt que d'après les indications des directeurs de chemin de fer?

5. Le plan de construction comportait-il que la voie ferrée sur le quai public aboutissant à l'ouest du nouveau quai devait être enlevée et non remplacée? Le Département des Travaux publics a-t-il demandé aux Chemins de fer nationaux du Canada d'enlever cette voie ferrée; et, dans l'affirmative, pour quelles raisons? Pourquoi la voie ferrée n'a pas été remplacée sur ce quai public adjacent?

6. Le gouvernement sait-il que, depuis que la voie ferrée a été enlevée de ce quai public adjacent, tout le bois et toutes les autres marchandises destinées à être expédiées de ce quai adjacent, ont été transportés sur ce quai adjacent par des camions particuliers plutôt que par chemin de fer?

7. Le gouvernement est prié de déposer sur la table du Sénat une copie de la correspondance échangée entre la Division d'Halifax du Département des Travaux publics et des personnes du comté de Pictou, ainsi que de la correspondance et des rapports échangés entre ladite Division d'Halifax et le Département à Ottawa au sujet des questions ci-dessus mentionnées.

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel est l'emplacement et la superficie de chaque Parc national au Canada?

2. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit du Dominion?

3. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit des provinces?

4. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise et payée par le Dominion? Quel montant a été payé en chaque cas?

5. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise par les provinces respectives pour les objets d'un tel Parc, et quel en a été le coût pour chaque province?

6. Quel a été le montant total des gages, salaires, entretien et amélioration de chaque Parc national durant l'exercice financier 1939-1940; et à quel chiffre ce montant est-il estimé pour l'exercice financier 1940-1941?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 4 décembre 1940

No 6

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mercredi 4 décembre 1940

Cinq heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	David,	Lacasse,	Moraud,
(sir Allen),	Donnelly,	Lambert,	Paquet,
Ballantyne,	Fafard,	Léger,	Parent,
Beaubien	Fallis,	L'Espérance,	Paterson,
(Montarville),	Foster,	Logan,	Prévost,
Beauregard,	Gordon,	Marcotte,	Rainville,
Blondin,	Gouin,	McDonald	St-Père,
Bourque,	Graham,	(Shédiac),	Sharpe,
Calder,	Harmer,	McGuire,	Stevenson,
Chapais	Horner,	McMeans,	Tanner,
(sir Thomas),	Horsey,	McRae,	Webster,
Coté,	Howard,	Meighen,	White,
Dandurand,	Hugessen,	Michener,	Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE JEUDI 14 novembre 1940.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 4 décembre 1940.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Votre comité a étudié les pétitions suivantes et constate que les exigences des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

Du révérend S. Bachtalowsky et autres, de Yorkton, Saskatchewan, demandant d'être constitués en une corporation sous le nom de *The Ukrainian Catholic Mission of the Most Holy Redeemer*.

De l'honorable Elie Beauregard, C.R., et autres, de Montréal et d'ailleurs, demandant d'être constitués en une corporation sous le nom de "La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada" et en anglais *General Security Insurance Company of Canada*.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

GERALD V. WHITE.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Beauregard, présente au Sénat un bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation *General Security Insurance Company of Canada*".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport annuel du Surintendant des Faillites pour l'année civile 1939.
(Edition française).

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 5 décembre 1940

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 5 décembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au Gouvernement: 1. Des cent-quatre-vingt-un navires de petit tonnage qui ont été déclarés (voir page 303 des débats de la Chambre des communes du 20 novembre 1940) avoir été livrés, quel est le nombre de navires de chaque type construits dans chacune des provinces?

2. Des cent-soixante-dix (ou environ) petits navires supplémentaires des mêmes types dont la construction est actuellement déclarée avoir été donnée en entreprise, quel est le nombre de navires de chaque type qui ont fait l'objet d'un contrat et qui doivent être construits dans chacune des provinces?

3. Le Gouvernement considère-t-il l'opportunité de faire construire au Canada des cargos en bois aux fins de transporter en Angleterre des produits et des marchandises canadiennes?

Pour mardi, 10 décembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel a été le coût du quai bâti à Pictou (Nouvelle-Ecosse) en 1939-1940?

2. Quelle division des ingénieurs du gouvernement a établi le plan de cette construction et a décidé du site?

3. Les Chemins de fer nationaux du Canada n'ont-ils pas désapprouvé le site et proposé qu'un quai de rambarde soit plutôt construit du côté sud de la cour du chemin de fer?

4. Pour quels motifs d'expédition ou d'affaires le quai a-t-il été construit à l'endroit qu'il occupe actuellement plutôt que d'après les indications des directeurs de chemin de fer?

5. Le plan de construction comportait-il que la voie ferrée sur le quai public aboutissant à l'ouest du nouveau quai devait être enlevée et non remplacée? Le Département des Travaux publics a-t-il demandé aux Chemins de fer nationaux du Canada d'enlever cette voie ferrée; et, dans l'affirmative, pour quelles raisons? Pourquoi la voie ferrée n'a pas été remplacée sur ce quai public adjacent?

6. Le gouvernement sait-il que, depuis que la voie ferrée a été enlevée de ce quai public adjacent, tout le bois et toutes les autres marchandises destinées à être expédiées de ce quai adjacent, ont été transportés sur ce quai adjacent par des camions particuliers plutôt que par chemin de fer?

7. Le gouvernement est prié de déposer sur la table du Sénat une copie de la correspondance échangée entre la Division d'Halifax du Département des Travaux publics et des personnes du comté de Pictou, ainsi que de la correspondance et des rapports échangés entre ladite Division d'Halifax et le Département à Ottawa au sujet des questions ci-dessus mentionnées.

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel est l'emplacement et la superficie de chaque Parc national au Canada?

2. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit du Dominion?

3. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit des provinces?

4. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise et payée par le Dominion? Quelle montant a été payé en chaque cas?

5. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise par les provinces respectives pour les objets d'un tel Parc, et quel en a été le coût pour chaque province?

6. Quel a été le montant total des gages, salaires, entretien et amélioration de chaque Parc national durant l'exercice financier 1939-1940; et à quel chiffre ce montant est-il estimé pour l'exercice financier 1940-1941?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi 5 décembre 1940

Pour vendredi 6 décembre 1940

No 1.

4 décembre—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi constituant en corporation "La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada".—(L'honorable sénateur Beauregard).

No 7

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 5 décembre 1940

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	Léger,	Paquet,
(sir Allen),	Fafard,	L'Espérance,	Parent,
Ballantyne,	Farris,	Logan,	Paterson,
Beaubien	Foster,	Marcotte,	Prévost,
(Montarville),	Gordon,	McDonald	Rainville,
Blondin,	Gouin,	(Shédiac),	St-Père,
Bourque,	Graham,	McGuire,	Sharpe,
Calder,	Hardy,	McMeans,	Stevenson,
Chapais	Harmer,	McRae,	Tanner,
(sir Thomas),	Horner,	Meighen,	Turgeon,
Coté,	Horsey,	Michener,	Webster,
Dandurand,	Howard,	Moraud,	White,
David,	Lambert,	Murdock,	Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Rapport du Ministère du Travail pour l'année financière terminée au 31 mars 1940, comprenant des rapports des procédures exercées en vertu des statuts suivants:

Loi du ministère du Travail,
Loi de Conciliation et du Travail,
Loi sur les justes salaires et sur la journée de huit heures,
Loi des enquêtes en matière de différends industriels,
Loi des rentes viagères sur l'Etat,
Loi de coordination des bureaux de placement,
Loi d'enseignement technique,
Loi des enquêtes sur les coalitions,
Loi sur le secours aux chômeurs et à l'agriculture, et
Loi sur la formation de la jeunesse. (Version française).

Règlements établis en vertu de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale par arrêté ministériel du 18 novembre 1940 C.P. 204/6613.

Comme il est six heures, son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à cinq heures, demain après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 6 décembre 1940

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Peur vendredi 6 décembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au Gouvernement: 1. Des cent-quatre-vingt-un navires de petit tonnage qui ont été déclarés (voir page 303 des débats de la Chambre des communes du 20 novembre 1940) avoir été livrés, quel est le nombre de navires de chaque type construits dans chacune des provinces?

2. Des cent-soixante-dix (ou environ) petits navires supplémentaires des mêmes types dont la construction est actuellement déclarée avoir été donnée en entreprise, quel est le nombre de navires de chaque type qui ont fait l'objet d'un contrat et qui doivent être construits dans chacune des provinces?

3. Le Gouvernement considère-t-il l'opportunité de faire construire au Canada des cargos en bois aux fins de transporter en Angleterre des produits et des marchandises canadiennes?

Pour mardi, 10 décembre 1940

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel a été le coût du quai bâti à Pictou (Nouvelle-Ecosse) en 1939-1940?

2. Quelle division des ingénieurs du gouvernement a établi le plan de cette construction et a décidé du site?

3. Les Chemins de fer nationaux du Canada n'ont-ils pas désapprouvé le site et proposé qu'un quai de rambarde soit plutôt construit du côté sud de la cour du chemin de fer?

4. Pour quels motifs d'expédition ou d'affaires le quai a-t-il été construit à l'endroit qu'il occupe actuellement plutôt que d'après les indications des directeurs de chemin de fer?

5. Le plan de construction comportait-il que la voie ferrée sur le quai public aboutissant à l'ouest du nouveau quai devait être enlevée et non remplacée? Le Département des Travaux publics a-t-il demandé aux Chemins de fer nationaux du Canada d'enlever cette voie ferrée; et, dans l'affirmative, pour quelles raisons? Pourquoi la voie ferrée n'a pas été remplacée sur ce quai public adjacent?

6. Le gouvernement sait-il que, depuis que la voie ferrée a été enlevée de ce quai public adjacent, tout le bois et toutes les autres marchandises destinées à être expédiées de ce quai adjacent, ont été transportés sur ce quai adjacent par des camions particuliers plutôt que par chemin de fer?

7. Le gouvernement est prié de déposer sur la table du Sénat une copie de la correspondance échangée entre la Division d'Halifax du Département des Travaux publics et des personnes du comté de Pictou, ainsi que de la correspondance et des rapports échangés entre ladite Division d'Halifax et le Département à Ottawa au sujet des questions ci-dessus mentionnées.

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel est l'emplacement et la superficie de chaque Parc national au Canada?

2. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit du Dominion?

3. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit des provinces?

4. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise et payée par le Dominion? Quelle montant a été payé en chaque cas?

5. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise par les provinces respectives pour les objets d'un tel Parc, et quel en a été le coût pour chaque province?

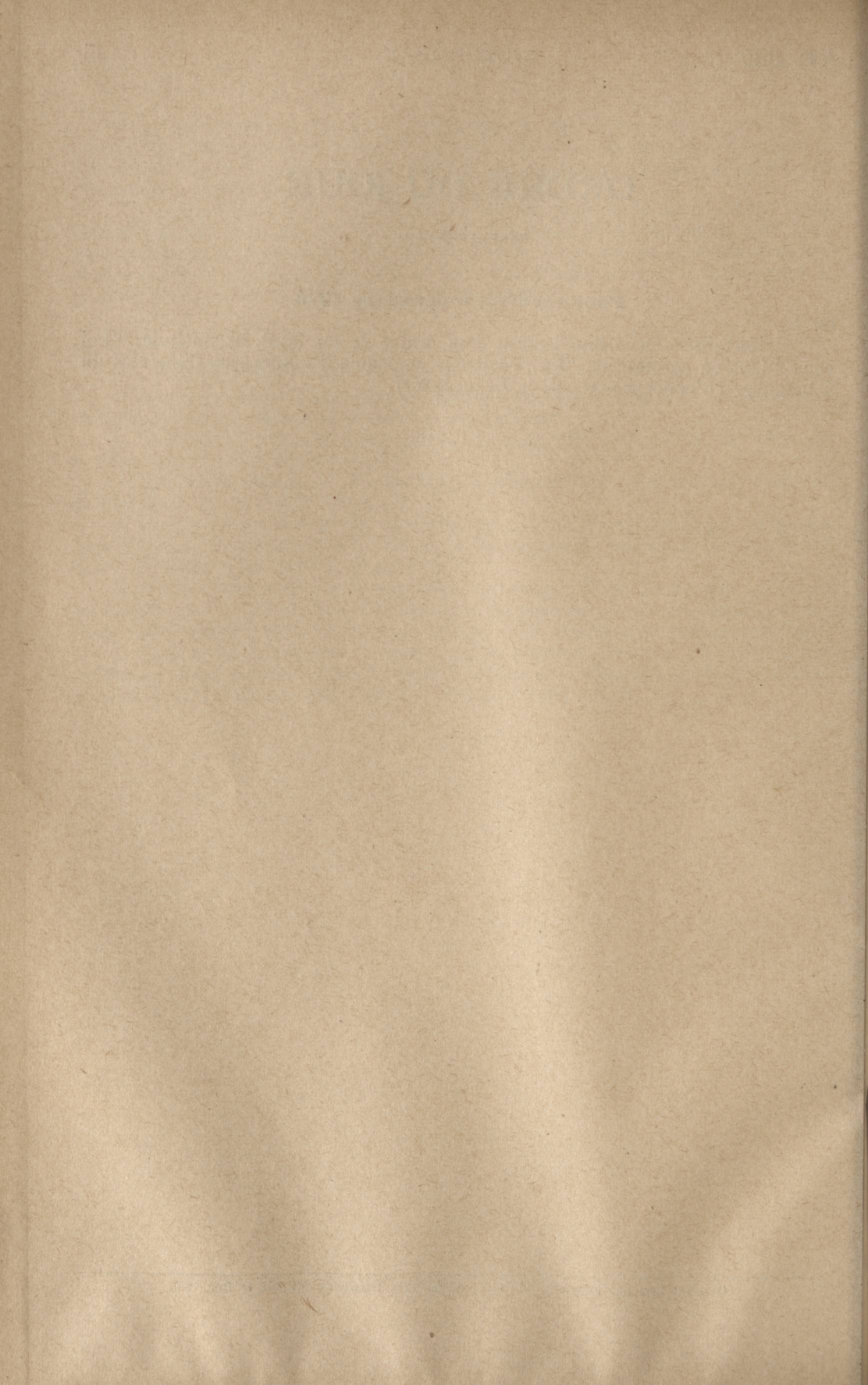
6. Quel a été le montant total des gages, salaires, entretien et amélioration de chaque Parc national durant l'exercice financier 1939-1940; et à quel chiffre ce montant est-il estimé pour l'exercice financier 1940-1941?

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi 6 décembre 1940

No 1.

4 décembre—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi constituant en corporation "La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada".—(L'honorable sénateur Beauregard).



No 8

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Vendredi 6 décembre 1940

Cinq heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président *

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fallis,	Lacasse,	Moraud,
(sir Allen),	Foster,	Lambert,	Murdock,
Blondin,	Gordon,	Léger,	Paquet,
Calder,	Gouin,	L'Espérance,	Parent,
Chapais	Graham,	Logan,	Paterson,
(sir Thomas),	Hardy,	Marcotte,	Rainville,
Coté,	Harmer,	McGuire,	St-Père,
Dandurand,	Horner,	McMeans,	Sharpe,
David,	Horsey,	McRae,	Stevenson,
Donnelly,	Hugessen,	Meighen,	Tanner,
Fafard,	Hushion,	Michener,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Murdock, au nom de l'honorable Président du Comité permanent des Divorces.

De Clavell Filliter Stroud, de Montréal, Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Geraldine Elizabeth Pimm Stroud.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un Bill (8), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit Bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est alors lu la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce Bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit Bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation la Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada", est lu la deuxième fois et—

Renvoyé au Comité permanent de la Banque et du Commerce.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un Bill (9), intitulé: "Loi relative à la conservation des changes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat,

Ledit Bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est alors lu la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le quatrième jour de mars prochain, à 8 heures du soir.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire Adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est alors lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 6 décembre 1940.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable Sir Lyman P. Duff, Juge en chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à 9.30 heures du soir pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Secrétaire Adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa, Ont.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur Général étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le désir du très honorable substitut du Gouverneur Général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit comme suit les titres des Bills à sanctionner:

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi relative à la conservation des changes.

A ces bills, le greffier du Sénat accorde la sanction royale dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur Général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, le quatrième jour de mars prochain, à 8 heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 4 mars 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi 4 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au Gouvernement: 1. Des cent-quatre-vingt-un navires de petit tonnage qui ont été déclarés (voir page 303 des débats de la Chambre des communes du 20 novembre 1940) avoir été livrés, quel est le nombre de navires de chaque type construits dans chacune des provinces?

2. Des cent-soixante-dix (ou environ) petits navires supplémentaires des mêmes types dont la construction est actuellement déclarée avoir été donnée en entreprise, quel est le nombre de navires de chaque type qui ont fait l'objet d'un contrat et qui doivent être construits dans chacune des provinces?

3. Le Gouvernement considère-t-il l'opportunité de faire construire au Canada des cargos en bois aux fins de transporter en Angleterre des produits et des marchandises canadiennes?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel a été le coût du quai bâti à Pictou (Nouvelle-Ecosse) en 1939-1940?

2. Quelle division des ingénieurs du gouvernement a établi le plan de cette construction et a décidé du site?

3. Les Chemins de fer nationaux du Canada n'ont-ils pas désapprouvé le site et proposé qu'un quai de rambarde soit plutôt construit du côté sud de la cour du chemin de fer?

4. Pour quels motifs d'expédition ou d'affaires le quai a-t-il été construit à l'endroit qu'il occupe actuellement plutôt que d'après les indications des directeurs de chemin de fer?

5. Le plan de construction comportait-il que la voie ferrée sur le quai public aboutissant à l'ouest du nouveau quai devait être enlevée et non remplacée? Le Département des Travaux publics a-t-il demandé aux Chemins de fer nationaux du Canada d'enlever cette voie ferrée; et, dans l'affirmative, pour quelles raisons? Pourquoi la voie ferrée n'a pas été remplacée sur ce quai public adjacent?

6. Le gouvernement sait-il que, depuis que la voie ferrée a été enlevée de ce quai public adjacent, tout le bois et toutes les autres marchandises destinées à être expédiées de ce quai adjacent, ont été transportés sur ce quai adjacent par des camions particuliers plutôt que par chemin de fer?

7. Le gouvernement est prié de déposer sur la table du Sénat une copie de la correspondance échangée entre la Division d'Halifax du Département des Travaux publics et des personnes du comté de Pictou, ainsi que de la correspondance et des rapports échangés entre ladite Division d'Halifax et le Département à Ottawa au sujet des questions ci-dessus mentionnées.

No 3.

Par l'honorable sénateur Tanner:

3 décembre—Qu'il demandera au gouvernement—1. Quel est l'emplacement et la superficie de chaque Parc national au Canada?

2. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit du Dominion?

3. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit des provinces?

4. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise et payée par le Dominion? Quel montant a été payé en chaque cas?

5. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise par les provinces respectives pour les objets d'un tel Parc, et quel en a été le coût pour chaque province?

6. Quel a été le montant total des gages, salaires, entretien et amélioration de chaque Parc national durant l'exercice financier 1939-1940; et à quel chiffre ce montant est-il estimé pour l'exercice financier 1940-1941?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi 4 mars 1941

No 9

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 4 mars 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Copp,	King,	Molloy,
Aylesworth	Coté,	Lacasse,	Murdock,
(sir Allen),	Dandurand,	Léger,	Paquet,
Ballantyne,	Donnelly,	L'Espérance,	Parent,
Barnard,	Duff,	Little,	Paterson,
Beaubien	Duffus,	Macdonald	Prévost,
(Montarville),	Elliott,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Beaubien (Saint-	Euler,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Jean-Baptiste),	Fafard,	Macdonald	Robinson,
Beauregard,	Fallis,	(Cardigan),	St-Père,
Black,	Foster,	MacLennan,	Sauvé,
Blais,	Gouin,	Marcotte,	Sharpe,
Blondin,	Graham,	Marshall,	Sinclair,
Bourque,	Green,	McDonald	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horner,	(Shédiac),	Carleton),
Calder,	Horsey,	McGuire,	Stevenson,
Cantley,	Howard,	McRae,	Taylor,
Chapais	Hugessen,	Meighen,	White,
(sir Thomas),	Hushion,	Michener,	Wilson,

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copies des arrêtés en conseil adoptés depuis le 2 novembre 1940 jusqu'au 7 février 1941 ainsi que des exemplaires du volume trois du recueil publié des Proclamations et Arrêtés en conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre, qui ont force de loi et qui sont publiés par l'Imprimeur du Roi, (versions anglaise et française).

Copie du compte rendu publié de la Conférence du Dominion et des Provinces tenue à Ottawa les 14 et 15 janvier 1941. (versions anglaise et française).

Rapport annuel du Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures pour l'année terminée au 31 décembre 1940.

Copies du rapport et des recommandations du Comité Spécial sur les orientaux en Colombie-Britannique, nommé le 1er octobre 1940 pour étudier la situation des personnes d'origine japonaise et chinoise qui habitent la Colombie-Britannique, et pour dresser, sur le problème des Japonais et des Chinois de cette province, un rapport touchant le point de vue de la sécurité nationale, et particulièrement l'entraînement militaire.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1055, transférant du Ministre de l'Industrie et du Commerce au Ministre des Mines et Ressources l'administration de la "Loi ayant pour objet de mettre à l'égal de la houille importée la houille canadienne servant à la fabrication du fer ou de l'acier" conformément aux dispositions de la "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public."

Copie des règles de cour établies par la Cour Suprême de Judicature de la province de l'Île du Prince-Edouard tel que requis par l'article 576 du Code Criminel du Canada.

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière terminée au 31 mars 1940. (version française).

Rapport de la Commission des Transports du Canada pour l'année civile terminée au 31 décembre 1940.

Rapport relatif aux prêts consentis durant l'année civile 1940 à même le Fonds automatiquement renouvelable établi sous l'autorité du paragraphe 1 de l'article 94 (b) de la Loi des Indiens, et aussi relatif aux montants dûs sur le principal et les intérêts au 31 décembre 1940.

Relevé, tel que requis par l'article 93 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, des permis de liqueurs enivrantes émis durant l'année civile 1940.

Copie des règlements édictés sous l'autorité de la Loi du Ministère des Pensions et de la Santé publique durant la période comprise entre le 25 novembre 1940 et le 17 février 1941.

Copie des règlements édictés sous l'autorité de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés durant la période comprise entre le 1er novembre 1940 et le 17 février 1941.

Copie des règlements édictés sous l'autorité de la Loi de l'hygiène dans les chantiers publics durant la période comprise entre le 1er novembre 1940 et le 17 février 1941.

Rapport concernant les travaux accomplis sous l'autorité de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies pour l'année financière terminée au 31 mars 1940.

Rapport concernant les travaux accomplis sous l'autorité de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies pour l'année de récolte 1939-1940.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état en réponse aux questions suivantes:

1. Quel a été le coût du quai bâti à Pictou (Nouvelle-Ecosse) en 1939-1940?
2. Quelle division des ingénieurs du gouvernement a établi le plan de cette construction et a décidé du site?
3. Les Chemins de fer nationaux du Canada n'ont-ils pas désapprouvé le site et proposé qu'un quai de rambarde soit plutôt construit du côté sud de la cour du chemin de fer?
4. Pour quels motifs d'expédition ou d'affaires le quai a-t-il été construit à l'endroit qu'il occupe actuellement plutôt que d'après les indications des directeurs de chemin de fer?
5. Le plan de construction comportait-il que la voie ferrée sur le quai public aboutissant à l'ouest du nouveau quai devait être enlevée et non remplacée? Le Département des Travaux publics a-t-il demandé aux Chemins de fer nationaux du Canada d'enlever cette voie ferrée; et, dans l'affirmative, pour quelles raisons? Pourquoi la voie ferrée n'a pas été remplacée sur ce quai public adjacent?
6. Le gouvernement sait-il que, depuis que la voie ferrée a été enlevée de ce quai public adjacent, tout le bois et toutes les autres marchandises destinées à être expédiées de ce quai adjacent, ont été transportés sur ce quai adjacent par des camions particuliers plutôt que par chemin de fer?
7. Copie de la correspondance échangée entre la Division d'Halifax du Département des Travaux publics et des personnes du comté de Pictou, ainsi que de la correspondance et des rapports échangés entre ladite Division d'Halifax et le Département à Ottawa au sujet des questions ci-dessus mentionnées.

L'honorable sénateur Dandurand dépose immédiatement sur la table ledit état.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état en réponses aux questions suivantes:

1. Quel est l'emplacement et la superficie de chaque Parc national au Canada?
2. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit du Dominion?
3. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit des provinces?
4. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise et payée par le Dominion? Quel montant a été payé en chaque cas?
5. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise par les provinces respectives pour les objets d'un tel Parc, et quel en a été le coût pour chaque province?
6. Quel a été le montant total des gages, salaires, entretien et amélioration de chaque Parc national durant l'exercice financier 1939-1940; et à quel chiffre ce montant est-il estimé pour l'exercice financier 1940-1941?

L'honorable sénateur Dandurand dépose immédiatement sur la table ledit état.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 5 mars 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi 11 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

4 mars—Qu'il demandera au Gouvernement:

Le Gouvernement du Canada construit-il ou accorde-t-il des contrats pour construire des cargos en acier ou en bois au Canada pour le compte du Canada; ou prend-il des dispositions pour subventionner ou encourager d'autre manière la construction de tels vaisseaux au Canada pour le compte du Canada; et combien de ces vaisseaux seront construits, quel sera leur tonnage, et en quelles provinces?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi 5 mars 1941

No 10

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 5 mars 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dandurand,	King,	Murdock,
Aylesworth	Dennis,	Lacasse,	Paquet,
(sir Allen),	Donnelly,	Léger,	Parent,
Ballantyne,	Duff,	L'Espérance,	Paterson,
Barnard,	Duffus,	Little,	Prévost,
Beaubien	Elliott,	Macdonald	Quinn,
(Montarville),	Euler,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Beaubien (Saint-	Fafard,	Breton-Oouest),	Robinson,
Jean-Baptiste),	Fallis,	Macdonald	St-Père,
Beauregard,	Foster,	(Cardigan),	Sauvé,
Black,	Gordon,	MacLennan,	Sharpe,
Blais,	Gouin,	Marcotte,	Sinclair,
Blondin,	Graham,	Marshall,	Smith (Victoria-
Bourque,	Green,	McDonald	Carleton),
Buchanan,	Hayden,	(Shédiac),	Stevenson,
Calder,	Horner,	McGuire,	Tanner,
Cantley,	Horsey,	McRae,	Taylor,
Chapais	Howard,	Meighen,	Turgeon,
(sir Thomas),	Hugessen,	Michener,	White,
Copp,	Hushion,	Molloy,	Wilson.
Coté,	Jones,	Moraud,	

PRIÈRES.

L'honorable Président du Comité des Divorces présente le second rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, le 5 mars 1941.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son second rapport comme suit:

Le Comité recommande que les délais fixés pour la réception des pétitions pour les bills de divorce soient prolongés jusqu'à mardi le 15 avril 1941.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du Comité permanent des Ordres permanents, présente le troisième rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, le 5 mars 1941.

Le Comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

Le Comité recommande:

1. Que les délais fixés pour la réception des pétitions pour les bills privés soient prolongés jusqu'à mardi le 15 avril 1941.

2. Que les délais fixés pour la présentation des bills privés soient prolongés jusqu'à mardi le 22 avril 1941.

3. Que les délais fixés pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial relatif à un bill privé soient prolongés jusqu'à mardi le 6 mai 1941.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Hugessen pour l'honorable sénateur Coté:

Du Très Révérend Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique du Vicariat apostolique de la Baie James, demandant que lui et ses successeurs en exercice soient constitués en une corporation portant nom: "La Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James", et en anglais: *The Roman Catholic Episcopal Corporation of James Bay.*

Par l'honorable sénateur McGuire:

De Consolidated Fire and Casualty Insurance Company.

Par l'honorable sénateur Paterson:

De The Ontario and Minnesota Power Company Limited.

Par l'honorable sénateur Buchanan:

De *United Grain Growers Limited*.

Par l'honorable sénateur White pour l'honorable sénateur Haig:

De *The Wawanesa Mutual Insurance Company*.

Par l'honorable Président du Comité permanent des divorces:

De Dorothy Jean Fletcher, de la cité de Granby, comté de Shefford, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Henry Fletcher.

De Otto Poulson, de Montréal, Québec, marin, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Irène Charlebois Poulson.

De Lillian Bald Ellison, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bertram Ellison.

De Frances Goldberg Joseph, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Benjamin Joseph.

De Helen Donowa Harris, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Charles Harris.

De Arthur Patrick Lockley, de la ville de Noranda, province de Québec, mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Miriam Edna Thompson Lockley.

De Lillian Shapiro Denenberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Denenberg.

De Annie Elizabeth Cunningham Wheatley, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leonard Wheatley.

De Lloyd Charles Edward Francis Fulford, de Westmount, Québec, gérant de réclamations, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ethel Isabel Feild Fulford.

De Kenneth Grier Thornton, de Montréal, Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Dorothy Muriel Beverley Thornton.

De Frederick William James Hobbs, de Montréal, Québec, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Evangeline Guillemette Hobbs.

De Dorothy Theresa Downard Street, de la ville de Saint-Lambert, comté de Chambly, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Lorne Street.

De Ilona Klein, autrement connue sous le nom de Eleanor Klein, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louis Klein.

De Evelyn May Gray Ladouceur, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hector Ladouceur.

De Hortense Bienvenue, de la cité de Québec, province de Québec, et actuellement demeurant en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Georges Bienvenue, de ladite cité de Québec.

De Dora Sullivan Evans, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Joseph Evans.

De Gertrude Kohn Storper, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Dunziu Storper.

De Gordon Alexander Cowan, de Westmount, Québec, gérant de ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marion Turnbull Binns Cowan.

De Pauline Myrle Barr Gauld, de la cité de Montréal, province de Québec, et actuellement demeurant en la cité de Calgary, province d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Edgar Gauld, de ladite cité de Montréal.

De Dora Lemisch Boyer, de Montréal, Québec, opératrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Israël Boyer.

De Stella Cohen Baboushkin, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Hyman Baboushkin.

De David Rainville, de Hull, Québec, boulanger, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Mercedes Rainville.

D'Agnès Mary Johnson Messett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec John Patrick Messett.

De Muriel Mary Murphy Carvey, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Roderick Patrick Carvey.

De Edythe Gertrude Dover Schawl, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Isidore Schawl.

De Kate Abramovitch Reinblatt, de Montréal, Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Samuel Reinblatt.

L'honorable sénateur Black, du Comité permanent de la Banque et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada", a fait rapport que ce Comité a étudié ledit bill, et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 8. Aux mots "Gordon W. Scott, comptable," substituer les mots "Edouard Cholette, notaire".

2. Pages 2 et 3. Omettre les clauses 6 et 7 et leur substituer les clauses suivantes:

"6. La Compagnie peut entreprendre et pratiquer toutes les classes suivantes d'assurance, ou l'une ou l'autre d'entre elles, et conclure des contrats à cet effet:

- (a) assurance contre l'incendie;
- (b) assurance contre les accidents;
- (c) assurance des aéronefs;
- (d) assurance de l'automobile;
- (e) assurance des chaudières à vapeur;
- (f) assurance du crédit;
- (g) assurance contre les tremblements de terre;
- (h) assurance contre les explosions;
- (i) assurance contre la chute d'aéronefs;
- (j) assurance contre le faux;
- (k) assurance de garantie;
- (l) assurance contre la grêle;
- (m) assurance contre la collision de véhicules;
- (n) assurance des transports à l'intérieur;
- (o) assurance du bétail;
- (p) assurance maritime;
- (q) assurance des biens personnels;
- (r) assurance contre le bris des glaces;
- (s) assurance des biens immobiliers;
- (t) assurance contre la maladie;
- (u) assurance contre le bris des conduites d'eau;
- (v) assurance contre le vol;
- (w) assurance contre les intempéries;
- (x) assurance contre les tempêtes de vent.

7. (1) La Compagnie ne doit pas commencer d'opérations d'assurance avant que quatre cent mille dollars au moins de son capital social aient été souscrits de bonne foi et qu'au moins ce montant ait été versé. Elle pourra alors pratiquer l'assurance contre l'incendie, l'assurance contre les accidents, l'assurance de l'automobile, l'assurance des chaudières à vapeur, l'assurance contre les tremblements de terre, l'assurance contre les explosions, l'assurance contre la chute d'aéronefs, l'assurance de garantie, l'assurance contre la grêle, l'assurance contre la collision de véhicules, l'assurance des transports à l'intérieur, l'assurance maritime, l'assurance des biens personnels, l'assurance contre le bris des glaces, l'assurance contre la maladie, l'assurance contre le bris des conduites d'eau, l'assurance contre le vol et l'assurance contre les tempêtes de vent.

(2) La Compagnie ne doit pas commencer une des autres classes d'opérations autorisées à l'article six de la présente loi avant que le capital souscrit, ou que le capital souscrit joint à l'excédent, ait été augmenté d'un montant ou de montants correspondant à la nature de la classe ou des classes supplémentaires d'opérations comme suit, savoir: pour l'assurance des aéronefs, ladite augmentation doit être d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance du crédit, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance contre le faux, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance du bétail, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance des biens immobiliers, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance contre les intempéries, d'au moins cinquante mille dollars.

(3) Nonobstant toute disposition à l'effet contraire contenue au présent article, la Compagnie pourra pratiquer l'une ou toutes les classes d'assurance autorisées par l'article six de la présente loi lorsque le capital souscrit atteindra au moins quatre cent mille dollars et que le capital souscrit joint à l'excédent atteindra au moins cinq cent cinquante mille dollars.

(4) Au présent article, le mot "excédent" signifie le surplus de l'actif sur le passif, y compris le montant versé sur le capital social et la réserve des primes non acquies calculées au prorata des primes restant à courir de toutes les polices en vigueur de la Compagnie.

3. Page 3, lignes 27 à 48, et page 4, lignes 1 à 9 inclusivement. Omettre les clauses 8 et 9 et leur substituer les clauses suivantes:

"8 (1) La Compagnie peut acquérir, par contrat d'assurer ou d'autre manière, la totalité ou une partie des droits et biens, et elle peut prendre en charge les obligations et les engagements de La Sécurité Compagnie d'Assurance Générales du Canada, et en anglais, *General Security Insurance Company of Canada*, constituée en corporation en l'année 1940 sous l'autorité des lois de la province de Québec conformément aux dispositions du chapitre deux cent quarante-trois des Statuts révisés de Québec, 1925, qui est la loi intitulée: "Loi concernant les compagnies d'assurances, les sociétés de secours mutuels et les sociétés charitables", en la présente Loi appelée "la Compagnie provinciale"; et, advenant cette acquisition et cette prise en charge, la Compagnie sera tenue de remplir et d'exécuter tous les droits, obligations et engagements de la compagnie provinciale à l'égard des droits et biens acquis et qui n'auront pas été remplis et exécutés par la compagnie provinciale.

(2) Aucune convention entre la Compagnie et la compagnie provinciale pourvoyant à pareille acquisition et prise en charge ne deviendra effective avant d'avoir été soumise au Conseil du trésor du Canada et par lui approuvée."

"9. La présente loi entrera en vigueur à une date que le Surintendant des assurances spécifiera par avis dans la *Gazette du Canada*. Cet avis ne pourra être donné avant que la présente loi ait été approuvée au moyen d'une résolution adoptée par au moins les deux tiers des votes des actionnaires de la compagnie provinciale présents ou représentés par fondés de pouvoirs à une assemblée régu-

lièrement convoquée pour en délibérer, ni avant que le Surintendant des assurances se soit rendu compte, par la preuve qu'il pourra requérir, qu'une telle approbation a été accordée et que la compagnie provinciale aura cessé ou qu'elle cessera immédiatement de pratiquer les opérations dès qu'un certificat d'enregistrement aura été délivré à la Compagnie."

"10. La loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932, s'applique à la Compagnie."

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Ordres Généraux de la Marine depuis le 16 novembre 1940 jusqu'au 8 février 1941.

Ordres Généraux (Milice) depuis le 18 octobre 1940 jusqu'au 28 janvier 1941.

Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée au 31 mars 1940 (version française).

Copies des contrats et arrêtés en conseil—*John Inglis Co. Limited.*

L'honorable sénateur Hayden présente au Sénat un bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint Rédempteur".

Ledit bill est lu la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit placé aux ordres du jour pour subir une deuxième lecture mercredi le vingt-sixième jour de mars.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi le vingt-cinquième jour de mars, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 25 mars 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi 25 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

4 mars—Qu'il demandera au Gouvernement:

Le Gouvernement du Canada construit-il ou accorde-t-il des contrats pour construire des cargos en acier ou en bois au Canada pour le compte du Canada; ou prend-il des dispositions pour subventionner ou encourager d'autre manière la construction de tels vaisseaux au Canada pour le compte du Canada; et combien de ces vaisseaux seront construits, quel sera leur tonnage, et en quelles provinces?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

5 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. De quels cadres et de quel personnel se compose une escadrille d'aviation canadienne? Si la composition d'une escadrille est variable, quels en peuvent être les cadres et le personnel?

2. Quel est le nombre des escadrilles d'aviation canadienne entraînées d'après le plan d'entraînement d'aviation du Commonwealth et qui sont actuellement en service outre-mer; et quels sont respectivement les cadres et le personnel de ces escadrilles d'aviation?

MOTION

Pour mardi 25 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

5 mars—1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministre de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi 25 mars 1941

Pour mercredi 26 mars 1941

No 1.

5 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi constituant en corporation la mission ukrainienne catholique du Très Saint Rédempteur."—(L'honorable sénateur Hayden).

No 11

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 25 mars 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	Léger,	Prévost,
Aylesworth	Elliott,	L'Espérance,	Quinn,
(sir Allen),	Euler,	Little,	Rainville,
Barnard,	Fafard,	MacArthur,	Rhodes,
Beaubien	Fallis,	Macdonald	Riley,
(Montarville),	Farris,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Beauregard,	Foster,	Breton-Ouest),	Robinson,
Black,	Gouin,	MacLennan,	St-Père,
Blais,	Graham,	Marcotte,	Sauvé,
Blondin,	Green,	Marshall,	Sharpe,
Bourque,	Haig,	McDonald	Sinclair,
Buchanan,	Harmer,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Calder,	Haydon,	McGuire,	Carleton),
Cantley,	Horner,	McRae,	Smith
Chapais	Horsey,	Meighen,	(Wentworth),
(sir Thomas),	Hugessen,	Michener,	Stevenson,
Copp,	Hushion,	Molloy,	Sutherland,
Dandurand,	Jones,	Murdock,	Tanner,
David,	King,	Paquet,	Webster,
Dennis,	Lacasse,	Parent,	White,
Donnelly,			Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément:

Par l'honorable sénateur Farris:

De *British Columbia Telephone Company*.

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces:

De Leonard Moore, de Sherbrooke, Québec, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie Ange Dupuis Moore.

De Iris Ester Westerberg Duffy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec St. Clair Cyrus Duffy.

De Manson Wilton Roach, de Montréal, Québec, acheteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bertha Mae Stapley Roach.

De Vera Black Slatkin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alfred Slatkin.

De Vivienne Rhodes Whitaker Storey, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leonard Alexander Storey.

De Eileen Henrietta Seville Orchin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Orchin.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Farris, il est

Ordonné: Que ladite pétition de *British Columbia Telephone Company* soit maintenant lue et regue.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MERCREDI, le 5 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Hubert Fox, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, expéditeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thelma Isabel Farnham Fox, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MERCREDI, le 5 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Jean Fletcher, de la cité de Granby, province de Québec, domestique, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec George Henry Fletcher, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MERCREDI, le 5 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Bald Ellison, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Bertram Ellison, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 7 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Clavell Filliter Stroud, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Geraldine Elizabeth Pimm Stroud, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 7 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Marion Grey McKay, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Inglis McKay, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 7 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frances Goldberg Joseph, de la cité de Cambridge, Etat de Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benjamin Joseph, de la cité de Montréal, province de Québec, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 7 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Weill Sedlak, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec Karl Johann Sedlak, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 14 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marguerite-Marie-Rita Duchesneau Goulet, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Gérard-Roger Goulet, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 14 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edna Irene Yertaw, de la cité de Kingston, province d'Ontario, bonne-infirmière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Herbert Yertaw, du canton de Hatley, comté de Stanstead, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00 en ceuvreure des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 14 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gordon Alexander Cowan, de la cité de Westmount, province de Québec, censeur de câbles, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Turnbull Binns Cowan, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 14 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Cameron MacLaurin Nelson, de la cité de Montréal, province de Québec, aide-dentiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Kenneth Nelson, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 14 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ann Elsie Buckley, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec John Bladon Buckley, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 14 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kenneth Grier Thornton, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Muriel Beverley Thornton, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 14 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hubert Earl Roberts, de la cité de Charlottetown, province de l'Île du Prince-Edouard, commerçant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Viola Roberts, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 18 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Elizabeth Cunningham Wheatley, de la cité de Montréal, province de Québec, opératrice de machines, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Leonard Wheatley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00, en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 18 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Theresa Downard Street, de la ville de Saint-Lambert, comté de Chambly, province de Québec, téléphoniste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec William Lorne Street, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le dix-neuvième rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 18 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Greig, de la cité de Montréal, province de Québec, fabricant de chaudières, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent

son mariage avec Ruth Jones Greig, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
- Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le vingtième rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 18 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lloyd Charles Edward Francis Fulford, de la cité de Westmount, province de Québec, gérant de réclamations, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Isabel Feild Fulford, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le vingt et unième rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 18 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph-Gaston-Yvano-René Dupuis, de la cité de Québec, province de Québec, médecin, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jeanne Bousquet Dupuis, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le vingt-deuxième rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 18 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Audrey Alexine Stephenson Smyth, de la cité de Montréal, province de Québec, spécialiste en produits de beauté, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Desmond Humphreys Smyth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 21 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Shapiro Denenberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Denenberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00, en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le vingt-quatrième rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

VENDREDI, le 21 mars 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de David Rainville, de la cité de Hull, province de Québec, boulanger, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec Mercedès Rainville, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport du ministère des Mines et des Ressources pour l'année budgétaire se terminant le 31 mars 1940.

Notes échangées entre le Ministre de Sa Majesté à Washington et le Secrétaire d'état des Etats-Unis au sujet de l'application et de l'interprétation de l'accord relatif aux forces navales qui peuvent exister sur les Grands Lacs en vertu de l'entente Rush-Bagot, en 1817. (Versions française et anglaise).

Copie du rapport soumis au Président des Etats-Unis d'Amérique et au premier ministre du Canada par le comité temporaire canadien du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent et par le comité consultatif américain du Saint-Laurent, comme suit:

1. Rapport conjoint soumis par le comité.
2. Rapport des Ingénieurs transmis par le comité.
3. Détail estimatif du coût. (Versions anglaise et française).

Copie de correspondance et de documents relatifs au développement du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, 1938-1941, à savoir:—

Partie I: Conventions avec les Etats-Unis et avec l'Ontario au sujet du développement du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Partie II: Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis au sujet du développement du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Partie III: Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario au sujet du développement du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Partie IV: Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Québec concernant l'aménagement du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Partie V: Plan général (Copies anglaises et françaises).

Aussi,—Un sommaire des parties principales dudit traité: histoire de l'entreprise; événements conduisant aux conventions.

Aussi,—Correspondance exposant des opinions légales sur la validité d'un Traité fondé sur l'autorité législative du Congrès et ayant pour auteurs le conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères, le sous-ministre de la Justice, le conseiller juridique du ministère d'Etat et le procureur général des Etats-Unis.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (22), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 26 mars 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi 27 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Ian Bladen Buckley, de Montréal, quelquefois appelé John Bladen Buckley, est-il lieutenant en service actif dans l'armée canadienne de Sa Majesté?

2. Ian Bladen Buckley, quelquefois appelé John Bladen Buckley, était-il lieutenant dans l'armée de Sa Majesté à Kingston, Ontario, en mai 1940? Dans l'affirmative, entre quelles dates a-t-il été en service à Kingston?

3. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa en août 1940? Dans l'affirmative, avait-il une permission de s'absenter le 6 et le 7 août 1940, ou était-il en service à ces dates?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

4. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 9 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

5. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 16 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date (et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

6. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 6 septembre 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

MOTION

Pour mercredi 26 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

5 mars—1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi 26 mars 1941

No 1.

5 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi constituant en corporation la mission ukrainienne catholique du Très Saint Rédempteur."—(L'honorable sénateur Hayden).

No 2.

25 mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Hubert Fox avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

25 mars—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Dorothy Jean Fletcher avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

25 mars—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lillian Bald Ellison avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

25 mars—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Clavell Filliter Stroud avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

25 mars—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Marion Grey McKay avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

25 mars—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Frances Goldberg Joseph avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

25 mars—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alice Weill Sedlak avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

25 mars—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

25 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Edna Irene Yertaw avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

25 mars—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Gordon Alexander Cowan avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

25 mars—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marion Cameron Ulac Laurin Nelson avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

25 mars—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ann Elsie Buckley avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

25 mars—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Kenneth Grier Thornton avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

25 mars—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Hubert Earl Roberts avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 16.

25 mars—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Annie Elizabeth Cunningham Wheatley avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 17.

25 mars—Prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Dorothy Theresa Downard Street avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 18.

25 mars—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de John Greig avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 19.

25 mars—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lloyd Charles Edward Francis Fulford avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 20.

25 mars—Prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Joseph Gaston Ivano René Dupuis avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 21.

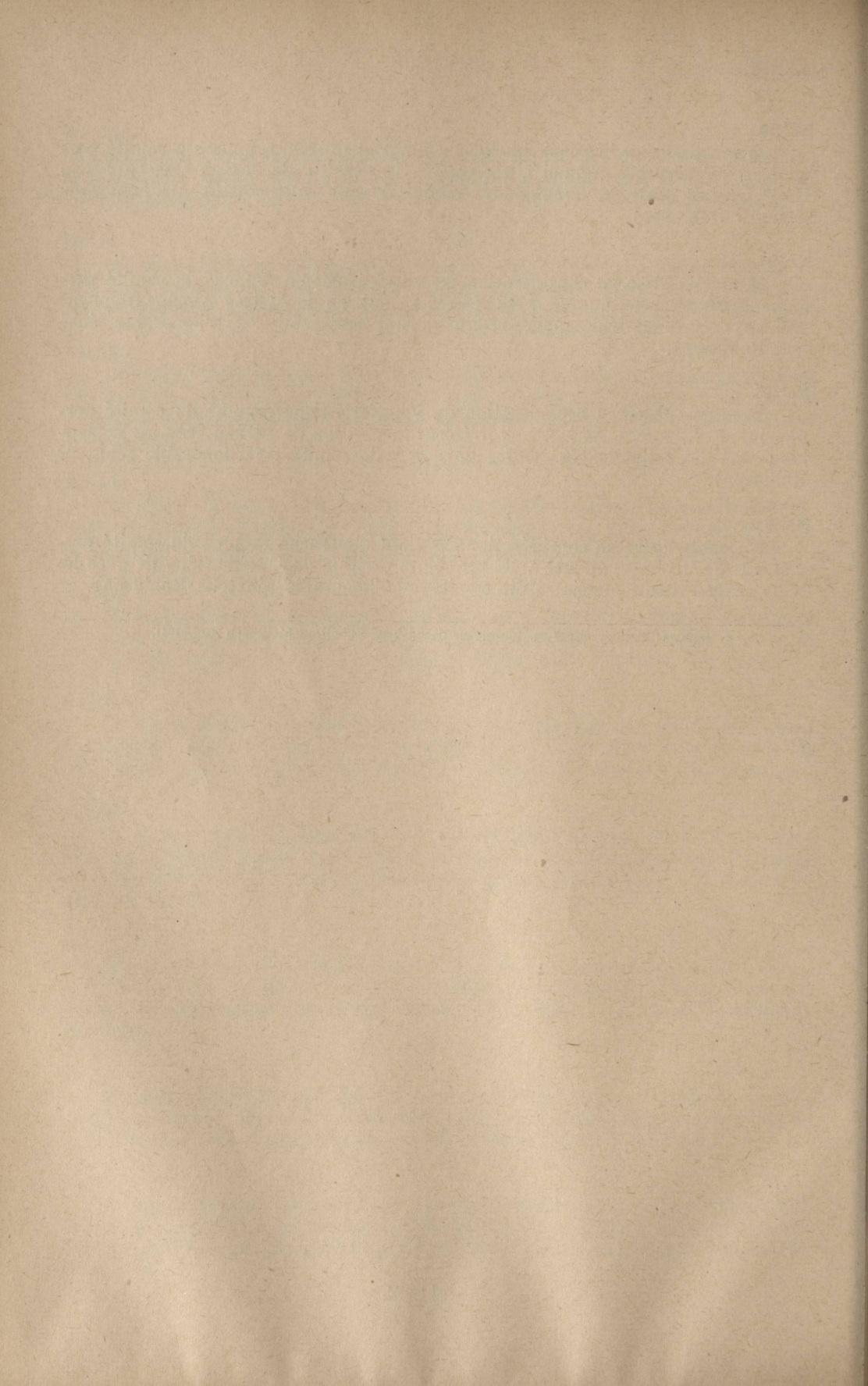
25 mars—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Audrey Alexine Stephenson Smyth avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 22.

25 mars—Prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lillian Shapiro Denenberg avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 23.

25 mars—Prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de David Rainville avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).



No 12

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 26 mars 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Donnelly,	King,	Prévost,
Aylesworth	Elliott,	Lacasse,	Quinn,
(sir Allen),	Euler,	Léger,	Rainville,
Barnard,	Fafard,	L'Espérance,	Rhodes,
Beaubien	Fallis,	Little,	Riley,
(Montarville),	Farris,	MacArthur,	Robicheau,
Beauregard,	Foster,	Macdonald	Robinson,
Black,	Gordon,	(Cardigan),	St-Père,
Blais,	Gouin,	MacLennan,	Sauvé,
Blondin,	Graham,	Marcotte,	Sharpe,
Bourque,	Green,	Marshall,	Sinclair,
Buchanan,	Griesbach,	McDonald	Smith (Victoria-
Calder,	Haig,	(Shédiac),	Carleton),
Cantley,	Harmer,	McGuire,	Smith (Wentworth),
Chapais	Hayden,	McRae,	Stevenson,
(sir Thomas),	Horner,	Meighen,	Sutherland,
Copp,	Horsey,	Michener,	Tanner,
Coté,	Howard,	Molloy,	Turgeon,
Dandurand,	Hugessen,	Murdock,	Webster,
David,	Hushion,	Paquet,	White,
Dennis,	Jones,	Parent,	Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et reçues :

De la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui stipule que le chapitre cent trent-neuf des Statuts du Canada, 4-5 Edouard VII, ainsi que ses dispositions, s'appliquera à la corporation formée par la fusion de ladite compagnie avec *Kenora Paper Mills, Limited, The Fort Frances Pulp and Paper Company, Limited, The Keewatin Lumber Company, Limited* et *The Keewatin Power Company Limited*, et que les droits, pouvoirs et privilèges et obligations conférés ou imposés sous l'autorité dudit chapitre à ladite Compagnie prendront effet au bénéfice de ladite corporation et la lieront.

De la *United Grain Growers Limited*, demandant l'adoption d'une loi lui donnant le pouvoir de diviser ses actions en catégories, et qui pourvoit à d'autres objets.

De *The Wawanesa Mutual Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui modifie le loi qui l'a constituée en corporation de façon à pourvoir à des classes supplémentaires d'assurance et à d'autres objets.

Du Très Révérend Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique du Vicariat Apostolique de la Baie James, demandant que lui et ses successeurs en office soient constitués en une corporation portant nom "La Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James", et en anglais, *The Roman Catholic Episcopal Corporation of James Bay*.

De la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui modifie le loi qui l'a constituée en corporation de façon à pourvoir à des classes supplémentaires d'assurance et à d'autres objets.

L'honorable sénateur Sauvé propose :

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;
2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";
3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à mardi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (19), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires (Poissons et coquillages)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (23), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la Cité d'Ottawa", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint-Rédempteur", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Hubert Fox, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Jean Fletcher, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lillian Bald Ellison, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Clavell Filliter Stroud, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Marion Grey McKay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frances Goldberg Joseph, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Weill Sedlak, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edna Irene Yertaw, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gordon Alexander Cowan, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marion Cameron MacLaurin Nelson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ann Elsie Buckley, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Kenneth Grier Thornton, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Hubert Earl Roberts, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Annie Elizabeth Cunningham Wheatly, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Theresa Downard Street, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Greig, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lloyd Charles Edward Francis Fulford, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Gaston Yvano René Dupuis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Audrey Alexine Stephenson Smyth, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lillian Shapiro Denenberg, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de David Rainville, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

- Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hubert Fox".
- Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher".
- Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison".
- Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud".
- Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay".
- Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph".
- Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak".
- Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet".
- Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Irene Yertaw".
- Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Elsie Buckley".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley".

Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street".

Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Greig".

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Yvano René Dupuis".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Davil Rainville".

Les dits bills sont lus pour la première fois, et

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 27 mars 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi 27 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Ian Bladen Buckley, de Montréal, quelquefois appelé John Bladen Buckley, est-il lieutenant en service actif dans l'armée canadienne de Sa Majesté?

2. Ian Bladen Buckley, quelquefois appelé John Bladen Buckley, était-il lieutenant dans l'armée de Sa Majesté à Kingston, Ontario, en mai 1940? Dans l'affirmative, entre quelles dates a-t-il été en service à Kingston?

3. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa en août 1940? Dans l'affirmative, avait-il une permission de s'absenter le 6 et le 7 août 1940, ou était-il en service à ces dates?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

4. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 9 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

5. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 16 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

6. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 6 septembre 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

Pour vendredi 28 mars 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Black:

26 mars—Qu'il demandera au gouvernement et, après avoir reçu les réponses aux questions posées, qu'il attirera l'attention du gouvernement sur la question:

1. Les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils l'intention d'établir un système de centralisation du contrôle du trafic sur une partie de leur réseau dans le Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse?

- 2. Dans l'affirmative, quel est le coût estimatif d'une pareille installation?
- 3. Ce système de centralisation a-t-il été établi sur quelque chemin de fer au Canada?
- 4. Dans l'affirmative, sur quelle distance?
- 5. L'outillage est-il fabriqué au Canada?
- 6. Dans la négative, où l'outillage doit-il être acheté?
- 7. Ce système a-t-il été en opération en d'autres endroits où le climat d'hiver et la neige produisent des conditions comme celles qui se produisent à l'endroit où cette installation est projetée?

1941

36 mars—Deuxième lecture du (Bill D.) intitulé: "Loi pour faire des John Hubert Fox" (L'honorable sénateur Robinson)

26 mars—Deuxième lecture du (Bill E.) intitulé: "Loi pour faire des Dorothy Joan Fisher" (L'honorable sénateur Robinson)

20 mars—Troisième lecture du (Bill F.) intitulé: "Loi pour faire des Clavell Filmer Stoud" (L'honorable sénateur Robinson)

26 mars—Troisième lecture du (Bill G.) intitulé: "Loi pour faire des Mary Jane" (L'honorable sénateur Robinson)

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi 27 mars 1941

No 1.

26 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 19), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

26 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires (Poissons et coquillages)".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

26 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 23), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour vendredi 28 mars 1941

No 1.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill D), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hubert Fox".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill E), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill F), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill G), intitulé: "Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill H), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Irene Yertaw".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 16.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 17.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Greig".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 18.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill U), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 19.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill V), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gaston Yvano René Dupuis".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 20.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill W), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 21.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill X), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 22.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill Y), intitulé: "Loi pour faire droit à David Rainville".—(L'honorable sénateur Robinson).

Pour mardi 1er avril 1941**No 1.**

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

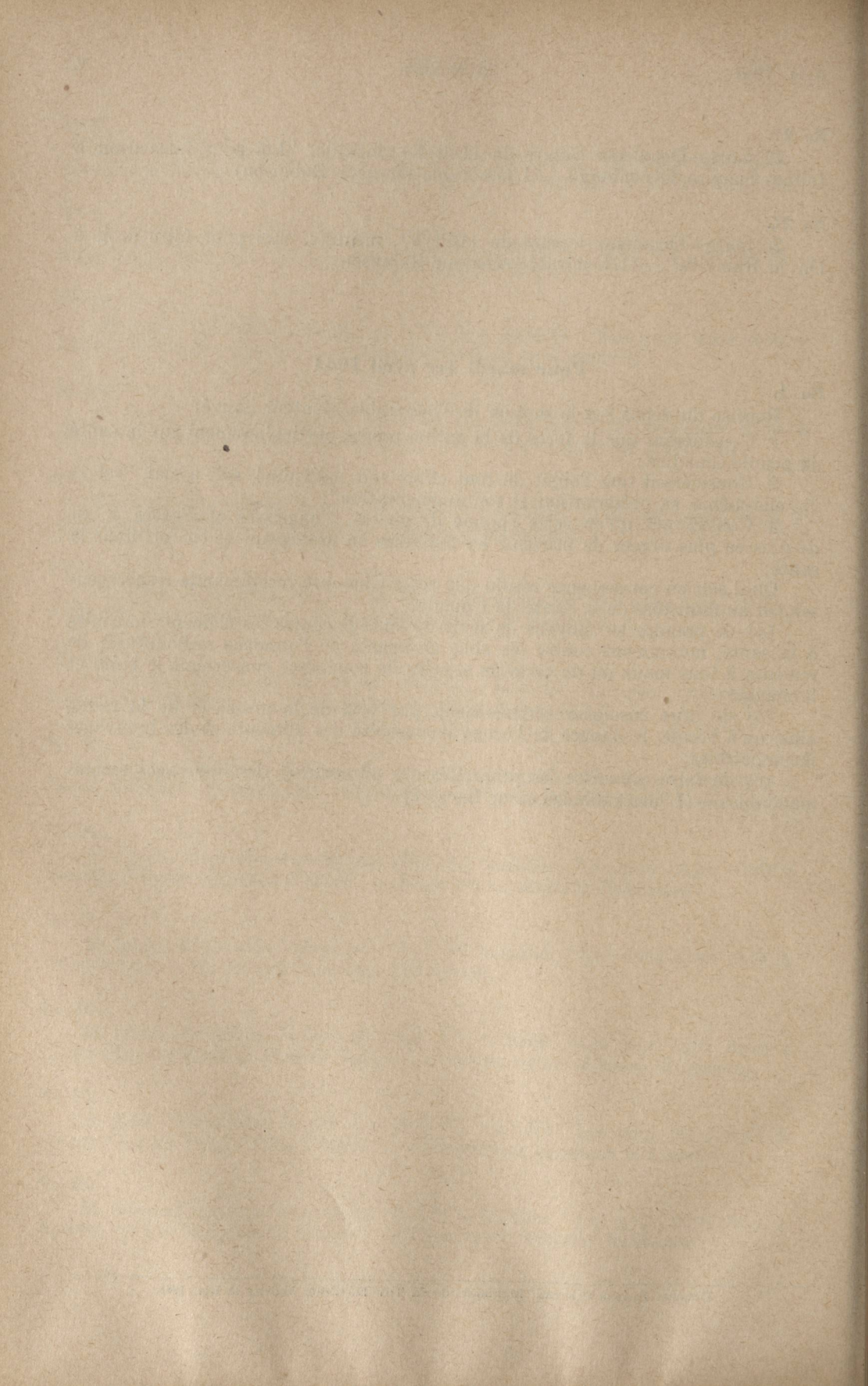
3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministre de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Lacasse).



No 13

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 27 mars 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	Lambert,	Prévost,
Aylesworth	Elliott,	Léger,	Quinn,
(sir Allen),	Euler,	L'Espérance,	Rainville,
Barnard,	Fafard,	Little,	Rhodes,
Beaubien	Fallis,	MacArthur,	Riley,
(Montarville),	Farris,	Macdonald	Robicheau,
Black,	Foster,	(Cardigan),	Robinson,
Blais,	Gordon,	MacLennan,	St-Père,
Blondin,	Graham,	Marcotte,	Sauvé,
Bourque,	Green,	Marshall,	Sharpe,
Buchanan,	Haig,	McDonald	Sinclair,
Calder,	Harmer,	(Shédiac);	Smith (Victoria-
Cantley,	Hayden,	McGuire,	Carleton),
Chapais	Horner,	McRae,	Smith (Wentworth),
(sir Thomas),	Horsey,	Meighen,	Stevenson,
Copp,	Howard,	Michener,	Sutherland,
Coté,	Hugessen,	Molloy,	Tanner,
Dandurand,	Hushion,	Murdock,	Turgeon,
Dennis,	Jones,	Paquet,	White,
Donnelly,	King,	Parent,	Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du Comité permanent des Ordres permanents présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 27 mars 1941.

Le Comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

Votre comité a étudié les pétitions suivantes et il a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui stipule que le chapitre cent trente-neuf des Statuts du Canada, 4-5 Edouard VII, ainsi que ses dispositions, s'appliquera à la corporation formée par la fusion de ladite compagnie avec *Kenora Paper Mills, Limited, The Fort Frances Pulp and Paper Company, Limited, The Keewatin Lumber Company, Limited* et *The Keewatin Power Company Limited*, et que les droits, pouvoirs et privilèges et obligations conférés ou imposés sous l'autorité dudit chapitre à ladite Compagnie prendront effet au bénéfice de ladite corporation et la lieront.

De la *United Grain Growers Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui lui donne le pouvoir de diviser ses actions en catégories, et qui pourvoit à d'autres objets.

De *The Wawanesa Mutual Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui modifie la loi qui l'a constitué en corporation de façon à pourvoir à des classes supplémentaires d'assurance et à d'autres objets.

Du Très Révérend Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique du Vicariat Apostolique de la Baie James, demandant que lui et ses successeurs en office soient constitués en une corporation portant nom "La Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James", et en anglais, *The Roman Catholic Episcopal Corporation of James Bay*.

De la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui modifie la loi qui l'a constituée en corporation de façon à pourvoir à des classes supplémentaires d'assurance et à d'autres objets.

De la *British Columbia Telephone Company*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son capital social et qui pourvoit à d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Horsey, pour l'honorable sénateur McGuire, présente au Sénat un bill (Z), intitulé: "Loi concernant la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable sénateur Paterson, présente au Sénat un bill (A-2), intitulé: "Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Farris présente au Sénat un bill (B-2), intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*".

Ledit bill est lu pour la première fois,

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Farris, il est

Ordonné: Que la règle 23 (f) soit suspendue en tant qu'elle se rapporte audit bill, et que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable sénateur Coté présente au Sénat un bill (C-2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Haig présente au Sénat un bill (D-2), intitulé: "Loi concernant *The Wawanesa Mutual Insurance Company*".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Haig, il est

Ordonné: Que la règle 23 (f) soit suspendue en tant qu'elle se rapporte audit bill, et que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent de la Banque et du Commerce.

L'honorable sénateur Buchanan présente au Sénat un bill (E-2), intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers Limited*".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 25 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Hortense Bienvenue, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georges Bienvenue, de la cité de Québec, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 25 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Evelyn May Gray Ladouceur, de la cité de Westmount, province de Québec, opératrice de machines Burroughs, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hector Wallace Ladouceur, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 25 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie-Jeanne-Germaine Grenier Legendre, de la ville d'Amos, province de Québec, opératrice de presse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Wilfrid Legendre, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 25 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie-Adeline-Alice Miron Lefebvre, de la cité de Montréal, province de Québec, modiste, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolvait son mariage Léonide Lefebvre, autrement connu sous le nom de Lionel Lefebvre, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le bill (19), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'Ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires. (Poissons et coquillages)", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné jusqu'à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (23), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation d'Ottawa", est lu pour la deuxième fois.

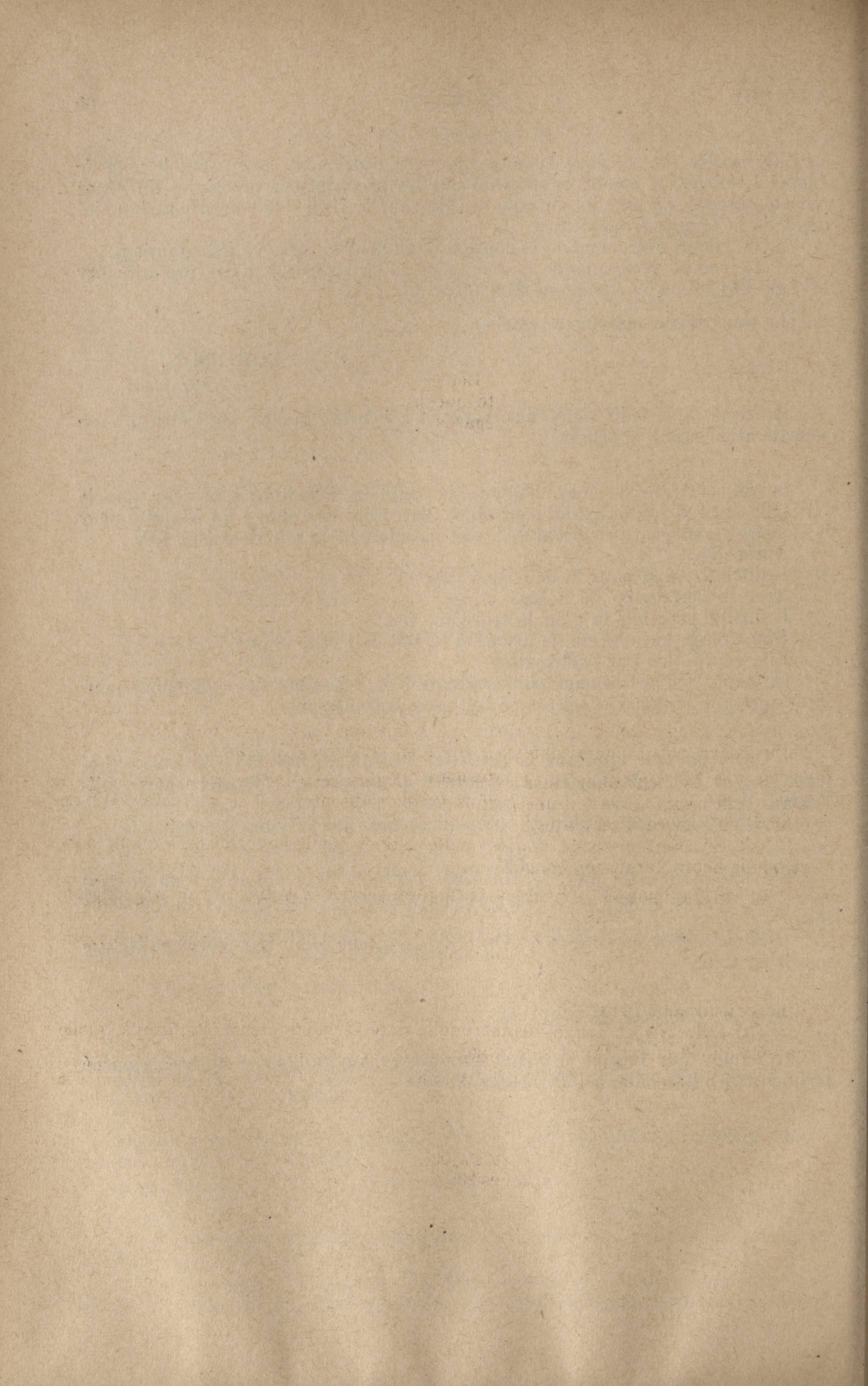
Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une troisième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 1er avril 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi 1er avril 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Ian Bladen Buckley, de Montréal, quelquefois appelé John Bladen Buckley, est-il lieutenant en service actif dans l'armée canadienne de Sa Majesté?

2. Ian Bladen Buckley, quelquefois appelé John Bladen Buckley, était-il lieutenant dans l'armée de Sa Majesté à Kingston, Ontario, en mai 1940? Dans l'affirmative, entre quelles dates a-t-il été en service à Kingston?

3. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa en août 1940? Dans l'affirmative, avait-il une permission de s'absenter le 6 et le 7 août 1940, ou était-il en service à ces dates?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

4. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 9 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

5. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 16 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

6. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 6 septembre 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

No 2.

Par l'honorable sénateur Black:

26 mars—Qu'il demandera au gouvernement et, après avoir reçu les réponses aux questions posées, qu'il attirera l'attention du gouvernement sur la question:

1. Les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils l'intention d'établir un système de centralisation du contrôle du trafic sur une partie de leur réseau dans le Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse?

2. Dans l'affirmative, quel est le coût estimatif d'une pareille installation?
3. Ce système de centralisation a-t-il été établi sur quelque chemin de fer au Canada?
4. Dans l'affirmative, sur quelle distance?
5. L'outillage est-il fabriqué au Canada?
6. Dans la négative, où l'outillage doit-il être acheté?
7. Ce système a-t-il été en opération en d'autres endroits où le climat d'hiver et la neige produisent des conditions comme celles qui se produisent à l'endroit où cette installation est projetée?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi 1er avril 1941

No 1.

27 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 23), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

27 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires (Poissons et coquillages)".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill D), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hubert Fox".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill E), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill F), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill G), intitulé: "Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill H), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Irene Yertaw".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 16.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 17.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 18.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 19.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Greig".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 20.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill U), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 21.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill V), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gaston Yvano René Dupuis".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 22.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill W), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 23.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill X), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 24.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill Y), intitulé: "Loi pour faire droit à David Rainville".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 25.

27 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Z), intitulé: "Loi concernant la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*".—(L'honorable sénateur McGuire).

No 26.

27 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A2), intitulé: "Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*".—(L'honorable sénateur Paterson).

No 27.

27 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James".—(L'honorable sénateur Coté).

No 28.

27 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E2), intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers Limited*".—(L'honorable sénateur Buchanan).

No 29.

27 mars—Prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Hortense Bienvenue avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 30.

27 mars—Prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Evelyn May Gray Ladouceur avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 31.

27 mars—Prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marie Jeanne Germaine Grenier Legendre avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 32.

27 mars—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marie Adeline Alice Miron Lefebvre avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 33.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Lacasse).

No 14

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 1er avril 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farris,	MacArthur,	Raymond,
Ballantyne,	Foster,	Macdonald	Rhodes,
Barnard,	Gouin,	(Cardigan),	Riley,
Beaubien	Graham,	MacLennan,	Robicheau,
(Montarville),	Green,	Marcotte,	Robinson,
Beauregard,	Haig,	Marshall,	St-Père,
Black,	Hardy,	McDonald	Sauvé,
Blais,	Harmer,	(Shédiac),	Sharpe,
Bourque,	Hayden,	McGuire,	Sinclair,
Buchanan,	Horner,	McRae,	Smith (Victoria-
Calder,	Horsey,	Meighen,	Carleton),
Copp,	Howard,	Michener,	Smith
Coté,	Hugessen,	Molloy,	(Wentworth),
Dandurand,	Jones,	Murdock,	Stevenson,
Donnelly,	King,	Paquet,	Sutherland,
Duffus,	Lacasse,	Parent,	Tanner,
Elliott,	Lambert,	Paterson,	Webster,
Euler,	Léger,	Prévost,	White,
Fafard,	L'Espérance,	Quinn,	Wilson.
Fallis,	Little,	Rainville,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable président du Comité des divorces:

De Sarto Desnoyers, de Montréal, Québec, pharmacien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Gabrielle Arcand Desnoyers.

L'honorable président du Comité permanent des Divorces présente le vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 28 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Iris Ester Westerberg Duffy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec St. Clair Cyrus Duffy.

2. Demande ayant été faite pour obtenir l'autorisation de retirer la pétition, le Comité recommande que ladite autorisation soit accordée.

3. Le Comité recommande que la taxe parlementaire payée sous l'autorité de la Règle 140 soit remise à M. J. W. Long, Montréal, Québec, avocat du pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 28 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Helenorah Keturah Donowa Harris, de la cité de Montréal, province de Québec, domestique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec William Charles Harris, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 28 mars 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Henry John Barrington Nevitt, de la cité de Montréal, province de Québec, ingénieur électricien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Françoise Lenoir Nevitt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (13), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (26), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Black attire l'attention du Gouvernement sur la matière contenue dans son interpellation, à laquelle il fut répondu aujourd'hui, concernant l'établissement d'un système de centralisation du contrôle du trafic sur une partie du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada dans le Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse.

Débat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport annuel des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1940. (Editions française et anglaise).

Rapport annuel *Canadian National (West Indies) Steamship, Limited*, pour l'année terminée le 31 décembre 1940. (Editions anglaise et française).

Rapport annuel de la firme *George A. Touche & Company*, vérificateurs des comptes du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1940. (Editions anglaise et française).

Suivant l'Ordre du jour, le bill (23), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que ce bill a été adopté par le Sénat, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires. (Poissons et coquillages)" est lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément comme suit:

Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hubert Fox".

Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher".

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison".

Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud".

Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay".

Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph".

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Irene Yertaw".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley".

Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street".

Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Greig".

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Yvano René Dupuis".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à David Rainville".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture des bills suivants:

Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak".

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley", et
Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts".
Ordonné: Que lesdits Ordres du jour soient ajournés à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Z), intitulé: "Loi concernant la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*" est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A-2), intitulé: "Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*" est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Hayden, pour l'honorable sénateur Paterson, il est

Ordonné: Que la Règle 119 soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au bill (A-2), intitulé: "Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*".

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C-2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James", est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E-2), intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers Limited*", est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorcés auquel a été renvoyée la pétition de Hortense Bienvenue, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorcés auquel a été renvoyée la pétition de Evelyn May Gray Ladouceur, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des Divorcés auquel a été renvoyée la pétition de Marie Jeanne Germaine Grenier Legendre, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorcés auquel a été renvoyée la pétition de Marie Adeline Alice Miron Lefebvre, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense Bienvenue".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn May Gray Ladouceur".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Jeanne Germaine Grenier Legendre".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Adeline Alice Miron Lefebvre".

Lesdits bills sont lus pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 2 avril 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 2 avril 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Ian Bladen Buckley, de Montréal, quelquefois appelé John Bladen Buckley, est-il lieutenant en service actif dans l'armée canadienne de Sa Majesté?

2. Ian Bladen Buckley, quelquefois appelé John Bladen Buckley, était-il lieutenant dans l'armée de Sa Majesté à Kingston, Ontario, en mai 1940? Dans l'affirmative, entre quelles dates a-t-il été en service à Kingston?

3. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa en août 1940? Dans l'affirmative, avait-il une permission de s'absenter le 6 et le 7 août 1940, ou était-il en service à ces dates?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

4. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 9 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

5. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 16 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

6. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 6 septembre 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

No 2.

Par le très honorable sénateur Meighen:

1er avril—Qu'il demandera au gouvernement si des représentations de quelque sorte ont été faites, avant l'évacuation de Dunkerque, par le Gouvernement canadien au Gouvernement britannique au sujet du refus, de l'hésitation ou du retard de firmes britanniques à fournir à des maisons canadiennes les plans ou devis nécessaires ou autres données essentielles devant servir à la production de matériel de guerre ou de munitions de quelque sorte.

MOTIONS

Pour mercredi, le 2 avril 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

1er avril—Qu'il attirera l'attention du Gouvernement sur la construction au Canada de navires de guerre et de navires marchands, et sur le capital britannique placé au Canada dans la production de matériel de guerre.

Pour jeudi, le 3 avril 1941

No 1.

Par le très honorable sénateur Meighen:

1er avril—Qu'il proposera qu'un Ordre du Sénat soit émis pour la production d'une copie de toutes représentations, lettres, documents, télégrammes ou autres communications adressées, avant l'évacuation de Dunkerque, par le Gouvernement canadien au gouvernement britannique, se rapportant plus ou moins directement au refus, à l'hésitation ou au retard de firmes britanniques à fournir à des maisons canadiennes les plans ou devis nécessaires ou autres données essentielles devant servir à la production de matériel de guerre ou de munitions de quelque sorte.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 2 avril 1941

No 1.

1^{er} avril—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires (Poissons et coquillages)".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill D), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hubert Fox".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill E), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill F), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill G), intitulé: "Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill H), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Irene Yertaw".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

1^{er} avril—Troisième lecture du (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

1er avril—Troisième lecture du (Bill R), intitulé: “Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 13.

1er avril—Troisième lecture du (Bill S), intitulé: “Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 14.

1er avril—Troisième lecture du (Bill T), intitulé: “Loi pour faire droit à John Greig”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 15.

1er avril—Troisième lecture du (Bill U), intitulé: “Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 16.

1er avril—Troisième lecture du (Bill V), intitulé: “Loi pour faire droit à Joseph Gaston Yvano René Dupuis”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 17.

1er avril—Troisième lecture du (Bill W), intitulé: “Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 18.

1er avril—Troisième lecture du (Bill X), intitulé: “Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 19.

1er avril—Troisième lecture du (Bill Y), intitulé: “Loi pour faire droit à David Rainville”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 20.

1er avril—Deuxième lecture d’un projet de loi (Bill 12), intitulé: “Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux”.—(L’honorable sénateur Dandurand).

No 21.

1er avril—Deuxième lecture d’un projet de loi (Bill 13), intitulé: “Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux”.—(L’honorable sénateur Dandurand).

No 22.

1er avril—Deuxième lecture d’un projet de loi (Bill 26), intitulé: “Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937”.—(L’honorable sénateur Dandurand).

No 23.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill J), intitulé: “Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 24.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill M), intitulé: “Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan”.—(L’honorable sénateur Robinson).

No 25.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 26.

26 mars—Deuxième lecture du (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 27.

1er avril—Prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Iris Ester Westerberg Duffy, pour remise de la taxe parlementaire.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 28.

1er avril—Prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Belenarah Keturah Donowa Harris, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 29.

1er avril—Prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Henry John Barrington Nevitt, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 30.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense Bienvenue".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 31.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn May Gray Ladouceur".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 32.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Jeanne Germaine Legendre".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 33.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Adeline Alice Miron Lefebvre".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 34.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur King).

No 15

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 2 avril 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	L'Espérance,	Quinn,
Aylesworth	Farris,	Little,	Rainville,
(sir Allen),	Foster,	Logan,	Raymond,
Ballantyne,	Gordon,	MacArthur,	Rhodes,
Barnard,	Gouin,	Macdonald	Riley,
Beaubien	Graham,	(Cardigan),	Robicheau,
(Montarville),	Green,	MacLennan,	Robinson,
Beauregard,	Haig,	Marcotte,	St-Père,
Black,	Hardy,	Marshall,	Sauvé,
Blais,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Blondin,	Hayden,	(Shédiac),	Sinclair,
Bourque,	Horner,	McGuire,	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horsey,	McRae,	Carleton),
Calder,	Howard,	Meighen,	Smith
Copp,	Howgen,	Michener,	(Wentworth),
Coté,	Hushion,	Molloy,	Stevenson,
Dandurand,	Jones,	Murdock,	Sutherland,
Donnelly,	King,	Paquet,	Tanner,
Duffus,	Lacasse,	Parent,	Turgeon,
Elliott,	Lambert,	Paterson,	Webster,
Euler,	Léger,	Prévost,	White,
Fafard,			Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée.

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces:
De Ethel Gerson Kalmanovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption
d'une loi qui dissout son mariage avec Louis E. Kalmanovitch.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 1er avril 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pauline Myrle Barr Gauld, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Edgar Gauld, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, 1er avril 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Alice Veillet Piché, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant de laiterie, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elzéar Piché, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (D-2), intitulé: "Loi concernant *The Wawanesa Mutual Life Insurance Company*" rapporte que le comité a examiné ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (A-2), intitulé: "Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 30. Après le mot "Limited", insérer les mots suivants: "de même qu'aux successeurs et ayants-droit de cette Corporation".

2. Page 1. Après la clause 1 du bill, ajouter la suivante comme clause 2 dudit bill:

2. Rien dans la présente loi ou dans le chapitre cent-trente-neuf des statuts de 1905 n'exemptera ladite *Ontario and Minnesota Power Company Limited*, ou ladite Corporation devant être formée par fusion, ou ses successeurs ou ayants-droit, des dispositions de la *Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides*.

Lesdits amendements sont agréés, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (B-2), intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*", rapporte que le comité a examiné ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Farris propose que ce bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint Rédempteur", rapporte que le comité a examiné ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Ballantyne attire l'attention du Gouvernement sur la construction en Canada de navires de guerre et de navires marchands, et sur le capital britannique placé au Canada dans la production de matériel de guerre.

Débat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires. (Poissons et coquillages)", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément pour la troisième fois, comme suit:

Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hubert Fox".

Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher".

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison".

Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud".

Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay".

Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph".

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Irene Yertaw".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley".

Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street".

Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Greig".

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Yvano René Dupuis".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à David Rainville".

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (12), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (13), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (26), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937", est lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robinson propose que le bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak" soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est, sur division, lu une deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robinson propose que le bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan" soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est, sur division, lu une deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robinson propose que le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckle", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ladite motion est retirée.

L'honorable sénateur Robinson propose alors que ledit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robinson propose que le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est, sur division, lu une deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces concernant la pétition de Iris Ester Westerberg, Duffy.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helenorah Keturah Donowa Harris, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Henry John Barrington Nevitt, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Helenorah Keturah Donowa Harris".

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Barrington Nevitt".
Lesdits bills sont lus pour la première fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont alors lus, sur division, une deuxième et une troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Ils sont, sur division, résolus par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus une deuxième fois, comme suit:

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense Bienvenue".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn May Gray Ladouceur".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Jeanne Germaine Grenier Legendre".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Adeline Alice Miron Lefebvre".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont alors lus une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur King).

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 3 avril 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 3 avril 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Ian Bladen Buckley, de Montréal, quelquefois appelé John Bladen Buckley, est-il lieutenant en service actif dans l'armée canadienne de Sa Majesté?

2. Ian Bladen Buckley, quelquefois appelé John Bladen Buckley, était-il lieutenant dans l'armée de Sa Majesté à Kingston, Ontario, en mai 1940? Dans l'affirmative, entre quelles dates a-t-il été en service à Kingston?

3. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa en août 1940? Dans l'affirmative, avait-il une permission de s'absenter le 6 et le 7 août 1940, ou était-il en service à ces dates?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

4. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 9 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

5. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 16 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

6. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 6 septembre 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

No 2.

Par le très honorable sénateur Meighen:

1er avril—Qu'il demandera au gouvernement si des représentations de quelque sorte ont été faites, avant l'évacuation de Dunkerque, par le Gouvernement canadien au Gouvernement britannique au sujet du refus, de l'hésitation ou du retard de firmes britanniques à fournir à des maisons canadiennes les plans ou devis nécessaires ou autres données essentielles devant servir à la production de matériel de guerre ou de munitions de quelque sorte.

MOTION**Pour jeudi, le 3 avril 1941****No 1.**

Par le très honorable sénateur Meighen:

1er avril—Qu'il proposera qu'un Ordre du Sénat soit émis pour la production d'une copie de toutes représentations, lettres, documents, télégrammes ou autres communications adressées, avant l'évacuation de Dunkerque, par le Gouvernement canadien au gouvernement britannique, se rapportant plus ou moins directement au refus, à l'hésitation ou au retard de firmes britanniques à fournir à des maisons canadiennes les plans ou devis nécessaires ou autres données essentielles devant servir à la production de matériel de guerre ou de munitions de quelque sorte.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 3 avril 1941

No 1.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur King).

No 16

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 3 avril 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fafard,	Léger,	Prévost,
Aylesworth	Fallis,	L'Espérance,	Quinn,
(sir Allen),	Farris,	Little,	Rainville,
Ballantyne,	Foster,	Logan,	Rhodes,
Barnard,	Gordon,	MacArthur,	Riley,
Beaubien	Gouin,	Macdonald	Robicheau,
(Montarville),	Graham,	(Cardigan),	Robinson,
Beauregard,	Green,	MacLennan,	St-Père,
Black,	Haig,	Marcotte,	Sauvé,
Blais,	Hardy,	Marshall,	Sharpe,
Blondin,	Harmer,	McDonald	Sinclair,
Bourque,	Hayden,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horner,	McGuire,	Carleton),
Calder,	Horsey,	McRae,	Smith
Copp,	Howard,	Meighen,	(Wentworth),
Coté,	Hugessen,	Michener,	Stevenson,
Dandurand,	Hushion,	Molloy,	Sutherland,
Donnelly,	Jones,	Murdock,	Tanner,
Duffus,	King,	Paquet,	White,
Elliott,	Lacasse,	Parent,	Wilson.
Euler,	Lambert,	Paterson,	

PRIÈRES.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Myrle Barr Gauld".

Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Alice Veillet Piché".

Lesdits bills sont, sur division, lus pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus une deuxième et une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Sur motion du très honorable sénateur Meighen, il est

Ordonné: Qu'un Ordre du Sénat soit émis pour la production d'une copie de toutes représentations, lettres, documents, télégrammes ou autres communications adressées, avant l'évacuation de Dunkerque, par le Gouvernement canadien au gouvernement britannique, se rapportant plus ou moins directement au refus, à l'hésitation ou au retard de firmes britanniques à fournir à des maisons canadiennes les plans ou devis nécessaires ou autres données essentielles devant servir à la production de matériel de guerre ou de munitions de quelque sorte.

Suivant l'Ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport annuel du Trust des Titres des Chemins de fer Nationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1940. (Editions anglaise et française).

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 4 avril 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour vendredi, le 4 avril 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Ian Bladen Buckley, de Montréal, quelquefois appelé John Bladen Buckley, est-il lieutenant en service actif dans l'armée canadienne de Sa Majesté?

2. Ian Bladen Buckley, quelquefois appelé John Bladen Buckley, était-il lieutenant dans l'armée de Sa Majesté à Kingston, Ontario, en mai 1940? Dans l'affirmative, entre quelles dates a-t-il été en service à Kingston?

3. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa en août 1940? Dans l'affirmative, avait-il une permission de s'absenter le 6 et le 7 août 1940, ou était-il en service à ces dates?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

4. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 9 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

5. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 16 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

6. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 6 septembre 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

Pour lundi, le 7 avril 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

3 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. A quelle date Alice Weill Sedlak a-t-elle obtenu l'autorisation temporaire d'entrer au Canada?

2. A quelle date un avocat, représentant Alice Weill Sedlak, a-t-il fait des représentations au gouvernement au sujet d'un divorce que Madame Sedlak désirait obtenir?

3. A quelle date le Comité des divorces du Sénat a-t-il, pour la première fois, entendu des représentations de la part de Madame Alice Weill Sedlak, et quelle décision le Comité des divorces a-t-il pris à cette époque?

4. A quelle date un changement s'est-il produit dans le statut que "l'autorisation temporaire" faisait à Madame Alice Weill Sedlak?

5. D'après les lois du Canada, un divorce peut-il être accordé à une personne qui ne répond pas à la définition de "sujet canadien", contenue dans la Loi d'immigration?

6. D'après la loi, un pétitionnaire peut-il obtenir un divorce contre un défendeur qui n'a jamais mis le pied sur le sol canadien, à la suite d'une preuve entièrement présentée par des personnes qui ne sont pas "citoyens du Canada"?

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 4 avril 1941

No 1.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Bourque).

No 17

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Vendredi 4 avril 1941

Deux heures et demie de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	L'Espérance,	Rhodes,
Aylesworth	Gordon,	Little,	Riley,
(sir Allen),	Gouin,	Logan,	Robicheau,
Barnard,	Graham,	MacArthur,	Robinson,
Black,	Green,	Macdonald	St-Père,
Blondin,	Haig,	(Cardigan),	Sauvé,
Bourque,	Hardy,	MacLennan,	Sharpe,
Buchanan,	Harmer,	Marçotte,	Sinclair,
Calder,	Hayden,	McGuire,	Smith (Victoria-
Copp,	Horner,	McRae,	Carleton),
Coté,	Horsey,	Michener,	Stevenson,
Dandurand,	Howard,	Molloy,	Sutherland,
Donnelly,	Jones,	Murdock,	Tanner,
Duff,	King,	Paquet,	Webster,
Duffus,	Lacasse,	Parent,	White,
Elliott,	Lambert,	Paterson,	Wilson.
Fallis,	Léger,	Quinn,	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire Adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est alors lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 4 avril 1941.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable Sir Lyman P. Duff, Juge en chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à 3.15 heures p.m., pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire Adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa, Ont.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (25), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite,
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (57), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1941", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le treizième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable Président du Comité des divorces:

De Dorrien Edson Weaver, de Montréal, Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Cameron Turner Weaver.

L'Ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné que ledit Ordre du jour soit ajourné jusqu'à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, étant venue et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du très honorable substitut du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le greffier lit comme suit les titres des Bills à sanctionner:

Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa;

Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires. (Poissons et coquillages);

Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux;

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux;

Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937.

A ces bills, le greffier du Sénat accorde la sanction royale dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ces bills”.

Alors l'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général comme suit:

“QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public”.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1941.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills”.

Le greffier ayant donné lecture des titres de ces bills,

A ces bills, le greffier du Sénat accorde la sanction royale dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills”.

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mardi, le treizième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 13 mai 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, le 13 mai 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Murdock:

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Ian Bladen Buckley, de Montréal, quelquefois appelé John Bladen Buckley, est-il lieutenant en service actif dans l'armée canadienne de Sa Majesté?

2. Ian Bladen Buckley, quelquefois appelé John Bladen Buckley, était-il lieutenant dans l'armée de Sa Majesté à Kingston, Ontario, en mai 1940? Dans l'affirmative, entre quelles dates a-t-il été en service à Kingston?

3. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa en août 1940? Dans l'affirmative, avait-il une permission de s'absenter le 6 et le 7 août 1940, ou était-il en service à ces dates?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

4. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 9 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

5. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 16 août 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

6. (a) Le lieutenant Buckley était-il en service à Petawawa ou en congé le vendredi, 6 septembre 1940?

(b) S'il était en congé, depuis quelle date et quelle heure et jusqu'à quelle date et quelle heure durait son congé?

No 2.

Par l'honorable sénateur Murdock:

3 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. A quelle date Alice Weill Sedlak a-t-elle obtenu l'autorisation temporaire d'entrer au Canada?

2. A quelle date un avocat, représentant Alice Weill Sedlak, a-t-il fait des représentations au gouvernement au sujet d'un divorce que Madame Sedlak désirait obtenir?

3. A quelle date le Comité des divorces du Sénat a-t-il, pour la première fois, entendu des représentations de la part de Madame Alice Weill Sedlak, et quelle décision le Comité des divorces a-t-il pris à cette époque?

4. A quelle date un changement s'est-il produit dans le statut que "l'autorisation temporaire" faisait à Madame Alice Weill Sedlak?

5. D'après les lois du Canada, un divorce peut-il être accordé à une personne qui ne répond pas à la définition de "sujet canadien", contenue dans la Loi d'immigration?

6. D'après la loi, un pétitionnaire peut-il obtenir un divorce contre un défendeur qui n'a jamais mis le pied sur le sol canadien, à la suite d'une preuve entièrement présentée par des personnes qui ne sont pas "citoyens du Canada"?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 13 mai 1941

No 1.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

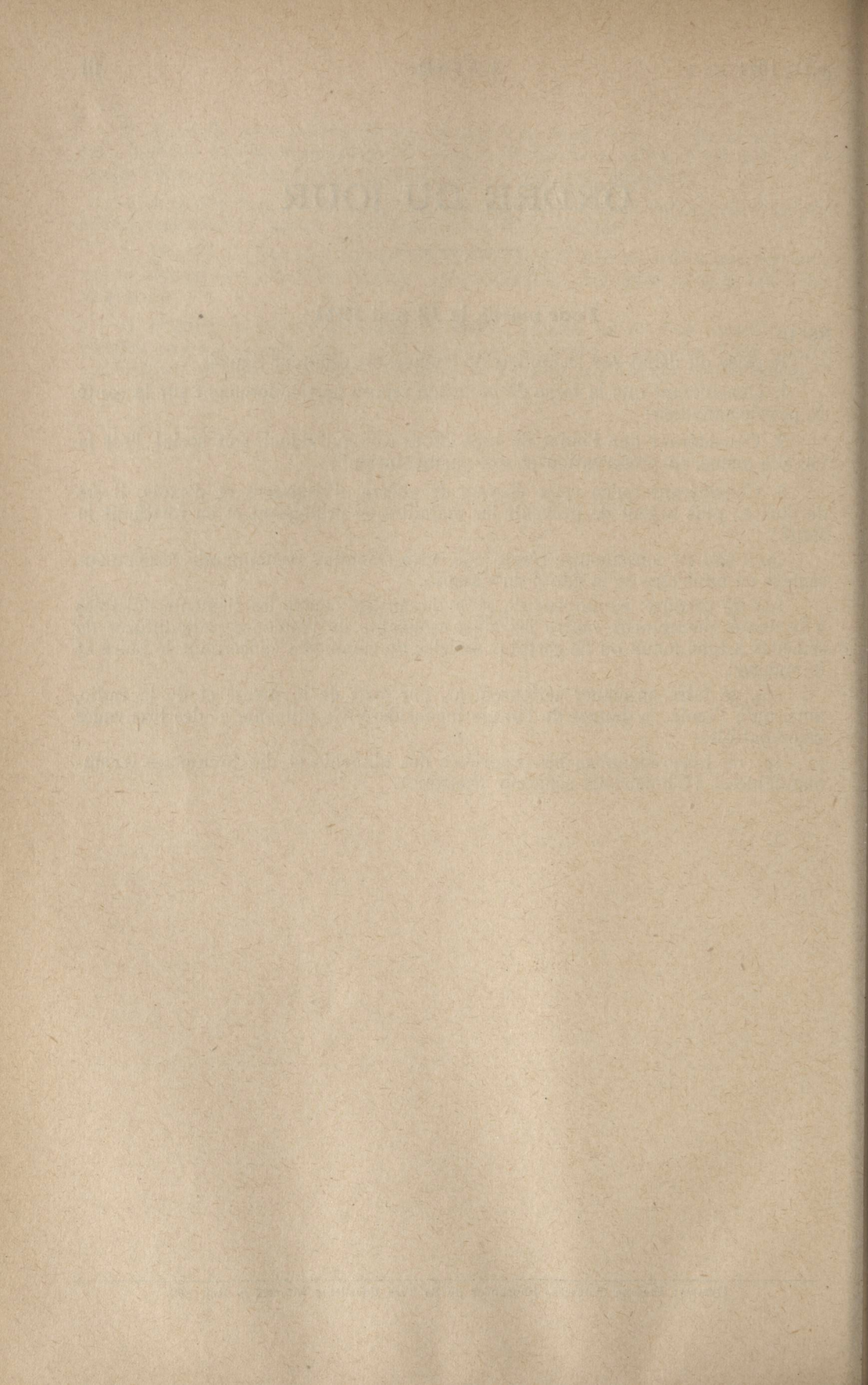
3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Bourque).



No 18

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 13 mai 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	David,	Lambert,	Paquet,
(sir Allen),	Duff,	Léger,	Parent,
Ballantyne,	Elliott,	L'Espérance,	Paterson,
Beaubien	Fafard,	Little,	Prévost,
(Montarville),	Gouin,	Macdonald	Rainville,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
Baptiste),	Haig,	Breton-Ouest),	Riley,
Beauregard,	Hardy,	Marcotte,	Robinson,
Blondin,	Harmer,	Marshall,	St-Père,
Buchanan,	Hayden,	McDonald	Sauvé,
Calder,	Horsey,	(Shédiac),	Sharpe,
Cantley,	Howard,	McGuire,	Stevenson,
Chapais	Hugessen,	McRae,	Sutherland,
(sir Thomas),	Hushion,	Meighen,	Tanner,
Copp,	Jones,	Michener,	Webster,
Dandurand,	King,	Murdock,	White.

PRIÈRES.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 4 avril 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrud Kohn Storper, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dunziu Storper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

C. W. ROBINSON.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 4 avril 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick William James Hobbs, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant adjoint, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dolorès Evangeline Guilmette Hobbs, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

C. W. ROBINSON.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 13 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport comme suit:

Le comité recommande que la limite du temps fixée pour la réception des pétitions concernant les bills de Divorces soit prolongée au mardi 20 mai 1941.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité permanent des Divorcés.

De David MacDonald, de Montréal, Québec, concierge, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Esther Dorothy Southwick MacDonald.

De Stanley Jackson, de Montréal, Québec, journaliste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Janet Naomi Turner Jackson, autrement connue sous le nom de Ruth Turner Jackson.

De Irène Codiac Murphy, de Montréal, Québec, serveuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nelson Peter Murphy.

De Elizabeth (Elspeth) Brown Rattray Selkirk Morphy, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence Mansfield Morphy.

De Elizabeth Marie Rossenger Hatfield, de Montréal, Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Holmes Hatfield.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:—

Rapport du Commissaire fédéral du chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1941.—Loi sur le Chômage et la Crise agricole, 1940.

Rapport de la Commission du Service civil sur les positions exclues de l'application de la Loi du Service civil.

A l'appel de l'Ordre du jour le Sénat pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

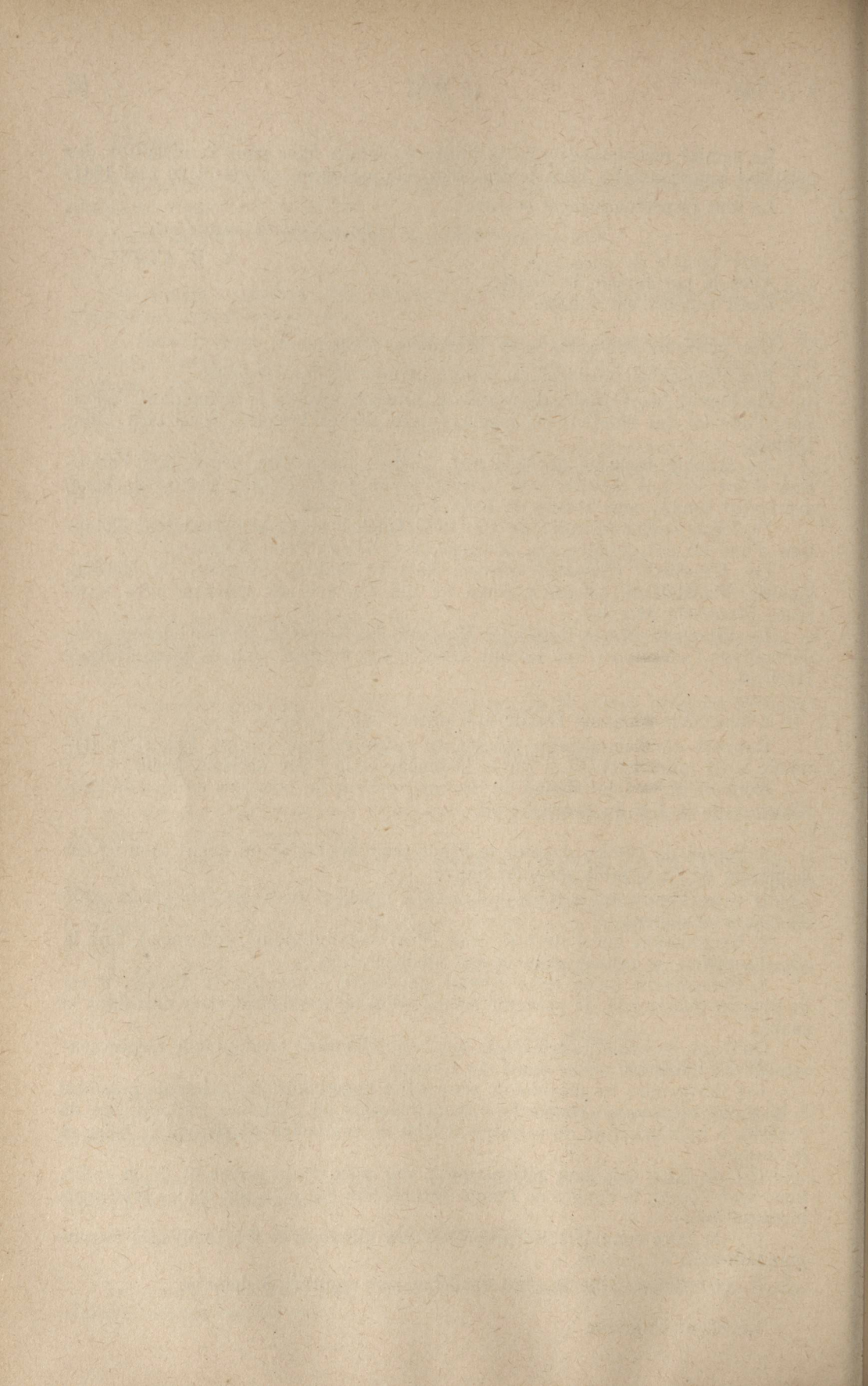
(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 14 mai 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS

Pour mercredi, le 14 mai 1941

No 1.

Par le très honorable sénateur Meighen:

13 mai—Qu'il émane de cette Chambre une ordonnance pour la production d'une copie des minutes de toutes les réunions de la Conférence des Associations de défense, tenues en 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936, dans la cité d'Ottawa.

No 2.

Par l'honorable sénateur Hayden:

13 mai—Que les taxes parlementaires versées relativement au Bill C, intitulé: "Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint Rédempteur" soient remboursées à MM. Ewart, Scott, Kelley & Howard, avocats, Ottawa, Ontario, procureurs des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 14 mai 1941

No 1.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Bourque).

No 2.

13 mai—Prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces au sujet de la pétition de Gertrud Kohn Storper.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

13 mai—Prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces au sujet de la pétition de Frederick William James Hobbs.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 19

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 14 mai 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	David,	Léger,	Paterson,
Aylesworth	Duff,	L'Espérance,	Prévost,
(sir Allen),	Elliott,	Little,	Rainville,
Ballantyne,	Euler,	Macdonald	Rhodes,
Beaubien	Fafard,	(Richmond-Cap-	Riley,
(Montarville),	Gordon,	Breton-Ouest),	Robinson,
Beaubien (St-Jean-	Gouin,	Marcotte,	St-Père,
Baptiste),	Graham,	Marshall,	Sharpe,
Beauregard,	Haig,	McDonald	Smith (Victoria-
Blondin,	Hardy,	(Shédiac),	Carleton),
Buchanan,	Harmer,	McGuire,	Stevenson,
Calder,	Hayden,	McRae,	Sutherland,
Cantley,	Horsey,	Meighen,	Tanner,
Chapais	Howard,	Michener,	Turgeon,
(sir Thomas),	Hugessen,	Moraud,	Webster,
Copp,	Jones,	Murdock,	White,
Coté,	King,	Paquet,	Wilson.
Dandurand,	Lambert,	Parent,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur McRae, du Comité permanent de la Banque et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Z), intitulé: "Loi concernant la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*", rapporte que le Comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Tanner, du Comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (C2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James", rapporte que le Comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Copie des règlements édictés sous l'autorité de la Loi du Ministère des Pensions et de la Santé publique, par un ordre en conseil daté du 10 mai 1941. (C.P. 2763).

L'honorable sénateur Copp présente au Sénat un bill (N2), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce".

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion du très honorable sénateur Meighen, il est

Ordonné: Qu'il émane de cette Chambre une ordonnance pour la production d'une copie des minutes de toutes les réunions de la Conférence des Associations de défense, tenues en 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936, dans la cité d'Ottawa.

Sur motion de l'honorable sénateur Hayden, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires versées relativement au Bill C, intitulé: "Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint-Rédempteur" soient remboursées à MM. Ewart, Scott, Kelley & Howard, avocats, Ottawa, Ontario, procureurs des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit renvoyé à la prochaine séance.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gertrud Kohn Storper, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frederick William James Hobbs, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Kohn Storper".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William James Hobbs".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois, et

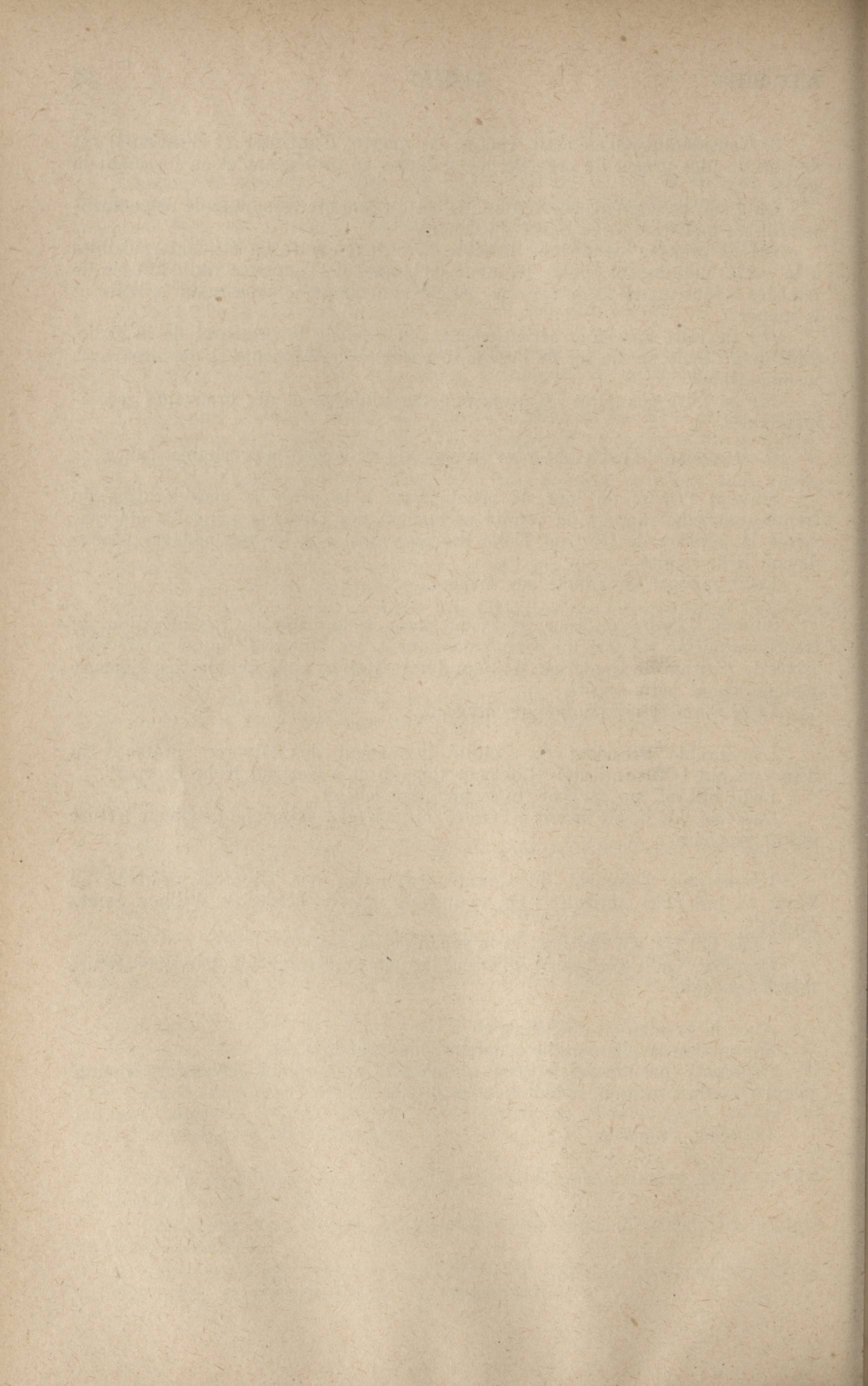
Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 20 mai 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour mardi, 20 mai 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Coté:

14 mai—Que les taxes parlementaires versées relativement au Bill C2, intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James" soient remboursées à MM. Belcourt et Genest, avocats, Ottawa, Ontario, procureurs des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 20 mai 1941

No 1.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Bourque).

No 2.

14 mai—Deuxième lecture du Bill No N2, intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce.—(L'honorable sénateur Copp).

No 3.

14 mai—Deuxième lecture du Bill O2, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Kohn Storper".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

14 mai—Deuxième lecture du Bill P2, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William James Hobbs".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 20

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 20 mai 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	David,	King,	Paterson,
Aylesworth	Duff,	Lacasse,	Prévost,
(sir Allen),	Elliott,	Léger,	Quinn,
Ballantyne,	Euler,	L'Espérance,	Rainville,
Beaubien	Fafard,	Little,	Raymond,
(Montarville),	Fallis,	Maedonald	Rhodes,
Beaubien (St-Jean-	Farris,	(Richmond-Cap-	Riley,
Baptiste),	Foster,	Breton-Ouest),	Robinson,
Beauregard,	Gouin,	Marcotte,	St-Père,
Black,	Graham,	Marshall,	Sauvé,
Blais,	Haig,	McDonald	Sharpe,
Calder,	Hardy,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Cantley,	Harmer,	McGuire,	Carleton),
Chapais	Hayden,	Meighen,	Stevenson,
(sir Thomas),	Horner,	Moraud,	Sutherland,
Copp,	Howard,	Murdock,	Tanner,
Coté,	Hugessen,	Paquet,	Webster,
Dandurand,	Jones,	Parent,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

Le Greffier de la Chambre des Communes transmet au Sénat des messages ayant pour objet de retourner les bills suivants et d'informer le Sénat que la Chambre des Communes a adopté lesdits bills sans amendement, savoir:

- Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hubert Fox".
 Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher".
 Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison".
 Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud".
 Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay".
 Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph".
 Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak".
 Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet".
 Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Irène Yertaw".
 Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan".
 Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson".
 Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton".
 Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts".
 Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley".
 Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street".
 Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à John Greig".
 Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford".
 Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gaston Yvano René Dupuis".
 Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth".
 Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg".
 Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à David Rainville".
 Bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Hortense Bienvenue".
 Bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn May Gray Ladouceur".
 Bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Jeanne Germaine Grenier Legendre".
 Bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Adeline Alice Miron Lefebvre".
 Bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Helenorah Keturah Donowa Harris".
 Bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry John Barrington Nevitt".
 Bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Myrle Barr Gauld".
 Bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Alice Veillet Piché".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet le message suivant:

VENDREDI, le 16 mai, 1941.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre les témoignages, etc., déposés devant le comité de divorce du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions de John Hubert Fox, Dorothy Jean Fletcher, Lillian Bald Ellison, Clavell Filliter Stroud, Mary Marion Grey McKay, Frances Goldberg Joseph, Alice Weill Sedlak, Marguerite Marie Rita Duchesneau Goulet, Edna Irène Yertaw, Gordon Alexander Cowan, Marion Cameron MacLaurin Nelson, Kenneth Grier Thornton, Hubert Earl Roberts, Annie Elizabeth Cunningham Wheatley, Dorothy Theresa Downard Street, John Greig, Lloyd Charles Edward

Francis Fulford, Joseph Gaston Yvano René Dupuis, Audrey Alexine Stephenson Smyth, Lillian Shapiro Denenberg, David Rainville, Hortense Bienvenue, Evelyn May Gray Ladouceur, Marie Jeanne Germaine Grenier Legendre, Marie Adeline Miron Lefebvre, Helenorah Keturah Donowa Harris, Henry John Barrington Nevitt, Pauline Myrle Barr Gauld, et de Marie Alice Veillet Piché, toutes en instance de divorce; ainsi que les pièces justificatives qui s'y rapportent.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Haig, de la part du président suppléant du comité permanent de la Banque et du Commerce auquel a été renvoyé le Bill (E2) intitulé: "Loi concernant la United Grain Growers Limited", rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, lui a donné instructions d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 9. Après la clause 2 (1) du bill, insérer ce qui suit comme paragraphe (2) de cette clause:

"(2) Si, au cours d'une année, le montant gagné par la Compagnie est tel qu'il permette le paiement de quelque dividende privilégié en totalité ou en partie, ce montant sera payé en libération d'un tel dividende pour ladite année, ou deviendra cumulatif pour être payé au cours d'une année subséquente avant que tout autre dividende soit payé".

2. Page 2, ligne 10. Substituer le chiffre (3) au chiffre (2) du paragraphe.

3. Page 3, ligne 19. Après le mot "dividende", insérer, "qui n'est pas un dividende privilégié".

4. Page 3, ligne 24. Après le mot "un", insérer "tel".

5. Page 3, lignes 32 et 33. Supprimer les mots "les administrateurs de"; et substituer "aura" au mot "auront".

6. Page 4, ligne 10. Après le mot "d'Etat", insérer "du Canada".

Lesdits amendements sont approuvés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill auquel il désire son concours.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 13 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vivienne Rhodes Whitaker Storey, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolvent son mariage avec Leonard Alexander Storey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. R. COPP,

Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorcés, présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 13 mai 1941.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dora Lemish Boyer, de la cité de Montréal, province de Québec, garnisseuse de chapeaux, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Israël Boyer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. R. COPP,

Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorcés, présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 13 mai 1941.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Muriel Mary Murphy Carvey, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent le mariage avec Roderick Alphonse Patrick Carvey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$160.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. R. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 13 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eileen Henrietta Seville Orchin, de la cité de Lachine, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Orchin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. R. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 13 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edythe Bertrude Dover Schawl, de la cité de Cornwall, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isidore Schawl, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. R. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 16 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Agnes Mary Johnson Messett, de la cité de Montréal, province de Québec, teneuse de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Patrick Messett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 16 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Manson Wilton Roach, de la cité de Montréal, province de Québec, acheteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bertha Stanley Roach, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 16 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Marie Rossenberg Hatfield, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Holmes Hatfield, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le Comité recommande que la pétition ne soit pas accordée parce que les allégations contenues au paragraphe 5 de ladite pétition n'ont pas été prouvées à la satisfaction du Comité.

3. Le Comité recommande que la somme payée au compte de la taxe parlementaire soit remboursée à M. J. A. Budyk, Montréal, province de Québec, procureur de la pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président du Comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivienne Rhodes Whitaker Storey".

Bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Lemish Boyer".

Bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Mary Murphy Carvey".

Bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Henrietta Seville Orchin".

Bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edythe Gertrude Dover Schawl".

Bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Johnson Messett",

et

Bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Manson Wilton Roach".

Lesdits bills sont, sur division, lus pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus une deuxième et une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Sur motion de l'honorable sénateur Côté, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires versées relativement au Bill C2, intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James" soient remboursées à MM. Belcourt et Genest, avocats, Ottawa, Ontario, procureurs des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada;

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant la boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit renvoyé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Copp propose la deuxième lecture du bill (N2), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce, 1930".

Après débat, il est

Ordonné: Que le débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus la deuxième fois, savoir:

Bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Kohn Storper".

Bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William James Hobbs".

Avec la permission du Sénat, lesdits bills sont alors, sur division, lus la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 27 mai 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 27 mai 1941

No 1.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Bourque).

No 2.

20 mai—Reprise du débat sur la deuxième lecture du Bill N2, intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce".—(L'honorable sénateur Calder).

No 21

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 27 mai 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Elliott,	Léger,	Paquet,
Aylesworth	Euler,	L'Espérance,	Parent,
(sir Allen),	Fafard,	Macdonald	Paterson,
Beaubien	Farris,	(Richmond-Cap-	Prévost,
(Montarville),	Gouin,	Breton-Ouest),	Quinn,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	Macdonald	Rainville,
Baptiste),	Griesbach,	(Cardigan),	Rhodes,
Black,	Haig,	MacLennan,	Riley,
Blais,	Hardy,	Marcotte,	Robicheau,
Bourque,	Hayden,	Marshall,	Robinson,
Buchanan,	Horner,	McDonald	St-Père,
Chapais	Horsey,	(Shédiac),	Sauvé,
(sir Thomas),	Howard,	McGuire,	Sharpe,
Copp,	Hugessen,	McRae,	Sinclair,
Coté,	Hushion,	Meighen,	Stevenson,
Dandurand,	Jones,	Michener,	Sutherland,
David,	King,	Molloy,	Tanner,
Duff,	Lacasse,	Moraud,	Webster,
Duffus,	Lambert,	Murdock,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (75), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu une deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (76), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu une deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (78), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", pour laquelle elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu une deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des Banques et du commerce.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 20 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth (Elspeth) Brown Rattray Selkirk Morphy, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence Mansfield Morphy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 20 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Stanley Jackson, de la cité de Montréal, province de Québec, journaliste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Janet Naomi Turner Jackson, autrement connue sous le nom de Ruth Turner Jackson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage. Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 23 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vera Black Slatkin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alfred Slatkin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$160.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 23 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Stella Cohen Baboushkin, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Hyman Baboushkin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 23 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dora Catherine Sullivan Evans, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Joseph Evans, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 23 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kate Abramovitch Reinblatt, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Reinblatt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande qu'à même la taxe parlementaire versée en vertu de la règle 140, la somme de \$100.00 soit remise à la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 23 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ilona Klein, autrement connue sous le nom de Eleanor Klein, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Klein, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par le règlement 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des Impressions des deux Chambres du Parlement, présente ce qui suit comme premier rapport de ce comité.

MERCREDI, le 21 mai 1941.

Le comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement présente son premier rapport comme suit:

Votre comité a étudié la liste ci-jointe des documents déposés au Sénat et à la Chambre des Communes durant la présente session et recommande qu'ils ne soient pas imprimés.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

7. Copie des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de l'article 2, chapitre 165, S.R.C., 1927,—Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 3859, approuvé le 13 août, 1940: transfert des pouvoirs et fonctions imposés au Secrétaire d'état du Canada, en vertu de la loi des charités de guerre, 1939, au ministre des services nationaux de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 3860, approuvé le 13 août, 1940: transfert des pouvoirs, attributions et fonctions imposés au Secrétaire d'état du Canada, en vertu de l'article premier de la loi modifiant la loi de l'impôt sur les revenus de guerre, 3 George VI, chapitre 6, au ministre des services nationaux de guerre: Exemptions et déductions.

7a. Arrêté en conseil C.P. 1055, approuvé le 13 février, 1941: transfert de l'administration de la loi qui place le charbon canadien utilisé dans l'industrie du fer et de l'acier sur un pied d'égalité avec le charbon importé, de la juridiction du ministre du Commerce à celle du ministre des Mines et des Ressources.

19a. Arrêté du conseil nommant le Gouverneur de la Banque du Canada et fixant son salaire, et copie de tous les arrêtés du conseil subséquents sur le même sujet.

21. Etat de la dépense du crédit pour les dépenses imprévues, Crédit 76, Loi des appropriations, 1940-1941, jusqu'au 31 octobre, 1940.

22. Copie de tous les arrêtés du conseil qui, depuis le 1er août 1939, ont autorisé l'émission de mandats du Gouverneur général, de même qu'un état montrant le montant dépensé en vertu de chaque mandat émis.

24. Liste des soldes de comptes, etc., des banques à chartre du Dominion du Canada au 31 décembre, 1940, en vertu de l'article 114, chapitre 24, 24-25 George V.

25. Liste des actionnaires des banques à chartre du Dominion du Canada au 31 décembre, 1940, en vertu de l'article 114, chapitre 24, 24-25 George V.

26. Listes des soldes de comptes, etc., dans les banques d'épargne de Québec au 31 décembre, 1940, en vertu de l'article 10 du chapitre 39, 24-25 George V.

27. Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec au 31 décembre, 1940, en vertu de l'article 9, du chapitre 39, 24-25 George V.

29. Troisième rapport annuel du fonctionnement de la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, Statuts du Canada 1938, chapitre 33, article 10, pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre, 1940.

30. (a) Etat des allocations accordées à des fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars, 1940, S.R.C., chapitre 24, article 14.

(b) Etat des allocations accordées aux personnes à charge de fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars, 1940, S.R.C., chapitre 24, article 14.

(c) Etat montrant le montant des avantages accordés en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars, 1940.

33a. Rapport de l'Auditeur sur l'exposé financier de la commission du prêt agricole canadien pendant l'année terminée le 31 mars, 1940; y compris le rapport de l'Auditeur au sujet du fonctionnement de la loi du prêt aux pêcheurs canadiens pendant l'année terminée le 31 mars, 1940.

33b. Etat montrant.—1. Chaque année civile, depuis 1936, combien d'actes hypothécaires a-t-on enregistrés au Manitoba en faveur de l'Office du prêt agricole canadien?

2. Chaque année civile, durant la même période, de combien d'avocats a-t-on retenu les services au Manitoba pour la préparation de ces actes hypothécaires et quels sont les noms de ces avocats?

3. De combien de ces hypothèques chacun de ces avocats s'est-il occupé, et quel a été le montant total d'argent versé à chacun pour cet ouvrage (a) en honoraires, (b) en déboursés?

4. Durant la même période, dans combien de cas l'Office du prêt agricole canadien fut-il dans l'obligation d'instituer des procédures contre le débiteur hypothécaire, quels sont les noms des avocats à qui l'on a confié ces causes, et quel montant total a-t-on versé à chaque avocat pour ces procédures (a) en honoraires, (b) en déboursés?

33c. Etat montrant—1. Combien d'hypothèques sur des fermes de la province du Nouveau-Brunswick sont inscrites au nom (a) de l'Office du prêt agricole canadien, (b) et du Bureau d'établissement de soldats?

2. Quelle est la valeur totale des hypothèques enregistrées au nom de chacun de ces organismes dans la province du Nouveau-Brunswick?

3. A combien de (a) foreclusions, (b) de ventes, chacun de ces organismes a-t-il procédé dans la province du Nouveau-Brunswick, durant 1939 et 1940?

4. Le gouvernement étudiera-t-il la question de mettre en vigueur pour deux ans, ou jusqu'au jour où les prix des produits et des terres agricoles seront stabilisés à un niveau raisonnable, un moratoire qui frapperait les hypothèques sur les fermes et le cheptel enregistrées au nom de l'Office du prêt agricole canadien et du Bureau d'établissement de soldats?

38. Rapport annuel du ministre des Finances et Etat de comptes de la Banque hypothécaire centrale, pour la période qui s'est terminée le 31 décembre, 1940.

42. Relevé des permis pour entrer ou demeurer au Canada délivrés en vertu de l'article 4 de la Loi de l'Immigration depuis l'élection du Parlement.

44. Rapport concernant les grains de semence et les dettes pour assistance en vertu des dispositions de l'article 2 du chapitre 51, 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne", du 1er avril, 1940 au 30 octobre, 1940.

45. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des terres fédérales, S.R.C., 1927, chapitre 113, article 75, depuis l'élection du Parlement.

46. Liste des baux, permis ou autres autorités annulés depuis le dernier rapport au Parlement en vertu des dispositions de S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96.

47. Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, S.R.C., 1927, chapitre 175, au sujet de la construction de travaux de drainage au cours de la présente année.

48. Etat relatif à la vente et à la location de certains terrains annulée par le département des affaires indiennes, ministère des mines et des ressources, du 1er janvier, 1940 au 31 octobre, 1940.

49. Relevé montrant le nombre d'affranchissements sous la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars, 1940.

51a. Copie de tous les règlements maintenant en vigueur que le Gouverneur en conseil a édictés en vertu des dispositions de la Loi concernant la Convention des oiseaux migrateurs et qui sont appliqués dans le territoire du Yukon.

51b. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, communications et autres documents échangés depuis 1935 entre le Gouverneur du territoire du Yukon et tout ministre fédéral et tout fonctionnaire du gouvernement du Canada au sujet de l'exécution, dans le territoire du Yukon, de la Loi concernant la Convention des oiseaux migrateurs, et au sujet de l'Ordonnance du Yukon sur le gibier.

58. Rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues du fonctionnement de la loi du service civil pendant l'année civile 1940.

62a. Etat montrant.—1. Durant chacune des années 1939 et 1940, combien de petits ouvrages, digues et étangs, construits en vertu de la Loi sur la restauration agricole des Prairies, dans la province de la Saskatchewan, le gouvernement a-t-il acceptés, approuvés et consenti à payer?

2. Durant chacune des années 1939 et 1940, quel montant le gouvernement a-t-il versé de ce chef dans les comtés de Yorkton, Melville, Lake Center, Moose-Jaw, Weyburn, Assiniboïa, et Qu'Appelle?

3. Parmi les ouvrages précédents, lesquels ont été construits (a) par des entrepreneurs, et (b) par les fermiers eux-mêmes?

62b. Copie de l'accord conclu entre le ministre de l'Agriculture et la *Northern Wood Preservers (Saskatchewan) Limited*, pour l'achat et le créosotage de piquets de clôture nécessaires à la construction d'enclos pour le pâturage en commun dans l'ouest du Canada, en vertu du programme du rétablissement agricole des Prairies, pendant l'année 1939; avec une copie de l'arrêté en conseil C.P. 223, approuvé le 31 janvier, 1939, au même sujet; et copie de la correspondance échangée entre le ministre de l'Agriculture et l'Auditeur général à ce sujet.

68a. Copies d'arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi sur l'aide aux chômeurs et l'assistance à l'agriculture, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 6369, approuvé le 9 novembre, 1940: modification de l'entente conclue entre le Dominion et la province du Manitoba au sujet des contributions fédérales aux déboursés de cette province pour l'assistance directe aux individus nécessiteux et approuvée par l'arrêté en conseil C.P. 3443, en date du 2 octobre, 1940: projet provincial de drainage de Grassmere.

Arrêté en conseil C.P. 6290, approuvé le 7 novembre, 1940: modification de l'entente conclue entre le Dominion et la province de la Saskatchewan au sujet des contributions fédérales aux secours directs pour les personnes nécessiteuses et pour terminer certains projets municipaux d'amélioration autorisés dans ladite province.

Arrêté en conseil C.P. 6291, approuvé le 7 novembre, 1940: modification de l'entente conclue entre le Dominion et la province du Nouveau-Brunswick au sujet de certains travaux spéciaux de secours dans ladite province.

68b. Arrêté en conseil C.P. 6471, approuvé le 13 novembre, 1940: renouvellement de prêts au montant de \$3,237,844.99 consentis à la province de la Colombie britannique, et acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

68c. Arrêté en conseil C.P. 6515, approuvé le 14 novembre, 1940: concernant un accord conclu avec la province de l'Alberta au sujet de l'emploi sur les fermes.

Arrêté en conseil C.P. 6516, approuvé le 14 novembre, 1940: concernant un accord conclu avec la province de la Colombie britannique au sujet de l'emploi sur les fermes.

Arrêté en conseil C.P. 6517, approuvé le 14 novembre, 1940: concernant un accord conclu avec la province du Manitoba au sujet de l'emploi sur les fermes.

68d. Arrêté en conseil C.P. 6877, approuvé le 25 novembre, 1940, pour renouveler le prêt d'une somme de \$6,192,000 à la province de l'Alberta, en acceptant comme garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

68e. Arrêté en conseil C.P. 6947, approuvé le 28 novembre 1940: pour autoriser un avance sur compte de \$675,000 à la province du Manitoba comme part du fédéral aux dépenses de secours direct, cette avance devant être défalquée du Poste No 120 des Crédits, 1940-41. (Spéciaux).

68f. Arrêté en conseil, C.P. 779, approuvé le 22 février, 1941: renouvellement d'un prêt d'une somme de \$5,710,000 à la province de la Colombie britannique, et acceptation en garantie d'un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

68g. Arrêté en conseil, C.P. 1482, approuvé le 28 février, 1941: modification de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec au sujet de la construction d'un égout collecteur dans la ville de Québec.

68h. Etat montrant:—1. Chaque année, depuis 1935, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il donnée aux diverses provinces pour assistance?

2. Quelle partie de cette somme était destinée à l'assistance aux chômeurs et quelle partie à l'assistance aux cultivateurs?

68i. Arrêté en conseil C.P. 1912, approuvé le 24 mars, 1941: modification de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, en date du 6 septembre, 1940, concernant les secours à accorder aux familles nécessiteuses qui vont s'établir sur des fermes dans ladite province.

Arrêté en conseil C.P. 1911, approuvé le 24 mars, 1941: au sujet de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario, en date du 9 juin, 1939, pour l'établissement sur des fermes de certaines familles choisies qui se trouvent dans la misère dans divers centres urbains de ladite province.

Arrêté en conseil C.P. 1865, approuvé le 24 mars, 1941: pour prolonger la période de temps accordée pour la construction d'un égout collecteur dans la ville de Québec, accord conclu entre le gouvernement fédéral et la province de Québec en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 1482, approuvé le 28 février, 1941, pour une période s'étendant du 1er avril, 1941, au 31 mars, 1942 (inclusivement).

Arrêté en conseil C.P. 1864, approuvé le 24 mars, 1941: modification de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario, en date du 24 octobre, 1940, au sujet de l'usage de terrains vagues pour y pratiquer la culture maraîchère comme mesure d'aide aux chômeurs dans ladite province.

68j. Arrêté en conseil C.P. 2179, approuvé le 31 mars, 1941: renouvellement d'un prêt au montant de \$4,805,722.62, pour une période d'un an à partir du 1er mai, 1941, consenti à la province du Manitoba comme garantie de prêts s'élevant à \$5,894,127.49 avancés par la Banque Royale du Canada pour permettre à ladite province de faire face à ses échéances à New-York.

Arrêté en conseil C.P. 2180, approuvé le 31 mars, 1941: consentement d'un prêt au montant de \$900,000.00 à la province de la Saskatchewan pour permettre à ladite province de payer, en partie, sa part des secours aux chômeurs jusqu'au 31 mars, 1941, acceptant en garantie un bon du Trésor de ladite province, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

68k. Arrêté en conseil C.P. 2550, approuvé le 15 avril, 1941: renouvellement d'un prêt au montant de \$2,871,396.34 consenti à la province de la Colombie britannique, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil C.P. 2551, approuvé le 15 avril, 1941: renouvellement d'un prêt au montant de \$1,946,000 consenti à la province de l'Alberta, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

68l. Arrêté en conseil C.P. 2357, approuvé le 4 avril, 1941: au sujet de la construction d'un égout dans la ville de Hull, P.Q.,

68m. Etat montrant:—

1. Depuis 1930, quel est le total des sommes que le gouvernement fédéral a dépensées pour l'assistance aux chômeurs, sous le régime de toutes les lois?
2. Depuis 1930, quel est le total estimatif des sommes que tous les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ont dépensées pour l'assistance aux chômeurs?

68n. Etat montrant:—

1. Les dernières statistiques relatives aux chômeurs?
2. Les noms des localités au Canada où il y a manque de main-d'œuvre?
3. La gravité de cette pénurie en (a) ouvriers exercés, (b) ouvriers non expérimentés, (c) ouvriers de ferme?

68o. Copie de tous télégrammes, lettres et autre correspondance échangés entre le gouvernement fédéral et tout gouvernement provincial, au sujet de la décision que le premier a prise de cesser de contribuer à l'assistance le, et après le 31 mars 1941;

Copie aussi de tous télégrammes, lettres et autre correspondance échangés entre le gouvernement fédéral et tout gouvernement provincial, durant l'année financière commencée le 1er avril 1940, au sujet des sommes que les gouvernements provinciaux doivent au gouvernement fédéral.

72a. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 134/813, approuvé le 1er février, 1941: remise de l'impôt de transformation sur le blé produit dans les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard, d'après les clauses de la loi de la commission canadienne du blé, chapitre 53, des statuts de 1935, telle que modifiée par le chapitre 25 des statuts de 1940.

72b. Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement ou tout ministère fédéral, ou toute commission fédérale, ou tout fonctionnaire de ces organismes et toute ou toutes personnes ou compagnies, au sujet des plaintes relatives à la taxe de transformation sur les produits du blé dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, et l'Île du Prince-Edouard.

77. Déclaration relative aux règlements du ministère des Pensions et de la Santé nationale adoptés durant la période du 1er mai, 1940 au 31 octobre, 1940.

77a. Règlements passés par le ministère des Pensions et de la Santé nationale par l'arrêté en conseil C.P. 204/6613, en date du 18 novembre, 1940.

77b. Arrêté en conseil C.P. 6282, approuvé le 27 novembre, 1940: pour créer la division du bien-être des Vétérans du ministère des Pensions et de la Santé nationale, dont la fonction sera de fournir des conseils et de l'assistance aux anciens membres des forces militaires en ce qui se rapporte à leur réintégration dans la vie civile, et pour remplir les autres devoirs qui pourront leur être assignés par le ministre des Pensions et de la Santé nationale en ce qui concerne le bien-être de ces anciens combattants.

77d. Arrêté en conseil C.P. 2763, approuvé le 10 mai, 1941: Règlements relatifs au traitement des anciens soldats qui ont fait du service actif pendant la guerre contre le Reich allemand.

78. Rapport relatif aux règlements établis en vertu de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, chapitre 151, S.R.C., 1927, du 1er mai au 31 octobre, 1940.

80. Etat relatif à la Loi de la santé sur les chantiers de construction, chapitre 91, article 5, S.R.C., 1927, du 1er mai, au 31 octobre, 1940.

83a. Etat montrant:—Le 31 décembre 1940, à Vancouver, Montréal et Halifax, quelles étaient les échelles de salaire pour le travail régulier et pour le travail supplémentaire, et quelles étaient les heures de travail des classes suivantes d'employés du Conseil des ports nationaux: constables; sergents de police, chefs de police; gardiens; pompiers; manœuvres; contremaîtres des ouvriers; balayeurs; chauffeurs; chauffeurs de camions; charpentiers; aides-charpentiers; contremaîtres des charpentiers; plombiers; aides-plombiers; électriciens; aides-électriciens; ajusteurs de tuyaux; aides-ajusteurs de tuyaux; aides-gréeurs; gréeurs; contremaîtres des gréeurs; forgerons; aides-forgerons; soudeurs; aides-soudeurs; peintres?

84a. Copie de tous énoncés de principes d'administration, de décisions, d'ordonnances ou de règlements que le Bureau des Gouverneurs de la Commission de radiodiffusion du Canada, ou l'administrateur général, ou tout haut fonctionnaire a déposés devant le gouvernement depuis le 1er janvier 1939 au sujet des émissions de nature politique ou controversables.

84b. Etat montrant:—1. Depuis le 1er septembre 1939, combien de ministres de la Couronne ont parlé au public par l'intermédiaire du réseau de la Commission de radiodiffusion du Canada?

2. Sur quel sujet, chacun de ces ministres a-t-il parlé?

88. Etat montrant les terrains vendus par la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien pendant l'année qui s'est terminée le 30 septembre, 1940, avec le nom des acquéreurs, en vertu des dispositions de l'article 8, chapitre 9, Victoria 49.

92c. Budget des dépenses des chemins de fer nationaux du Canada et de la marine marchande canadienne pour l'année civile 1941.

92d. Rapport du travail accompli et des dépenses faites jusqu'au 31 décembre 1940, en même temps que les dépenses prévues pour 1941, sous l'empire du chapitre 12, des Statuts du Canada, 1929, pour la construction par le réseau du Canadien-National d'aménagement de terminus, et de voies d'arrivée, ainsi que d'autres travaux, à et dans les environs de la ville de Montréal.

92f. Etat montrant:—1. Combien de membres constituent le Bureau d'administration du National-Canadien?

2. Quels sont leurs noms et adresses?

3. Quel traitement annuel verse-t-on à chacun?

4. Le cas échéant, quelles autres allocations leur verse-t-on?

5. Le cas échéant, quelles sommes ont-ils reçues en allocations durant l'année civile 1940?

101b. Copie des arrêtés en conseil concernant des règlements des Services nationaux de guerre, 1940. (Recrues).

101e. Arrêté en conseil, C.P. 1822, approuvé le 18 mars, 1941; modification et refonte des règlements relatifs à l'appel des recrues pour l'entraînement militaire jusqu'au 25 février, 1941.

101h. Arrêté en conseil C.P. 3040, approuvé le 29 avril 1941: nomination de M. Ernest John Brunning, de Westmount, P.Q., comme contrôleur des affaires, entreprises, transactions et fonctionnement de l'établissement d'Hamilton de la *National Steel Car Corporation Limited*, actuellement employé à la fabrication d'obus, douilles d'obus et autres munitions, ou fournitures destinés à la guerre dans laquelle Sa Majesté est engagée.

103c. Copie de toute correspondance, écrits, lettres, mémoires, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba ainsi que de Saskatchewan depuis le 1er janvier 1939 jusqu'à ce jour, relatifs à la Commission d'enquête royale Sirois-Dafoe sur les relations fédérales-provinciales.

104g. Copie de tous les marchés en régie intéressée et de tous les marchés à honoraires d'administration autorisant une dépense finale estimative d'au delà de \$1,000,000, que le Conseil des achats de la Défense, la Commission des approvisionnements de guerre, le ministère des Munitions et du ravitaillement, le ministère de la Défense nationale, la Division de l'Air du ministère de la Défense nationale, la Division de la marine du ministère de la Défense nationale, ont adjugés depuis le 1er septembre 1939, copie aussi des marchés supplémentaires ou des révisions apportés jusqu'à ce jour.

104h. Etat montrant:—

1. Depuis le 1er septembre 1939 combien de marchés en régie intéressée l'Etat a-t-il adjugés?

2. A quelles personnes, sociétés ou compagnies a-t-il adjugé ces marchés?

3. Quel est le coût estimatif de chacune de ces entreprises quand elle aura été exécutée?

4. Combien de ces marchés a-t-on révisés?

5. Quels marchés a-t-on ainsi révisés?

6. De quelle nature est la révision dans chaque cas?

7. Depuis le 1er septembre 1939, combien de marchés l'Etat a-t-il adjugés sous le régime des honoraires versés pour l'administration d'une entreprise?

8. A quelles personnes, sociétés ou compagnies a-t-il adjugé des marchés de cette nature?

9. Quel est le coût estimatif de chacune de ces entreprises quand elle aura été exécutée?

10. Quels sont les honoraires fixés dans chacun de ces contrats?

11. Le cas échéant, dans quels contrats de cette nature existe-t-il un dispositif comportant la diminution de l'honoraire dans le cas où le coût définitif excéderait le coût estimatif?

12. Le cas échéant, dans quels contrats de cette nature existe-t-il un dispositif comportant l'augmentation de l'honoraire dans le cas où le coût définitif serait moins élevé que le coût estimatif?

105. Copie de la correspondance, mémoires, télégrammes échangés du 1er janvier 1939 à date entre le gouvernement fédéral et celui de Québec au sujet de l'application de la loi de l'aide au chômage, du mode de répartition du coût des allocations du chômage et du montant contribué à la province par le trésor fédéral.

106. Etat relatif à l'engagement d'aides expérimentés en vertu des dispositions de la clause 74 de la loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, au cours de l'année fiscale 1940-1941.

107. Cinquième rapport de l'administration de la loi du concordat agricole, 1934, de son application et de son fonctionnement, du 1er avril, 1939 au 31 mars, 1940.

107a. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés depuis le 7 août 1940 entre tout ministre ou tout haut fonctionnaire du gouvernement fédéral et tout ministre ou haut fonctionnaire du gouvernement de la province du Manitoba au sujet de la question d'appliquer de nouveau dans cette province la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers.

109. Copie de tous rapports, propositions et autre correspondance échangés durant l'année passée entre M. William Allen, Commissaire de l'Agriculture du Canada en Angleterre et tout ministère de l'Etat canadien, au sujet de la vente, dans les îles britanniques, de dérivés du porc, de produits laitiers, de fruits et d'autres conserves de matières alimentaires.

110. Etat montrant:—Copie de tous les affidavits envoyés en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, par des cultivateurs des cantons 10 et 11, Rang 27, à l'Ouest du 4ème méridien, que le ministère de l'Agriculture a reçus et qui indiquent la quantité de blé récolté dans cette zone.

110a. Arrêté en conseil C.P. 6550, approuvé le 20 novembre, 1940: déclarant année de mévente l'année-récolte de 1940, d'après les dispositions de ladite loi.

110b. Copie de tous télégrammes, lettres, déclarations prêtées sous serment, et autres documents que le gouvernement a en sa possession, qui sont datés du 1er novembre 1939 au 31 octobre 1940 et qui ont trait à la demande d'une allocation par acre dans le canton 39, Rang 16, à l'ouest du 4ème méridien.

110c. Relevé indiquant:—1. Les noms de tous les fonctionnaires occupés en aucun temps durant l'année 1940 dans le bureau du Surintendant de la province de la Saskatchewan et en vertu des dispositions de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

2. La date à laquelle chacun a occupé son emploi, la charge qu'il a remplie, et le traitement et les dépenses qu'on lui a versés.

3. Les bureaux loués dans la ville de Regina sous l'empire de ladite Loi, les noms des personnes de qui on les a loués, la superficie de plancher, les loyers versés et les montants dépensés pour nouveaux aménagements, réparations, meubles et fournitures.

4. Si la Commission du service civil a embauché ces fonctionnaires, ou sur la recommandation de quelles personnes on les a embauchés.

110d. Rapport sur l'application de la loi d'assistance à l'agriculture dans les Prairies durant l'année-récolte 1939-40.

110f. Etat montrant:—1. Durant la présente année financière, quel montant total a-t-on perçu avec l'impôt de un pour cent sous le régime de la Loi de l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. Quelle somme a-t-on dépensée (a) en frais d'administration, (b) en primes aux producteurs?

3. Combien d'allocations a-t-on faites sous le régime de cette Loi durant la présente campagne agricole?

110g. Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et autres documents qui sont en la possession du Conseil de révision institué en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, et qui ont trait au rendement, moyen de la récolte dans les cantons suivants: 10-15-0 du 2ème; 11-15-0 du 2ème; et 12-15-0 du 2ème.

110h. Copie de tous les renseignements que le Conseil de révision institué en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, a rassemblés pour computer le rendement moyen de la récolte du canton 14-20-Ouest du 2ème.

110i. Copie de toute la correspondance échangée durant l'année 1940 et jusqu'à ce jour de l'année 1941, entre la Division de l'assistance à l'agriculture des Prairies et la municipalité rurale d'Elfos No 307.

110j. Etat montrant:—1. Quel est, dans la ville de Regina, le nombre de fonctionnaires du bureau de l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. Quels sont les noms, l'adresse de la résidence, l'emploi, le salaire et les frais de chacun, respectivement?

3. Depuis le 1er juillet dernier, de combien de fonctionnaires a-t-on retenu les services pour l'exécution de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, (a) comme ambulants, (b) inspecteurs, (c) surveillants, et quels sont les noms, l'adresse de la résidence, l'emploi, le salaire et les frais de chacun, respectivement.

110k. Copie de tous rapports, correspondance, lettres, télégrammes, et autres documents datés durant l'année 1940 et 1941 et relatifs à la demande d'une prime à l'acre présentée par M. W. S. Hawkes, S.E. 1/4, Section 1-52-6-4.

110l. Etat montrant:—1. Quelle somme a-t-on perçue jusqu'à ce jour sous le régime de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies avec l'impôt de un pour cent sur la vente des grains de la récolte de 1940?

2. Jusqu'à ce jour, quels sont les frais d'administration du bureau chef?

3. Quels sont les noms et les adresses des inspecteurs occupés, et quel montant a-t-on versé à chacun en (a) traitement, (b) frais de déplacement?

4. Quelle est l'échelle du traitement quotidien de ces inspecteurs?

111. Etat montrant:—De 1935 à 1939, (a) dans les provinces maritimes, (b) dans Québec, (c) dans Ontario, quel a été le nombre des bovins pur sang que les Fermes expérimentales du Dominion ont vendus à des cultivateurs, quel était le nombre des mâles et des femelles, à quelle race appartenaient-ils, et quel a été le prix de chacun.

112. Copie des notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique au sujet de l'exploitation de l'énergie électrique dans la partie des rapides internationaux du Saint-Laurent; le détournement des eaux de l'Ogoki et autres rivières du nord dans le lac Supérieur et le détournement additionnel de cinq mille pieds cubes d'eau à la seconde aux chutes Niagara par la commission d'énergie hydroélectrique de l'Ontario.

Copie de la correspondance échangée entre le très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et les premiers ministres de l'Ontario et du Québec à ce sujet.

112a. Copie de toute la correspondance échangée du 1er janvier 1935 jusqu'à aujourd'hui entre les gouvernements du Canada, des Etats-Unis et de la province d'Ontario, ou entre tous fonctionnaires de ces gouvernements, au sujet (a) d'un aménagement double de la section internationale du Saint-Laurent, (b) d'un aménagement unique de la section internationale du Saint-Laurent.

112b. Copie de l'arrêté du conseil instituant la Commission temporaire du Saint-Laurent et des Grands-Lacs, copie de tous les arrêtés du conseil subséquents qui ont trait à cette commission et de toutes les instructions données aux membres de cette commission.

113. Précis relatif à l'élargissement des étrangers internés sous l'autorité des Règlements de la défense du Canada, du 27 juillet, 1940 au 1er novembre 1940.

113a. Copie des ordres de détention passés en vertu du Règlement 21 de la Défense du Canada (refondus) 1940, pendant la période qui s'étend du 1er novembre, 1940, au 17 février, 1941.

113b. Déclaration relative à la décision prise en vertu du Règlement No 21 (détention des personnes), des Règlements refondus de la Défense du Canada, 1940.

114. Etat montrant:—1. Le gouvernement a-t-il directement ou par l'entremise du *Salt Fish Board*, distribué des "bons" aux pêcheurs de la Gaspésie, de Bonaventure et des Iles-de-la-Madeleine au cours des mois de septembre, octobre et novembre 1939?

2. Si oui, à quel montant et à qui ces "bons" ont-ils été donnés dans les paroisses de St-Siméon, St-Charles de Caplan, St-Bonaventure, New-Carliste, Pasbébiac, Hopetown, Port-Daniel et Gascons, comté de Bonaventure; et, Newport, Ste-Adelaïde, Grande-Rivière, Ste-Thérèse, Anse-du-Cap, (cape-Cove), Anse-à-Beaufils, Percé, Barachois, Belle-Anse, St-Georges, Douglastown, Cap-des-Rosieus, Anse-au-Griffon, Rivière-au-Renard, St-Maurice, Cloridorme, Grande-Vallée et Grande-Madeleine, comté de Gaspé; et, Havre-Aubert, Etang-du-Nord, Havre-aux-Maisons, Grande-Entrée, Grosse-Ile, Iles-de-la-Madeleine?

3. Qui ont été les officiers chargés pour chaque comté d'organiser la gratification de ces bons et quelle fut la nature de la distribution?

4. Quels ont été pour chaque paroisse, les marchands qui ont été favorisés et quel est le montant total payé de ce chef, (a) dans le comté de Bonaventure; (b) dans le comté de Gaspé; (c) aux Iles-de-la-Madeleine?

5. Quel est le montant total payé par la *Salt Fish Board* aux pêcheurs de la Gaspésie en "bonus" ou allocation au cours du premier trimestre 1940?

114a. Etat montrant:—1. Combien et à qui l'Office du poisson salé a-t-il payé en compensation de déficit (*Deficiency Payment*) pour l'année 1939-1940 aux pêcheurs de Sainte-Madeleine, Mont-Louis, St-Joachim, Ste-Anne-des-Monts, Cap-Chat, Capucins et Méchins, comté de Gaspé?

2. Quelle fut la somme totale payée à ce titre dans le comté de Gaspé en 1939-1940?

3. Quels furent les commerçants ou agents de poisson qui ont recommandé ou attesté les quantités rétribuées aux pêcheurs?

4. Quelle somme totale fut payée sur la recommandation de chacune de ces personnes?

114b. Etat montrant:—1. Pour quel montant chacun et quels sont, de Ste-Anne-des-Monts, comté de Gaspé les noms des pêcheurs nécessiteux qui ont reçu des matériaux et agrès de pêche pour une somme de deux mille sept cent cinquante piastres (\$2,750.00) payés au cours de l'année fiscale 1939-1940, à D. Bouchard Ltée, de Ste-Anne-des-Monts?

2. En quoi consistaient ces matériaux et agrès?

3. Mêmes renseignements pour la somme de un mille trois cent seize piastres (\$1,316.00) payée à M. A. Beaulieu, Mont-Louis, ainsi que pour celle de sept cent quatre-vingt-une piastres (\$781.00) payée à Anicet Létourneau, Mont-Louis, Gaspé; le tout en 1939-1940.

114c. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il directement ou indirectement payé des allocations de secours en nature ou en espèces aux pêcheurs nécessiteux du comté de Mata-pédia-Matane, au cours des années 1939 et 1940?

2. Si oui, qui était en charge de l'organisation ou de la distribution, et, quelle a été la consistance de l'aide donnée?

3. Par l'entremise de quels marchands et pour quels montants chacun?

4. Quel est le nom et quel est le montant de l'aide reçue par chacun des pêcheurs de Grosses-Roches, Ste-Félicité, Matane, Rivière-Blanche, Baie-des-Sables, Les Boules, Métis, Grand-Métis, Ste-Flavie?

5. Quels sont les noms des pêcheurs pour chacune des paroisses précitées qui ont reçu par l'entremise de l'Office du Poisson Salé, des indemnités en compensation de déficit (*Deficiency Payments*) en 1939 et 1940 et quel montant fut payé à chacun?

6. Quel est le montant total payé par l'Office du Poisson Salé et par le gouvernement aux pêcheurs de ce comté pour les années susdites?

114d. Etat montrant:—1. Des représentations ont-elles été faites de 1930 à ce jour, par le gouvernement de Québec, auprès du gouvernement fédéral, pour qu'il vienne en aide aux pêcheurs nécessiteux des Iles-de-la-Madeleine?

2. Si oui, (a) quelles étaient ces représentations, (b) qu'y fut-il répondu, (c) quelle suite y a-t-on donnée?

115. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il décidé d'établir un aéroport à ou proche de la ville de Moose-Jaw?

2. Si oui, cet aéroport servira-t-il au Plan d'entraînement aérien de l'empire?

3. Quand le gouvernement a-t-il pris la décision d'établir cet aéroport?

4. Depuis le 26 mars 1940, des représentations ont-elles été faites par écrit, ou par des délégations, soit au gouvernement, soit à tout ministère, au sujet de l'établissement à Moose-Jaw d'un aéroport pour le Plan d'entraînement aérien de l'empire?

5. Si oui, à quel ministère ou à quels ministres a-t-on fait ces représentations?

115a. 1. Le gouvernement britannique (a) possède-t-il ou (b) exploite-t-il des aéroports ou d'autres installations d'entraînement à ou proche la ville de Moose-Jaw, Saskatchewan?

2. Si oui, de qui les a-t-il achetés ou acquis, et quels sont les détails du prix?

3. A qui avait été adjugé le marché (a) pour préparer le terrain, (b) pour construire les édifices?

4. Quelles sommes a-t-on versées aux entrepreneurs pour cet ouvrage?

116. Etat montrant:—

1. Quels sont les règlements actuels (a) du ministère de la Défense nationale, (b) du ministère de la Défense nationale pour l'Air, (c) des services de la marine, pour la nomination de chapelains durant cette guerre, et quels sont les règles et règlements actuels relatifs aux chapelains?

2. Déposera-t-on sur le Bureau des copies de ces règlements ou de tout arrêté du conseil?

3. Déposera-t-on sur le Bureau toutes les lettres et communications sur ce sujet, et la revision de ces règlements, de même que des renseignements sur les personnes qui ont autorisé ces règlements et les ont proposés au gouvernement?

4. A-t-on envoyé des lettres ou des résolutions au gouvernement à tout fonctionnaire de l'Etat pour demander une revision?

116a. Etat montrant:—

1. Qui sont les chapelains à service intermittent ou continu qui sont au service du Corps royal d'aviation du Canada, district d'entraînement aérien No 1, à Toronto, et où vivent-ils?

2. Par religion, quel est le nombre des hommes enrôlés dans ce district d'aviation?

3. En vertu de quels principes fait-on ces nominations, et prend-on en considération, pour les faire, la religion des hommes enrôlés?

4. Des chefs de sociétés religieuses du Canada ont-ils fait des représentations au gouvernement en cette affaire?

118. Etat montrant:—

1. Au 1er novembre 1940, quelles étaient les forces militaires du Canada (a) dans la Milice, (b) outre-mer, (c) dans l'aviation, (d) dans le service de la marine?

2. Quel est le nombre des divisions canadiennes maintenant complètement équipées et entraînées?

3. Se propose-t-on d'en organiser d'autres afin de permettre au Canada de collaborer et de coopérer avec la Grande-Bretagne pour prendre l'offensive contre les puissances de l'axe sur divers théâtres de la guerre?

4. A-t-on suspendu le recrutement pour outre-mer durant les trente jours et deux semaines d'entraînement en vertu de la Loi du service de guerre? Si oui, sur la proposition de qui?

5. Quel recrutement se fait actuellement?

6. Quelles sont les forces militaires canadiennes de toutes sortes qui sont maintenant en Grande-Bretagne ou dans d'autres zones de guerre en Europe et combien d'officiers et de soldats canadiens sont maintenant outre-mer?

118a. Etat fournissant le nombre des hommes qui se sont enrôlés dans l'armée canadienne et qui ont été rejeté pour des raisons médicales depuis septembre 1939.

118b. 1. Jusqu'aujourd'hui, combien d'hommes ne se donnant pas comme insoumis par cas de conscience, ont-il refusé de rejoindre pour entraînement en vertu de la Loi de mobilisation des ressources naturelles?

2. Combien d'hommes avaient été affectés par des manufactures, ou par une fabrique, en particulier, qui s'objectent à l'envoi d'aucun ouvrier au camp?

3. Quelle mesure le gouvernement a-t-il prise, ou se propose-t-il de prendre au sujet des hommes qui ne se donnent pas comme des insoumis par cas de conscience, mais qui ont refusé de rejoindre pour entraînement?

4. Quelle mesure le gouvernement a-t-il prise, ou se propose-t-il de prendre au sujet des manufactures qui s'objectent à donner à leurs ouvriers la permission de rejoindre pour l'entraînement?

118c. Copie de toutes les règles et de tous les règlements rendus par décret du conseil ou autrement en vertu de la Loi de la mobilisation des ressources nationales, 1940.

118d. Etat montrant:—

1. Depuis le 1er juillet 1939, combien d'hommes, par province, se sont enrôlés dans les divers services de l'armée du Canada?

2. Par province, à combien d'hommes, depuis leur enrôlement, a-t-on accordé des brevets alors qu'ils comptaient (a) moins de trois mois de service, (b) moins de six mois de service?

118e. Copie de tous les arrêtés du conseil, des règles et règlements et de toutes les autres instructions rendus soit en vertu de la Loi de milice, de la Loi du Corps d'aviation royal canadien, de la Loi des affaires navales, de la Loi de l'Armée, de la Loi des mesures de guerre, ou de la Loi sur la mobilisation des ressources naturelles, au sujet du recrutement, au sujet aussi des droits et des privilèges que les soldats de l'armée canadienne possèdent en matière de solde ou d'allocations.

118f. Etat montrant:—

1. Par province, quel a été au Canada le total des enrôlements pour (a) la marine, (b) le Corps d'aviation royal canadien, (c) l'Armée active, (d) l'Armée de réserve?

2. Du 1er septembre 1939 au 31 janvier 1941, combien d'hommes a-t-on renvoyés parce qu'ils ne satisfaisaient pas aux exigences médicales dans (a) la marine, (b) le Corps d'aviation royal canadien, (c) l'Armée active?

3. Combien d'hommes a-t-on renvoyés d'outre-mer au pays comme invalides par suite de blessures?

4. Combien d'hommes a-t-on renvoyés d'outre-mer au pays comme invalides par suite de maladies?

5. Quelles mesures a-t-on prises pour réintégrer ces hommes dans la vie civile par des moyens autres que la solde d'un mois, une allocation d'un mois pour personnes à charge et une allocation de \$35 pour le vêtement?

119. Etat montrant:—1. Dans quelle mesure le gouvernement du Canada soutient-il la Société canadienne des jeunes aviateurs?

2. A quel stage en est rendue l'organisation de cette société à l'heure actuelle?

3. De quelle façon sont organisés les clubs dans chaque localité?

120. Etat montrant:—1. Quelles sont les dimensions des baraques construites aux camps militaires de Sussex et de Fredericton?

2. Quels sont les devis relatifs au bois utilisé dans la construction?

3. Le bois utilisé dans la construction était-il raboté sur les quatre côtés?

121. Etat montrant:—1. Combien de bidons pour les vidanges a-t-on commandés pour les camps militaires?

2. A qui a-t-on donné ces commandes, et à quel prix?

3. Combien en a-t-on envoyé à chaque district militaire?

4. Quand les a-t-on expédiés à chaque district militaire, et quand sont-ils arrivés?

5. Les a-t-on utilisés immédiatement ou les a-t-on placés dans des entrepôts?

6. Et si on les a placés dans des entrepôts, à quels endroits?

122. Etat montrant:—Quel est, d'après l'architecte de l'Etat, le prix estimatif de chacun des édifices du dépôt d'approvisionnements dans Calgary-Est?

122a. Etat montrant:—Quel est le prix mentionné au contrat de l'Etat pour chacun des édifices du dépôt d'approvisionnements (Numéros 11 et 2) de Calgary-Est)?

123. Etat montrant:—1. Quels sont les noms de toutes les compagnies organisées sous l'autorité du ministère des Munitions et du ravitaillement?

2. Quelles sont les fonctions et la fin de chacune de ces compagnies?

3. Où est le bureau-chef de chacune de ces compagnies?

4. Qui sont les hauts fonctionnaires, les administrateurs et/ou les membres de chacune de ces compagnies?

123a. Etat montrant:—1. Quel est le nombre de fabriques ou de manufactures de munitions, d'avions, d'outils, de produits chimiques ou autres que le gouvernement canadien, en son propre nom, ou au nom du gouvernement britannique, a achetés, construits, ou acquis ou dont il est propriétaire?

2. Quelle somme d'argent a-t-on dépensée pour ces manufactures ou fabriques, (a) le total, (b) le montant pour chacune?

3. Quels sont les noms des compagnies organisées pour diriger et surveiller ces manufactures ou fabriques?

4. Ces compagnies ont-elles été constituées en corporation en vertu de la loi fédérale ou de quelque loi provinciale sur les compagnies?

5. Quels sont les noms des administrateurs de chacune de ces compagnies, manufactures ou fabriques, et quelle est la charge ou quelles sont les charges que chacun de ces administrateurs occupe maintenant ou a autrefois occupées dans toute institution industrielle ou financière?

6. Quelles sont les fonctions et les attributions déterminées des bureaux d'administration des compagnies, fabriques ou manufactures de l'Etat?

7. Ces administrateurs reçoivent-ils quelque traitement ou allocation? Si oui, quels sont les traitements et les allocations versés ou que l'on doit verser à ces administrateurs?

8. Quels sont les divers produits pour la production, le traitement ou l'achat desquels chaque manufacture ou fabrique de l'Etat sert actuellement ou doit servir?

9. Quels sont les noms des directeurs, ou des directeurs généraux de chacune des fabriques ou manufactures de l'Etat, et quelle est la charge ou quelles sont les charges que chacun occupe maintenant ou a occupées autrefois dans toute institution financière ou industrielle?

10. Quels sont les traitements et/ou les allocations versés à ces directeurs?

11. (a) En vertu de quelle autorité légale le gouvernement a-t-il acquis ou établi ces manufactures ou fabriques? (b) Si ces transactions ont été faites sous l'empire d'arrêtés du conseil, le Gouverneur en conseil émet-il une ordonnance séparée pour chaque achat ou transaction, ou si un seul arrêté en conseil a donné au Ministre de grands pouvoirs dans ce domaine? (c) Ces arrêtés du conseil, s'ils existent, contiennent-ils les noms des directeurs, arrêtent-ils le chiffre du capital, les fonctions et les attributions, la direction, et, d'une façon générale, l'administration de ces manufactures, ou fabriques ou compagnies de l'Etat?

12. Le gouvernement a-t-il pris des engagements quant à la façon de disposer de ces manufactures, fabriques ou industries après la guerre?

13. Le gouvernement a-t-il un programme quelconque au sujet de la façon de disposer de ces fabriques après la guerre?

14. Le gouvernement a-t-il arrêté un programme ouvrier quant aux gages, aux conditions de travail et à l'organisation de sociétés ouvrières dans les manufactures ou fabriques de l'Etat?

123b. Etat montrant:—1. Quel est le nombre des manufactures ou fabriques appartenant à des particuliers et pour l'outillage et l'entretien desquelles le gouvernement canadien et/ou le gouvernement britannique fournissent ou ont fourni des montants en vertu des contrats signés avec les propriétaires de ces manufactures ou fabriques?

2. Quels sont les noms des compagnies qui possèdent ces manufactures ou fabriques?

3. Quelle somme a-t-on dépensée ainsi, (a) le total, (b) pour chaque fabrique ou manufacture?

4. D'après les contrats passés avec les propriétaires de ces manufactures et fabriques, qui est investi du droit de propriété de ces machines, de ces édifices additionnels, etc., que le gouvernement canadien et/ou le gouvernement britannique fournissent ainsi?

5. Quelle mainmise le gouvernement garde-t-il sur l'exploitation et la direction de ces fabriques, ou manufactures?

6. Quel est, en général, le tarif des profits permis dans les marchés pour munitions, armements, fournitures et autres marchés de guerre?

7. Trouve-t-on dans l'un quelconque de ces marchés de guerre, des dispositions relatives aux gages, aux conditions de travail, et à l'organisation de sociétés ouvrières dans ces manufactures ou fabriques?

124. Copie de l'arrêté du conseil acceptant la démission de Allan B. Plaunt, ex-membre du Bureau des Gouverneurs de la Commission canadienne de la radiodiffusion, démission qui, d'après une déclaration que l'honorable C. D. Howe a faite à Québec le 25 octobre 1940, aurait été acceptée environ trois semaines avant cette date.

124a. Copie de tous rapports, correspondance, mémoires et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1939 entre Allan B. Plaunt, ex-membre du bureau des Gouverneurs de la Commission de radiodiffusion du Canada et tout haut fonctionnaire de la Commission de radiodiffusion du Canada, ou le ministre des Transports, ou tout autre ministre.

125. Relevé des noms, des adresses et de la nationalité de tous les délégués ou représentants de puissances et les pays étrangers qui jouissent à l'heure actuelle en Canada des privilèges ou des immunités diplomatiques?

126. Copie du contrat passé par le ministère de la Défense nationale, service de l'Aviation, ou par tout autre ministère, avec des sociétés particulières ou des associations, au sujet de l'entraînement dans les écoles élémentaires d'aviation établies en conformité du Plan d'entraînement aérien de l'empire, au sujet de l'administration et de la direction de ces écoles.

126a. Copie des contrats passés entre le ministère de la Défense nationale, service de l'Air, et la *Quebec Airways (Training) Limited*, pour la construction d'une école élémentaire d'aviation au Cap de la Madeleine.

127. Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, recommandations et autres documents datés durant l'année passée, que le ministère des Postes a en sa possession et qui ont trait au changement du maître de poste à Hinchliffe, Saskatchewan.

128. Etat montrant:—Dans chaque province, combien d'aspirants aviateurs a-t-on examinés et acceptés, mais n'a-t-on pas appelés encore?

128a. Etat montrant le nombre de morts, de chocs, et d'accidents graves survenus au personnel de la force royale canadienne de l'air et qui se sont produits depuis l'inauguration au Canada du plan d'entraînement aérien du Commonwealth.

128b. Etat montrant:—1. Quel est l'effectif actuel de l'aviation canadienne?
2. De combien de canadiens anglais, de canadiens français, de sujets britanniques d'outre-mer, d'américains et d'autres nationaux se compose cet effectif?

3. Combien d'offres de services et d'enrôlement ont été reçues dans chacune des provinces?

129. Etat montrant:—1. Qui est le titulaire de la charge de surveillant des renseignements de la marine?

2. Quand l'a-t-on nommé?

3. Quel est son traitement?

4. Quelle est la nature de ses fonctions?

5. Quelles sont ses aptitudes pour cette charge?

6. De quelle nationalité est-il?

7. Dans quel état ou pays occupait-il un domicile avant sa nomination?

8. Détient-il des décorations ou des titres d'un pays étranger?

130. Relevé indiquant (1) le nombre des souscriptions aux emprunts de guerre ne portant pas d'intérêt; (2) le montant moyen de ces souscriptions.

131. Etat montrant:—1. Quels sont les noms et les adresses des personnes que l'Etat a occupées durant l'année 1940 à mettre sur le marché, à manutenter, à mettre en entrepôt le homard en conserve, ou complet, ou transformé, à (a) Halifax, Nouvelle-Ecosse, (b) Shediac, Nouveau-Brunswick, (c) à Charlottetown, île du Prince-Edouard, et (d) à tout autre endroit?

2. Pour quelle période chacune de ces personnes a-t-elle été occupée, quelles étaient ses fonctions, quel était le taux de sa rémunération, et quel a été le montant qui lui a été versé pour (a) ses services, et (b) pour ses dépenses?

3. Quel est le nom de chaque personne, ou industriel, ou courtier de qui l'Etat a acheté du homard mis en conserve, quelle a été la quantité achetée de chacun, et quel a été le montant versé par caisse à chaque personne, ou industriel ou courtier, et quel a été le paiement total?

4. Quels ont été les loyers, ou les redevances versés pour des bureaux, des entrepôts ou de l'espace dans des entrepôts, qu'elle était la situation de ces édifices, quelle était la période couverte par les baux ou l'occupation, à qui les versements ont-ils été faits, et quel a été le montant versé pour chacune de ces propriétés?

5. Quelles ont été les dépenses additionnelles, indiquant les fins pour lesquelles elles ont été faites, et les personnes à qui l'argent a été versé?

6. Un fonctionnaire de l'Etat a-t-il acheté, vendu ou manutenté du homard en boîte pour son compte personnel?

7. Si oui, quels sont les noms et les détails des affaires de chacun de ces fonctionnaires, et l'Etat lui avait-il donné la permission de s'engager dans une affaire de ce genre?

132. Copie de tous les arrêtés du conseil adoptés depuis le 23 octobre 1935 et autorisant le Ministre du Revenu national à fixer des valeurs imposables en vertu de l'article 43 de la Loi des douanes, et copie des ordonnances rendues par le Ministre du Revenu national en conformité de ces arrêtés du conseil.

133. Etat montrant:—Durant les derniers deux mois, le gouvernement a-t-il obtenu de l'or d'une source quelconque en Colombie-Britannique? Si oui, de qui?

134. Etat montrant:—

1. Quels édifices l'Etat a-t-il achetés dans la ville d'Ottawa depuis le 1er septembre 1939?

2. De qui a-t-on acheté chacun de ces édifices?

3. Quel a été le prix d'achat dans chaque cas?

135. Etat montrant:—

1. Quels ont été les frais de construction et d'amélioration au champ de tir de Connaught?

2. Quelle est la superficie totale de ce champ de tir?

3. A quel usage a servi le champ de tir Connaught l'année passée?

4. A quel usage servira-t-il durant la guerre?

136. Etat montrant:—

1. Quel est au Canada le nombre de juges qui reçoivent leurs traitements du gouvernement fédéral?
2. Quel est dans chaque province le nombre des juges qui reçoivent leurs traitements du gouvernement fédéral?
3. Quels sont leurs traitements?
4. Combien de juges à leur retraite reçoivent une pension?
5. Combien reçoivent-ils en pensions?
6. Les juges accomplissent-ils d'autres fonctions comme de faire partie de commissions royales?
7. Si oui, combien reçoivent-ils en (a) traitements, (b) frais de subsistance, pour faire partie de commissions royales?

137. Etat montrant:—

1. La Commission mixte de la route de l'Alaska a-t-elle présenté au gouvernement un rapport de ses conclusions?
2. Si oui, ce rapport sera-t-il déposé sur le Bureau?
3. En est-on arrivé à une décision quant à la date où l'on commencera la confection de cette route?
4. Si oui, quel tracé a-t-on choisi?

138. Etat montrant:—Chaque année financière depuis 1935, quels montants a-t-on perçus avec les impôts suivants: (1) Impôt sur le revenu: (a) des particuliers, (b) des compagnies; (c) la taxe de cinq pour cent; (2) la taxe sur les ventes; (3) la taxe spéciale d'accise; (4) la taxe d'accise sur les câbles, les télégraphes et les téléphones; (5) la taxe d'accise sur les billets de chemins de fer; (6) la taxe d'accise sur les allumettes et les briquets; (7) la taxe d'accise sur le papier et les tubes à cigarettes; (8) la taxe d'accise sur les véhicules-moteurs; (9) la taxe d'accise sur les pneus et les chambres à air; (10) la taxe d'accise sur les cosmétiques et les savons; (11) la taxe d'accise sur les cigares; (12) la taxe d'accise sur le sucre; (13) la taxe d'accise sur les cartes à jouer; (14) la taxe d'accise sur les vins; (15) la taxe sur les transferts de valeurs; (16) les autres taxes d'accise perçues avec des timbres d'accise; (17) le droit d'accise sur les spiritueux; (18) le droit d'accise sur le malt; (19) le droit d'accise sur la bière; (20) le droit d'accise sur le sirop de malt; (21) le droit d'accise sur les cigarettes; (22) le droit d'accise sur les cigares; (23) le droit d'accise sur le tabac; (24) les droits douaniers moins les remises et les drawbacks?

138a. Etat montrant:—

1. Quelles taxes d'abord imposées durant la Grande Guerre sont encore en vigueur, soit sous leur forme première, soit sous une forme modifiée?
2. Durant les années financières 1940 et 1941, quelles recettes a-t-on perçues de chacune de ces taxes?

138b. Copie de la lettre que le ministre des Finances a adressée aux premiers ministres de chaque province pour demander que les provinces abandonnent le domaine de l'impôt personnel sur le revenu et de l'impôt sur les compagnies.

139. Etat montrant:—

1. Quel a été le total des frais de l'inscription nationale?
2. A l'exception des impressions, etc., quel a été le total des frais de l'inscription dans chaque comté?
3. Quel a été le coût total des impressions et de la papeterie, etc.?
4. Quel a été le nombre total des personnes inscrites?

139a. Etat montrant:—

1. Combien de personnes a-t-on inscrites dans chaque comté du Canada les 19, 20 et 21 août derniers?
2. Sur les personnes inscrites dans chaque comté, combien étaient du sexe masculin et combien du sexe féminin?
3. Combien a coûté cette inscription dans chaque comté?

139b. Etat montrant.—Tableau statistique préparé à la suite de l'enregistrement national en août 1940, pour la province d'Ontario.

Tableau statistique illustrant le nombre et le pourcentage des personnes enregistrées en Ontario, les classifiant par âge suivant leur emploi spécialisé.

139c. Rapport préliminaire sur la classification, en tableaux, de l'enregistrement national tenu, en août 1940, pour le Canada et les provinces, d'après l'âge, l'état conjugal, la place natale de l'enregistré et de ses parents, l'année d'immigration, s'il est né hors du pays, l'année de la naturalisation de l'aubain, l'origine raciale, la langue usuelle, le degré d'instruction, l'état de santé, d'incapacité physique, le métier ou profession, ou le manque d'emploi, les connaissances en agriculture, etc.

139d. Tableaux des emplois spécialisés tels que déclarés lors de l'enregistrement national du mois d'août 1940, au Canada et dans les provinces, classifiés d'après l'âge et le sexe.

139e. Tableaux statistiques de l'enregistrement national d'août 1940, fournissant les renseignements relatifs aux personnes occupant des emplois spécialisés dans tout le Canada, et classifiés suivant l'âge et le sexe.

140. Etat montrant:

1. Les personnes suivantes sont-elles au service de l'Etat ou engagées dans des œuvres de guerre: (a) J. N. Bayne; (b) H. S. Carpenter?
2. Si oui, dans quels ministères et qui les a proposées?
3. Combien chacune reçoit-elle en (a) traitement, (b) dépenses?
4. Ces deux personnes étaient-elles autrefois à l'emploi du gouvernement de la Saskatchewan? Si oui, à quels titres?
5. L'un ou l'autre, ou l'un et l'autre reçoivent-ils des pensions ou des allocations de retraite de la province de la Saskatchewan? Si oui, quel en est le montant annuel?

141. Etat montrant:

1. Par province, quelles quantités de pommes de terre de table a-t-on importées des Etats-Unis durant les mois de l'année 1940, jusqu'au 31 octobre, et quelles quantités totales a-t-on importées?
2. Du 1er janvier au 31 octobre 1940, quel ou quels montants de monnaie américaine le Bureau de contrôle des changes étrangers a-t-il permis d'employer pour l'achat de pommes de terre de table des Etats-Unis?
3. Du 1er janvier au 31 octobre de l'année 1940, quels montants de monnaie américaine, ou de fonds américains, ou de crédits américains a-t-on accordés ou permis aux importateurs canadiens pour leurs importations de fruits et de légumes frais?
4. Le Bureau des changes étrangers a-t-il reçu d'importateurs canadiens des demandes relatives à l'importation de tangerines du Japon?
5. Si oui, quels montants de fonds américains ou canadiens le Bureau de contrôle des changes étrangers a-t-il accordés ou permis pour les importations de tangerines?

141a. Copie de tous rapports spéciaux et de la correspondance échangés du 1er septembre 1940 à aujourd'hui entre J. A. Strong ou le bureau de la Commission canadienne de commerce à Buenos-Ayres et le ministère du commerce du Canada au sujet de cargaisons de pommes de terre envoyées du Canada à l'Argentine et à d'autres pays de l'Amérique du Sud.

141b. Etat montrant:—1. Quelle quantité de pommes de terre de table le Canada a-t-il importées des Etats-Unis durant chacun des douze derniers mois?
2. Quelle partie de ces importations était de la catégorie E.U. classe 1?
3. Quelle partie de ces importations était de la catégorie E.U. classe 1, grosseur B?

142. Etat montrant.—Le ministère de la Défense nationale a-t-il édicté des règlements pour empêcher les professionnels,—avocats, médecins, architectes, etc.—, qui sont en même temps officiers de l'Armée canadienne, de continuer l'exercice privé de leur profession?

142a. Le ministère de la Défense nationale a-t-il édicté des règlements pour empêcher les professionnels,—avocats, médecins, architectes, etc.—qui sont en même temps officiers dans l'Armée canadienne, de continuer l'exercice privé de leur profession?

143. Etat montrant:—1. Quand le Bureau d'enregistrement des Services volontaires a-t-il été ouvert?

2. Combien de fonctionnaires accomplissent maintenant le travail de ce Bureau?

3. Combien de demandes d'emplois le Bureau a-t-il reçus?

4. Combien de personnes ont obtenu un emploi par l'entremise du Bureau?

144. Etat montrant:—1. Quel est le salaire payé à un menuisier, travaillant pour les travaux de la Défense nationale, au camp militaire de Valcartier, province de Québec?

2. Quel est le salaire payé à un menuisier, travaillant pour les travaux de la Défense nationale, au camp militaire Borden, dans la province d'Ontario?

145. Etat montrant:—1. Sur la proposition de qui le congé de Noël a-t-il été limité à six jours pour l'armée du Canada?

2. Est-ce tout le délai alloué à ceux qui désirent venir dans le Canada central à partir des provinces maritimes, de l'ouest, et de la Colombie, en prenant leur congé à leurs propres dépens?

3. Sur la proposition de qui a-t-on refusé le congé de Noël à des officiers et à des aviateurs du Corps royal d'aviation du Canada?

4. Quel congé et quelles permissions de Noël ont les membres des services administratifs qui n'appartiennent pas à l'armée du Canada, ou les fonctionnaires des Commissions gouvernementales du Canada?

145a. Etat montrant:—1. Les hôpitaux pour les forces militaires du Canada sont-ils suffisants dans les divers districts militaires du Canada pour ceux qui subissent leur entraînement, ou s'il y a manque de lits?

2. A quelles distances des divers camps établis en vertu du régime actuel y a-t-il des hôpitaux civils, et ceux-ci possèdent-ils un équipement suffisant pour soigner tous patients qui se présentent et qui ne peuvent être soignés aux divers camps?

3. Quels logements hospitaliers le gouvernement a-t-il établis ou établit-il, dans les divers districts militaires, pour prendre soin des soldats qui sont maintenant outre-mer mais seront malades ou blessés à leur retour au Canada?

4. A-t-on fait préparer un rapport sur le nombre des lits des hôpitaux?

146. Etat montrant:—1. Quels sont les noms des membres de la Commission de la marine marchande du Canada?

2. A quelle race appartient chacun d'entre eux?

147. Copie de toutes les conférences, correspondance, entrevues, communiqués à la presse et copie de tous les autres faits publiés et communiqués par les présidents de la section canadienne et de la section américaine de la Commission mixte de défense ou par d'autres membres ou fonctionnaires, à Halifax, Vancouver et autres villes du Canada et des Etats-Unis, au sujet des ouvrages conjoints de défense du Canada et des Etats-Unis, et de la façon même dont ils ont été donnés aux journaux pour être publiés dans les deux pays.

148. Etat montrant:—Combien de pièces d'habillement dont l'énumération suit (a) les manufactures canadiennes (b) les manufactures étrangères ont-elles fabriquées et livrées à l'Etat pour le ministère de la Défense nationale: (a) paires de bottines; (b) assortiment d'uniformes; (c) couvertures; (d) bretelles; (e) chemises d'uniforme; (f) pardessus?

149. Relevé indiquant les noms, l'adresse, l'âge, le sexe, de chaque fonctionnaire du bureau du registraire de district, département des Services nationaux de guerre, à Winnipeg, Manitoba; indiquant aussi si chaque fonctionnaire est marié ou non;

Un état montrant s'il y a des femmes mariées parmi ces fonctionnaires, et si les maris de ces femmes mariées occupent des emplois rémunérés, et si oui, quels sont les noms de ces femmes.

Un état montrant si quelques-uns de ces fonctionnaires reçoivent des annuités de l'Etat, soit du Dominion, soit des provinces, soit des municipalités, et si oui, quels sont les noms de cette ou de ces personnes, la nature et le montant de ces annuités;

De même qu'un relevé indiquant si certains de ces fonctionnaires sont d'anciens combattants, et si oui, quels sont leurs noms.

149a. Etat montrant:—1. Quels sont les noms des membres du personnel du département des Services de guerre?

2. Quels sont le traitement et les fonctions respectives de chacun?

3. Quels étaient l'état et l'adresse de chacun au temps de sa nomination?

4. Parmi eux, qui avaient fait antérieurement du service militaire?

149b. Relevé indiquant.—1. Les noms des personnes de la Saskatchewan que le ministère des Services nationaux de guerre occupe aujourd'hui; 2. les fonctions de chacune de ces personnes; 3. le traitement versé à chacune d'entre elles; 4. le montant et la source de toute pension ou de tout autre traitement que chacune de ces personnes peut recevoir.

150. Copie des points principaux de l'accord conclu pour l'achat du bacon canadien par le ministère britannique de l'approvisionnement pour une période datant du 1er novembre 1940 au 31 octobre 1941; avec un mémoire exposant les divergences qui existent entre les ententes aux ports canadiens l'an dernier et cette année d'après l'ancien et le nouvel accord au sujet du bacon.

150a. Etat montrant:—1. Quelle somme d'argent provenant de toutes sources a-t-on versée à l'Office du Bacon?

2. Jusqu'à aujourd'hui, de quelle façon a-t-on disposé de cet argent?

3. A qui et pourquoi a-t-on fait des versements?

4. Quelle somme est encore au crédit de l'Office?

5. De quelle façon l'Office se propose-t-il de distribuer ce montant?

151. Rapport et recommandations du comité spécial nommé pour faire enquête sur les sujets orientaux de la Colombie-Britannique, le 1er octobre 1940, afin de s'enquérir de la situation des personnes d'origine japonaise et chinoise, domiciliées en Colombie-Britannique, et de faire rapport sur le problème que présentent au point de vue sécurité nationale les Japonais et les Chinois de cette province, eu égard surtout à l'entraînement militaire.

152. Arrêtés du conseil nommant les contrôleurs du ministère des Munitions et du ravitaillement et définissant leurs fonctions, de même qu'une copie des règlements ou ordonnances mis en vigueur par ces contrôleurs et/ou par la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

152a. Copie de tous les arrêtés du conseil nommant les contrôleurs du ministère des Munitions et du ravitaillement et définissant leurs fonctions, de même qu'une copie des règlements ou ordonnances mis en vigueur par ces contrôleurs et/ou par la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

153. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, résolutions et autres documents que le gouvernement a en sa possession et qui ont trait à une requête demandant à la Commission de contrôle des loyers de tenir une audience à Calgary, Alberta, afin que ladite ville soit proclamée zone contrôlée.

154. Relevé indiquant le nombre d'organismes de vente volontaires formés en vertu des dispositions de la Loi de 1939 sur la vente coopérative du blé de même que les noms et les adresses de ces organismes et les noms de compagnies d'élevateurs qui forment chacun de ces organismes.

Etat montrant: (a) le prix de vente en gros, par boisseau, le blé étant rendu à Fort William; (b) les frais de vente et d'administration, par boisseau; (c) le prix de vente net par boisseau; (d) le versement initial au cultivateur par boisseau; (e) le paiement subséquent par boisseau versé au cultivateur; (f) le paiement net final versé par boisseau au cultivateur.

154a. Etat montrant:—

1. Quel est le prix moyen actuel payé au producteur de blé par boisseau?
2. Quel est le prix moyen de la farine de blé chargé au consommateur de l'est du Canada?
3. Le gouvernement a-t-il pris les mesures nécessaires pour réduire les frais de transport du blé des provinces des prairies dans les provinces de l'est?

155. Etat montrant:—1. Un contrat à régie intéressée a-t-il été adjugé pour le régalage et le pavage du champ d'atterrissage à l'aéroport d'Eastern Passage, de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse? En ce cas, à qui?

2. Quel était, d'après le ministère, le coût estimatif de cette entreprise?
3. Cette compagnie a-t-elle exécuté son travail elle-même ou l'a-t-elle donné à d'autres en sous-contrat?
4. S'il y a eu sous-contrat, à qui et à quel prix?
5. Ce travail est-il maintenant terminé?
6. Quelle somme a été versée à l'entrepreneur?
7. Quelles sommes reste-t-il à verser?
8. L'entrepreneur a-t-il réclamé un montant qui lui aurait été refusé par le gouvernement?
9. En ce cas, de quelle nature étaient ces réclamations, ou cette réclamation, et quel était le montant réclamé?
10. Ledit entrepreneur a-t-il reçu des sommes sans certificat d'ingénieur?
11. En ce cas, quand et quels montants ont été versés?
12. Un marché supplémentaire a-t-il été adjugé?
13. En ce cas, de quelle nature était le travail accompli d'après ce marché supplémentaire?
14. Quel était le montant mentionné dans cedit contrat supplémentaire?
15. Quelle somme a été versée à l'entrepreneur en rapport avec ce contrat supplémentaire?
16. Quelles sommes reste-t-il à verser?
17. Quels sont les administrateurs de cette firme d'entrepreneurs?

155a. Etat montrant:—1. A quelle compagnie a-t-on adjudgé le marché pour des travaux d'excavation et de régalage à l'aéroport d'Eastern Passage, à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse?

2. A quelle date l'a-t-on adjudgé?
3. Qui sont les administrateurs de la Compagnie adjudicataire?
4. Quel est le montant total mentionné au contrat?
5. Cette compagnie a-t-elle exécuté cette entreprise elle-même ou l'a-t-elle fait exécuter par d'autres?
6. Dans le dernier cas, par qui et à quel prix?
7. Cette entreprise est-elle maintenant terminée?
8. Quel montant a-t-on versé à l'entrepreneur?
9. Quel montant doit être versé encore?
10. L'entrepreneur a-t-il réclamé quelque montant que le gouvernement a refusé de payer?
11. Si oui, de quelle nature étaient cette ou ces réclamations, et quel était le montant demandé?
12. A-t-on versé des montants audit entrepreneur sans un certificat d'ingénieur?
13. Si oui, à quelles dates et quels montants a-t-on alors versés?
14. A-t-on étendu la portée du contrat original?
15. Si oui, pour quelle période et pour quelles quantités a-t-on étendu la portée du contrat original?
16. Jusqu'aujourd'hui, quel est le coût total de tous les ouvrages entrepris à l'aéroport d'Eastern Passage?
17. Quel est le coût estimatif complet de tous les ouvrages entrepris ou qui doivent être entrepris à l'aéroport d'Eastern Passage?

155b. Copie de tous les contrats couvrant les entreprises exécutées depuis le 23 octobre 1935 et qui ont trait à (a) des travaux d'excavation, (b) au régalage et au pavage, (c) à tous autres travaux entrepris à l'aéroport de Eastern Passage, à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, et aussi copie de tous télégrammes, lettres, estimés, comptes, certificats d'ingénieurs, rapports de vérificateurs, mémoires et de tous autres documents ou écrits qui ont trait auxdits contrats.

155c. Etat montrant:—1. Quel est l'ingénieur dont on a retenu les services pour l'établissement de l'aéroport d'Eastern Passage, à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse?

2. A-t-on changé l'ingénieur durant la période de construction?
3. Si oui, pourquoi l'a-t-on changé?
4. Quel prix a-t-on versé par verge cube de gravier en vertu du marché en régie intéressée en vigueur à cet aéroport?
5. S'est-on servi d'un concasseur dans l'exécution de ce marché en régie intéressée?
6. Si oui, quel loyer a-t-on versé pour le concasseur?
7. S'est-on servi de pelles à vapeur dans l'exécution de ce marché en régie intéressée?
8. Si oui, combien de pelles à vapeur a-t-on utilisées et quels loyers a-t-on versés pour cet outillage?

156. Etat montrant:—1. Quel a été le coût des nouveaux aménagements et de l'armement de chacun des six torpilleurs qui sont devenus disponibles pour la marine canadienne à même les 50 torpilleurs que les Etats-Unis d'Amérique ont remis à la Grande-Bretagne en échange pour des bases navales dans les Bahamas, les Antilles Anglaises, et la Guyanne anglaise?

2. A quel endroit, et par qui chacun de ces torpilleurs a-t-il été aménagé de nouveau, réparé et armé?
3. Chacun de ces six torpilleurs est-il armé et en service actif?

158. Etat montrant:—1. A quels individus, sociétés ou compagnies l'Etat a-t-il adjudgé des marchés d'impression durant l'année, 1940?

2. Quelle était la teneur du contrat dans chaque cas, et quel était le prix?

159. Etat montrant:—1. Quel est le nombre des fonctionnaires de l'Office public des renseignements?

2. Quel est le montant global de leurs traitements?

3. Combien de fonctionnaires sont occupés à la publicité dans chacun des ministères suivants: (a) Affaires extérieures; (b) Défense nationale; (c) Défense nationale, département de l'Aviation; (d) Service nationaux de guerre et les services qui les composent; (e) Munitions et fournitures; (f) Revenu national; (g) Ministère des Postes; (h) Mines et ressources; (i) Pêcheries; (j) Agriculture; (k) Commerce; (l) et Transports?

4. Dans chacun de ces ministères, quel est le montant global des traitements de ces publicistes?

160. Etat montrant:—1. Combien d'hommes mariés occupent dans le service civil des emplois réguliers à \$60 par mois ou à moins de \$60?

2. Depuis combien d'années chacun de ces fonctionnaires est-il au service de l'Etat?

3. Une fois les déductions faites, quel est le montant net versé mensuellement à une personne dont le salaire est de \$60 par mois ou de moins?

4. La Commission du service civil a-t-elle fait une proposition officielle quelconque au Bureau du Trésor au sujet des tarifs de rémunération des fonctionnaires de la classe inférieure, y compris et les personnes mariées et les célibataires? (a) Si oui, ladite proposition peut-elle être déposée sur le Bureau? (b) Le Bureau du Trésor a-t-il pris des mesures pour mettre cette proposition en œuvre?

161. Etat montrant:—1. Occupe-t-on des personnes de nationalité allemande ou italienne dans un ministère quelconque du Dominion?

2. Si oui, combien de chaque nationalité?

162. Etat montrant:—1. Le gouvernement a-t-il reçu des appels au secours de la part de la population désemparée des Iles-de-la-Madeleine?

2. Si oui, a-t-il répondu et de quelle façon?

163. Copie de tous les arrêtés du conseil qui ont trait à une prorogation de la Loi pour la meilleure utilisation de la lumière du jour; copie des règlements que le Contrôleur de l'énergie a rendus sur ce sujet; et copie de tous les mémoires, lettres et autres documents échangés sur ce même sujet du 1er août 1940 jusqu'à aujourd'hui entre le Contrôleur de l'électricité et/ou le président ou le secrétaire de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre, et tout membre ou haut fonctionnaire de l'Etat, ou tout membre ou fonctionnaire d'un gouvernement provincial, ou d'une compagnie provinciale d'énergie électrique.

163a. Copie de tous les arrêtés du conseil qui ont trait à une prorogation de la Loi pour la meilleure utilisation de la lumière du jour; copie des règlements que le Contrôleur de l'énergie a rendus sur ce sujet; et copie de tous les mémoires, lettres et autres documents échangés sur ce même sujet du 1er août 1940 jusqu'à aujourd'hui entre le Contrôleur de l'électricité et/ou le président ou le secrétaire de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre, et tout membre ou haut fonctionnaire de l'Etat, ou tout membre ou fonctionnaire d'un gouvernement provincial, ou d'une compagnie provinciale d'énergie électrique.

164. Etat montrant:—1. Quels terrains de l'artillerie et de l'Amirauté, les autorités municipales occupent-elles dans la ville de Québec?

2. Quelle est la superficie de ces terrains?

3. Quelle est la valeur de ces terrains?

4. Quelles rentes l'Etat reçoit-il de ces terrains?

5. En est-on arrivé à une entente avec les autorités municipales au sujet du paiement de ces terrains?

6. Sinon, pourquoi?

165. Etat montrant:—1. Depuis le 10 septembre 1939, combien de navires de 1,000 tonnes ou de moins, le cas échéant, l'Etat a-t-il achetés ou loués de particuliers, ou de compagnies?

2. Quelles personnes ont vendu ces navires?

3. Quel a été le prix d'achat dans chaque cas?

4. Quel a été le prix de louage dans chaque cas?

5. De quelle nature est chacun de ces navires?

6. Combien d'entre eux sont des yachts ou des navires de plaisance?

166. Etat montrant:—1. Quels ont été les revenus ordinaires et spéciaux du Dominion du Canada durant les années 1936-1937-1938-1939?

2. Quelle a été la contribution de chacune des provinces durant les années plus haut mentionnées?

3. Quelle est la population de chaque province?

4. Quelles sont les sommes requises pour les fins suivantes: (a) Dépenses ordinaires d'administration; (b) service d'intérêt sur la dette du Dominion; (c) Déficit des chemins de fer nationaux à combler?

5. Quel a été le montant des contributions du trésor fédéral à chaque province du Dominion durant les années plus haut mentionnées: (a) En octrois réguliers; (b) contribution au chômage; (c) travaux de chômage; (d) prêts aux provinces; (e) ces prêts ont-ils été remboursés; (f) avances payées sur le blé dans chaque province?

167. Etat montrant:—1. Combien d'aviateurs se sont tués au Canada pendant leur entraînement depuis le début de la guerre, et à quels endroits?

2. A-t-on tenu des enquêtes civiles du coroner sur les causes de ces décès, ou seulement des enquêtes militaires?

3. Combien de soldats, pendant leur entraînement en Canada, ont été tués sur des convois militaires ou autres du (a) Canadien-National, (b) du Canadien-Pacifique?

4. Quelles enquêtes ont été tenues sur les causes de ces accidents par (a) les autorités civiles, (b) les autorités militaires, ou (c) la Commission des Transports?

5. Déposera-t-on sur le bureau des rapports ou des constatations sur ce sujet?

6. Dans chaque district militaire, combien de soldats ont été blessés ou tués par des véhicules-moteurs sur la route, ou à la suite d'autres accidents?

168. Etat montrant:—1. L'Etat est-il locataire d'immeubles à 202, rue Johnson, et à 156, rue King, Kingston, Ontario?

2. Si oui, de qui les a-t-il loués?

3. Quelle somme a-t-on dépensée pour aménager de nouveau chacun de ces immeubles et pour les rendre propres à l'usage auquel les destinait le gouvernement?

4. Quel est le loyer mensuel dans chaque cas?

5. A quelles fins sert chacun de ces immeubles?

6. Le gouvernement ne possédait-il pas dans ou proche de la ville de Kingston d'autres immeubles également propres aux fins pour lesquelles servent l'un et l'autre de ces immeubles?

169. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il acquis la propriété connue sous le nom de *Calderwood* à 188, rue Union dans le village de Portsmouth, Ontario?
2. Si oui, quand, et quel a été le prix d'achat?
3. Quelle est la superficie de la propriété?
4. Quel est le total des dépenses que l'Etat a faites sur cette propriété depuis qu'il l'a achetée?
5. A qui la propriété est-elle louée à l'heure actuelle?
6. Quelle est la période ou terme du bail actuel?
7. Qui occupe la propriété au moment présent?
8. Et depuis quelle date occupe-t-il cette propriété?
9. Quel loyer mensuel verse-il pour cette propriété?
10. Cette propriété est-elle propre à servir d'aucune façon à l'Etat?
11. Sinon, pourquoi?

170. Etat montrant:—

1. Durant la période écoulée de 1904 à 1919, l'Etat a-t-il versé une subvention à la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada*?
2. S'il a versé une subvention, quel en a été le montant total, et quel montant a-t-il versé chaque année durant la période mentionnée plus haut?
3. Le gouvernement du Canada a-t-il versé un octroi sur le plomb et le zinc que ladite compagnie a produits?
4. S'il a versé des octrois à ladite compagnie, quel en a été le montant total?
5. Le gouvernement a-t-il construit des édifices et installé un outillage sur la propriété de ladite compagnie?
6. Quel est le montant total des bénéfices que ladite compagnie a réalisés de 1904 jusqu'aujourd'hui?
7. Le gouvernement a-t-il reçu de ladite compagnie une somme ou des sommes au compte des argents avancés ou payés?

171. Etat montrant:—

1. Combien de marchés a-t-on adjugés à la *National Construction Company Limited* qui a son bureau-chef à Prince-Albert, Saskatchewan?
2. Quels en sont les montants?
3. Quand cette compagnie a-t-elle été constituée en corporation?
4. Qui sont les administrateurs de cette compagnie?
5. Quel est le total du capital social de cette compagnie, et sur ce montant combien a été souscrit?

172. Etat montrant.—Copie du rapport de l'enquête que des fonctionnaires importants du Bureau de l'Auditeur général ou du ministère de l'Agriculture ont conduite sur des irrégularités graves dans les comptes du Laboratoire de Winnipeg.

173. Relevé indiquant le montant d'argent que l'Etat a dépensé pour des ouvrages de toutes sortes à Aiyansh, sur la rivière Naas, Colombie-Britannique, durant la période écoulée du 1er septembre 1938 au 31 août 1940, indiquant aussi (a) le nombre de personnes occupées à ces travaux, (b) le temps pendant lequel elles ont été ainsi occupées, (c) le tarif de rémunération par heure ou par jour, et (d) la somme que chaque personne a reçue durant ladite période.

174. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents envoyés par toute société ou par toute ou toutes personnes pour demander, depuis la déclaration de la guerre, (a) des billets gratuits de chemin de fer pour les forces militaires du Canada, et (b) un système d'assurance pour nos forces militaires

175. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés du 1er janvier 1935 jusqu'aujourd'hui entre le gouvernement ou tout ministère fédéral et toutes compagnies de chemin de fer, au sujet du poids inscrit de wagons de charbon et de l'inspection de ces wagons; et aussi copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents datés du 1er janvier 1935 jusqu'aujourd'hui et relatifs aux plaintes reçues concernant les pesées du charbon livré aux détaillants.

175a. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 mars 1941,—Etat indiquant la quantité, le prix et la source de tout le charbon que l'Etat a acheté durant la dernière année civile pour être utilisé dans le Nouveau-Brunswick.

176. Etat montrant:—

1. Du 1er octobre 1939 jusqu'aujourd'hui, combien de licences a-t-on demandées pour l'exportation de minéraux au Japon?
2. Combien de licences a-t-on délivrées durant la même période?
3. Combien de licences a-t-on refusées?
4. Combien de licences sont maintenant à l'étude?
5. Du 1er octobre 1940 jusqu'aujourd'hui, combien de licences a-t-on demandées, et combien le gouvernement en a-t-il accordées?
6. Du 1er octobre 1940 jusqu'aujourd'hui, combien de licences a-t-on demandées pour l'exportation au Japon de cuivre et de concentrés de cuivre?
7. Combien de ces licences a-t-on accordées?
8. Du 1er octobre 1940 jusqu'aujourd'hui, quels métaux et quelles quantités de chacun de ces métaux a-t-on exportés au Japon?

177. Etat montrant:—

1. Quelle quantité d'anti-gel chaque ministère fédéral a-t-il acheté durant les années 1939 et 1940?
2. De quelles compagnies a-t-on acheté cet anti-gel et quelle quantité a-t-on achetée de chaque compagnie?
3. Quelle quantité d'anti-gel a-t-on livrée à chaque ministère, et cet anti-gel a-t-il donné satisfaction?

178. Etat montrant:—

1. Au su du ministère du Commerce, combien de balances ferroviaires sont en usage au Canada, et (a) qui est le propriétaire de chacune et (b) dans quelle province se trouve-t-elle?
2. Le service des Poids et des Mesures fait-il l'inspection de ces balances ferroviaires, et, le cas échéant, comment procède-t-il à cette inspection et avec quel outillage?
3. Se sert-on de cet outillage pour faire l'épreuve des balances ferroviaires dont l'Etat est propriétaire?
4. De quelle façon vérifie-t-on le poids de wagons d'essai, et combien souvent le fait-on?
5. Combien de ces poids a-t-on vérifiés durant les dix dernières années?

178a. Etat montrant:—

1. Existe-t-il un surveillant des étalons de poids et de quantités au ministère du Commerce?
2. Si oui, qui est titulaire actuel?
3. Ce titulaire remplit-il actuellement son emploi, quels sont son traitement et ses fonctions?
4. Quelles mesures a-t-il prises durant les trois derniers mois?
5. Quels rapports a-t-il faits durant la dernière année financière?
6. Est-il surveillant des poids déficitaires pour le charbon?

7. Depuis 1934, quels rapports a-t-il faits sur les poids déficitaires pour le charbon?

8. Quelle mesure a-t-on prise pour donner suite à ces rapports?

9. Si le ministère n'a pris aucune mesure, quels sont les motifs de l'inaction?

178b. Etat montrant,—1. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1941, combien de poursuites le Service d'inspection des poids et mesures a instituées dans chaque province contre (a) des épiceriees au détail et des boucheries indépendantes pour des infractions aux articles 63 et 64 de la Loi des poids et mesures, donnant séparément le nombre de poursuites instituées sous l'empire de chaque article, (b) contre des épiceriees et des boucheries appartenant à des chaînes locales de magasins, pour des infractions aux articles 63 et 64 de la Loi des poids et mesures, donnant séparément le nombre de poursuites instituées sous l'empire de chaque article, (c) contre des épiceriees et des boucheries appartenant à des chaînes nationales de magasins pour des infractions aux articles 63 et 64 de la Loi des poids et mesures, donnant séparément le nombre de poursuites instituées sous l'empire de chaque article.

2. Pour chacun des groupes de causes mentionnées plus haut, quel fut le nombre de poursuites retirées, des poursuites renvoyées et le nombre des condamnations.

3. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1941, quel fut, dans chaque province, le nombre de colis de marchandises ensachées d'avance que le Service des poids et mesures a examinés, et quels furent les résultats de cette inspection quant au surplus, à l'insuffisance ou à l'exactitude de poids, pour (a) les épiceriees au détail et les boucheries indépendantes, (b) les épiceriees et les boucheries appartenant à des chaînes locales de magasins, (c) les épiceriees et les boucheries appartenant à des chaînes nationales de magasins.

4. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1941, combien de pains le Service d'inspection des poids et mesures a inspectés dans chaque province, et quels furent les résultats de cette inspection quant au surplus, à l'insuffisance ou à l'exactitude de poids.

5. (a) Durant l'année financière terminée le 31 mars 1941, quel fut, dans chaque province, le nombre des achats pour essai du Service d'inspection des poids et mesures, (b) quel fut le nombre de colis montrant un surplus, une insuffisance ou une exactitude de poids pour (1) les épiceriees, (2) les viandes, montrant les résultats séparément pour les achats faits dans les épiceriees au détail et les boucheries indépendantes, pour les boucheries et les épiceriees appartenant à des chaînes locales de magasins, pour les épiceriees et les boucheries appartenant à des chaînes nationales de magasins.

179. Etat montrant:—

1. M. James Franceschini qui est maintenant dans un camp d'internement, est-il haut fonctionnaire ou actionnaire de la *Dufferin Paving Company Limited*, de Toronto, Ontario, ou quelles sont ses relations avec cette compagnie?

2. Quels sont les détails du ou des marchés que le gouvernement actuel a adjugés à ladite compagnie depuis que ledit Franceschini est interné?

180. Etat montrant:—

Quels sont les détails relatifs aux quantités et aux parties composantes des rations fournies mensuellement à chaque prisonnier allemand de guerre interné en Canada?

181. Etat montrant:—

1. Y a-t-il des fonctionnaires, permanents ou temporaires, maintenant occupés dans les bureaux des Services de la Défense à Ottawa, ou ailleurs au Canada, à des tarifs de rémunération et d'allocation, ou avec des exemptions d'impôt qui leur assurent un revenu plus élevé que celui qu'ils obtenaient dans leurs emplois civils?

2. Si oui, quel en est le nombre et quelle est l'augmentation globale des traitements?

182. Etat montrant:—

1. Combien de commissions royales les gouvernements fédéraux ont-ils instituées depuis 1923?

2. Quels sont les noms des juges qui ont servi sur ces commissions, et quels montants a-t-on versés à chacun d'entre eux?

3. Quels juges font maintenant partie de Bureaux de revision institués en vertu de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, et quels traitements, allocations et dépenses chaque juge reçoit-il pour cet ouvrage?

4. Pendant qu'ils occupent ces charges, les juges reçoivent-ils leurs traitements statutaires?

182a. Etat supplémentaire montrant:—

1. Combien de commissions royales les gouvernements fédéraux ont-ils instituées depuis 1923?

2. Quels sont les noms des juges qui ont servi sur ces commissions, et quels montants a-t-on versés à chacun d'entre eux?

3. Quels juges font maintenant partie de Bureaux de revision institués en vertu de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, et quels traitements, allocations et dépenses chaque juge reçoit-il pour cet ouvrage?

4. Pendant qu'ils occupent ces charges, les juges reçoivent-ils leurs traitements statutaires?

183. Etat montrant:—

1. Depuis septembre 1939, combien d'hommes occupés au pénitencier de Kingston, Portsmouth, Ontario, (a) a-t-on renvoyés, (b) retraités, laissés aller en congé pour le service militaire?

2. Depuis septembre 1939, combien d'hommes a-t-on ajoutés au personnel du pénitencier de Kingston?

3. Quels sont les noms et les adresses des hommes ajoutés au personnel depuis septembre 1939?

4. Quel est l'âge de chacun?

5. Le cas échéant, quel service militaire avaient-ils fait?

184. Etat montrant:—

1. Depuis septembre 1939, combien d'hommes occupés au pénitencier de Collins Bay, Ontario, a-t-on (a) renvoyés, (b) retraités, (c) laissés partir en congé pour le service militaire?

2. Depuis septembre 1939, combien d'hommes a-t-on ajoutés au personnel du pénitencier de Collins Bay?

3. Quels sont les noms et les adresses des hommes ajoutés au personnel depuis septembre 1939?

4. Quel est l'âge de chacun?

5. Le cas échéant, quel service militaire avaient-ils fait?

185. Etat montrant:—

1. Depuis le 1er septembre 1939, a-t-on imprimé aux dépens du public des discours prononcés par le premier ministre?

2. Si oui, combien de discours a-t-on ainsi imprimés et quel était le sujet de chacun de ces discours?

3. Combien d'exemplaires de chacun de ces discours a-t-on imprimés?

4. Quels ont été les frais d'impression de chacun de ces discours?

5. Une agence ou un ministère fédéral a-t-il distribué ces discours?

6. Si oui, quelle agence ou quel ministère?

7. A qui a-t-on envoyé des exemplaires?

8. Quels ont été les frais de cette distribution?

186. Copie des rapports des ingénieurs que le ministère des Mines et des Ressources a en sa possession, qui ont été datés durant les années 1938, 1939 et 1940 et qui ont trait à la grande route projetée entre Nipawin, Saskatchewan, et Flin Flon, Manitoba.

188. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6987, approuvé le 29 novembre 1940; pour annuler les contrats de mitrailleuses Bren et pour autoriser un nouveau contrat pour la production des mitrailleuses Bren et Colt Browning.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6988, approuvé le 29 novembre 1940: pour procurer de l'aide financière à la production des mitrailleuses Bren et Colt Browning.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4148, approuvé le 24 août 1940; instructions données à la *John Inglis Company Limited* pour qu'elle augmente ses établissements ou en construise de nouveaux et se procure l'outillage nécessaire à la production de MG 40, et de mitrailleuses Colt Browning pour avions, calibre .303.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4221, approuvé le 27 août 1940: pour confirmer les instructions données à la *John Inglis Company Limited* au sujet de la construction et de l'outillage nécessaires à la fabrication des sous-mitrailleuses automatiques, calibre 9 millimètres, et pour fournir des avances dont il lui faudra rendre compte.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4294, approuvé le 20 août 1940: instructions données à la *John Inglis Company Limited* pour la construction et l'outillage de sa manufacture de Toronto afin de fabriquer des dispositifs d'assemblage de la mitrailleuse Bren au taux de 2,000 par mois.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5790, approuvé le 19 octobre 1940: instructions données à la *John Inglis Company Limited* pour la construction d'un édifice destiné à accroître la production des mitrailleuses Colt Browning et pour l'outillage de ladite manufacture.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5791, approuvé le 19 octobre 1940: instructions données à la *John Inglis Company Limited* pour entreprendre la construction et l'outillage de la manufacture destinée à la production de la mitrailleuse Bren.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 416, approuvé le 29 janvier 1941: aide financière au montant de \$3,325,216.00 pour couvrir le coût des édifices, machines et outils qui permettront à la *John Inglis Company Limited* de fabriquer des fusils antitanks Boys, marque I.

188a. Etat montrant:—

1. Sous le régime du premier contrat relatif à la mitrailleuse Bren, quel était, au 31 octobre 1940, le montant dû à la *John Inglis Company*, (a) pour le compte du Canada, (b) pour le compte du gouvernement britannique?

2. Sous le régime des nouveaux contrats relatifs à la mitrailleuse Bren, quel était, au 31 mars 1940, le montant dû à la *John Inglis Company*, (a) pour le compte du Canada, (b) pour le compte du gouvernement britannique?

3. Quels paiements de règlements résultant de l'annulement du premier contrat relatif à la mitrailleuse Bren a-t-on versés ou doit-on verser à la *John Inglis Company*, (a) quelles sont les raisons justificatives de ces versements, (b) quels montants a-t-on versés jusqu'aujourd'hui?

188b. Copies de tous télégrammes, correspondance, mémoires et/ou autres documents et écrits qui sont venus en la possession du gouvernement depuis le 1er septembre 1939, au sujet de tous marchés, marchés supplémentaires ou contrats et /ou de toutes revisions de marchés ou de contrats passés entre le gouvernement de Sa Majesté au Canada et la *John Inglis Company*, de Toronto.

189. Etat montrant:—1. De qui a-t-on acheté les poêles qui servent à l'aéroport de Sydney Nord et aux casernes de Sydney Mines?

2. A quel type appartiennent les poêles que l'on a achetés et quel a été le prix de chacun?

3. Les a-t-on achetés par l'entremise d'un commissionnaire? Si oui, quel est le nom de celui-ci?

190. Etat montrant:—1. A-t-on fait un appel de soumissions pour la construction des casernes de Centreville et de Chapel Hill, Sydney Mines, Nouvelle-Ecosse?

2. Sur la proposition de qui a-t-on nommé le contremaître aux casernes de Chapel Hill?

191. Copie de la lettre par laquelle M. W. J. Sanderson s'est démis de sa charge, au ministère des Munitions et du ravitaillement, et copie de tous mémoires, correspondance ou autres documents relatifs à cette démission.

191a. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents ou communications échangés entre le ministère des Services nationaux de guerre ou tout haut fonctionnaire du ministère des Services nationaux de guerre, ou tout haut fonctionnaire de tout autre ministère fédéral, et M. W. J. Sanderson, ou tout haut fonctionnaire de la *Fleet Aircraft Limited*, au sujet de l'entraînement, en vertu de la Loi sur la mobilisation des ressources naturelles, d'hommes occupés dans les industries de guerre.

192. Copie de toute la correspondance que le gouvernement a en sa possession au sujet de la mise à la retraite de M. Chester Walters qui occupait un emploi à la Division fédérale de l'Impôt sur le revenu.

193. Etat montrant:—1. De qui a-t-on acheté les terrains suivants: (a) ceux qui servent d'aéroport à Reserve Mines, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse? (b) ceux sur lesquels on érige des ouvrages de défense à Centreville et à Chapel Hill, Sydney Mines?

2. Quel prix a-t-on versé pour chacun de ces terrains?

3. Quel montant a-t-on versé au propriétaire dans chaque cas?

194. Etat montrant:—

1. Quel était le prix moyen du lait payé au producteur à Montréal au cours des mois de mai, juin, juillet, août et septembre 1940?

2. Au cours des mois d'octobre, novembre et décembre de la même année?

3. Quel était le prix moyen du beurre payé au producteur au cours de chacun des mois ci-dessus?

4. Quelle était la quantité de beurre entreposée au Canada au cours des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1940?

5. Des mesures ont-elles été prises par le gouvernement pour établir la responsabilité de cette coalition pour restreindre le commerce du beurre?

6. Dans l'affirmative, lesquelles?

7. Des poursuites ont-elles été intentées contre les auteurs et les profiteurs de cette coalition pour restreindre le commerce?

8. Dans l'affirmative, quand et quel a été le résultat de telles procédures?

195. Etat montrant:—

1. M. Colin MacKenzie, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, est-il à l'emploi de l'Etat ou de tout ministère fédéral?

2. Si oui, quel est son traitement et quelles sont ses fonctions?

197. Etat montrant:—(a) les noms de toutes les personnes qui, en aucun temps, ont exécuté ou exécutent du travail pour l'Etat à titre de "hommes à un dollar par année"; (b) la nature des fonctions remplies par chacune de ces personnes; (c) l'état en temps de paix ordinaire de chacune de ces personnes; (d) le montant des frais de déplacement et des allocations de subsistance versés à chacune de ces personnes, de la date de sa nomination jusqu'à l'heure actuelle, de même que le tarif quotidien de ces allocations.

198. Etat montrant:—

1. Durant les deux dernières années, l'Etat a-t-il acheté des terrains dans le canton de Scarboro, comté d'York?

2. Si oui, combien de terrains et quelle était la superficie de chaque terrain?

3. (a) A-t-on adjugé des marchés pour la construction d'édifices sur les terrains mentionnés dans les questions 1 et 2? (b) Si oui, qui sont les entrepreneurs?

4. A-t-on fait des appels de soumissions pour la construction d'édifices sur les terrains mentionnés plus haut?

198a. Etat montrant:—

1. Durant les deux dernières années, l'Etat a-t-il acheté des terrains dans le canton de Scarboro, comté d'York?

2. Si oui, combien de terrains et quelle était la superficie de chaque terrain?

3. (a) A-t-on adjugé des marchés pour la construction d'édifices sur les terrains mentionnés dans les questions 1 et 2? (b) Si oui, qui sont les entrepreneurs?

4. A-t-on fait des appels de soumissions pour la construction d'édifices sur les terrains mentionnés plus haut?

199. Etat montrant:—

1. L'Etat a-t-il acheté des terrains dans le canton de Pickering, comté d'Ontario, durant les deux dernières années?

2. Si oui, combien d'acres?

3. Pour quelle fin se servira-t-on de ces terrains?

199a. Etat montrant:—

1. L'Etat a-t-il acheté des terrains dans le canton de Pickering, comté d'Ontario, durant les deux dernières années?

2. Si oui, combien d'acres?

3. Pour quelle fin se servira-t-on de ces terrains?

200. Etat montrant:—

1. Durant l'année civile 1940, combien de dollars en monnaie américaine a-t-on permis aux manufacturiers de saindoux à friture et de savon, d'utiliser pour l'achat d'huiles végétales?

2. Quelle quantité d'huile végétale mentionnée dans la question N° 1 a-t-on importée en Canada?

201. Copie de tous les bordereaux de salaires de l'année 1940 relatifs aux ouvrages exécutés au brise-lames de Little Anse, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse.

202. Etat montrant (Sénat):—

1. Quel est l'emplacement et la superficie de chaque Parc national au Canada?

2. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit du Dominion?

3. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc était (ou est) terre de la Couronne au droit des provinces?

4. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise et payée par le Dominion? Quel montant a été payé en chaque cas?

5. Quelle proportion de la superficie de chaque Parc, autre que la partie constituée par les terres de la Couronne, a été acquise par les provinces respectives pour les objets d'un tel Parc, et quel en a été le coût pour chaque province?

6. Quel a été le montant total des gages, salaires, entretien et amélioration de chaque Parc national durant l'exercice financier 1939-1940; et à quel chiffre ce montant est-il estimé pour l'exercice financier 1940-1941?

203. Etat montrant (Sénat) :

1. Quel a été le coût du quai bâti à Pictou (Nouvelle-Ecosse) en 1939-1940?

2. Quelle division des ingénieurs du gouvernement a établi le plan de cette construction et a décidé du site?

3. Les Chemins de fer nationaux du Canada n'ont-ils pas désapprouvé le site et proposé qu'un quai de rambarde soit plutôt construit du côté sud de la cour du chemin de fer?

4. Pour quels motifs d'expédition ou d'affaires le quai a-t-il été construit à l'endroit qu'il occupe actuellement plutôt que d'après les indications des directeurs de chemin de fer?

5. Le plan de construction comportait-il que la voie ferrée sur le quai public aboutissant à l'ouest du nouveau quai devait être enlevée et non remplacée? Le Département des Travaux publics a-t-il demandé aux Chemins de fer nationaux du Canada d'enlever cette voie ferrée; et, dans l'affirmative, pour quelles raisons? Pourquoi la voie ferrée n'a pas été remplacée sur ce quai public adjacent?

6. Le gouvernement sait-il que, depuis que la voie ferrée a été enlevée de ce quai public adjacent, tout le bois et toutes les autres marchandises destinées à être expédiées de ce quai adjacent, ont été transportés sur ce quai adjacent par des camions particuliers plutôt que par chemin de fer?

7. Copie de la correspondance échangée entre la Division d'Halifax du Département des Travaux publics et des personnes du comté de Pictou, ainsi que de la correspondance et des rapports échangés entre ladite Division d'Halifax et le Département à Ottawa au sujet des questions ci-dessus mentionnées.

204. Etat montrant:—

1. Des représentations ont-elles été faites auprès du gouvernement pour qu'un camp d'entraînement militaire soit établi dans l'un ou l'autre des comtés suivants: Hull, Pontiac, Wright, Labelle, Chapleau et Gaspé?

2. Si oui, par qui ces représentations ont-elles été faites et quelle suite leur a-t-on donnée?

205. Rapport de la commission du service civil pour classifier certaines positions auxquelles des employés du personnel temporaire de la Chambre des communes seront nommés en permanence.

206. Etat montrant:—

1. A-t-on établi des camps d'internement lors de la dernière guerre? Si oui, combien et où?

2. Combien de personnes ont été internées dans ces camps? Combien de canadiens ont été internés?

3. Combien de camps d'internement a-t-on établis dans la présente guerre?

4. Combien de canadiens y sont présentement internés?

207. Etat montrant:—

1. De 1925 jusqu'à aujourd'hui, combien de demandes de diminution des tarifs de transport sur les marchandises, la Colombie-Britannique a-t-elle présentées à la Commission des Transports?

2. Combien de ces demandes a-t-on accordées?

3. Du 1er janvier 1940 au 31 janvier 1941, combien de demandes de la province de la Colombie-Britannique comportant des diminutions des taux de transport sur les marchandises, la Commission des Transports a-t-elle étudiées?

4. Combien de ces demandes a-t-elle accordées?

5. De 1925 jusqu'à aujourd'hui, combien de demandes d'augmentation des tarifs de transport le National-Canadien et le Pacifique-Canadien ont-ils sou-mises à la Commission des Transports ou à la Commission des Chemins de fer?

6. Combien de ces demandes a-t-on accordées?

7. Durant la période écoulée du 1er janvier 1940 au 31 janvier 1941, quel a été le montant total des frais de déplacement de la Commission des Chemins de fer, et quel a été le montant des frais de déplacement de chaque Commissaire?

208. Copie d'arrêté en conseil C.P. 1347, approuvé le 24 février, 1941: nomination de l'honorable juge M. B. Archibald, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, Halifax, comme commissaire en vertu de la 1ère Partie de la loi des enquêtes, Chapitre 99, S.R.C., 1927, pour s'enquérir des causes du rendement déficitaire dans les mines de charbon du district Minto-Chipman, province du Nouveau-Brunswick.

209. Relevé indiquant les noms, l'adresse, la nature de l'occupation et le salaire de chaque civil occupé le 1er février 1941 aux aéroports suivants (a) Dunville, (b) Jarvis, (c) Hagersville, (d) et Kohler; et aussi un état indiquant la personne qui a proposé la nomination de chacun de ses fonctionnaires.

210. Copie de toute la correspondance échangée durant les années écoulées de 1935 à 1940 inclusivement entre le ministère fédéral de l'Agriculture et le gouvernement l'Alberta, au sujet du travail de M. A. Newman, fonctionnaire ambulant de la division du bétail et de la volaille, Service fédéral de la production. Copie aussi de toute la correspondance échangée durant les années 1939 et 1940 inclusivement entre le ministère fédéral de l'Agriculture et M. A. Newman, au sujet de la démission de M. Newman.

211. Copie de tous télégrammes, lettres, recommandations, demandes, rap-ports et autres documents que le ministère des Postes a en sa possession au sujet de la nomination récente d'un vendeur de timbres au bureau de poste de Ste-Catharines, Ontario.

212. Etat montrant:—Par province canadienne, quel montant a-t-on perçu de l'impôt actuel sur l'électricité?

213. Etat montrant:—

1. Quelle étendue de terrain a-t-on acheté pour (a) l'aéroport, (b) le camp militaire de Débert?

2. De qui a-t-on acheté ces terrains, indiquant (a) la superficie des terrains achetés de chaque personne, (b) les prix demandés par chacune de ces personnes, (c) le montant versé ou offert en paiement?

3. Quel a été le total des frais de drainage, indiquant (a) la quantité de tuile à drainage, de tuyaux de drainage ou d'égout achetés, (b) les personnes de qui l'on a acheté ces tuyaux, indiquant les prix sur livraison pour les tuyaux de chaque grosseur?

214. Copie de toutes correspondances, rapports, estimés, recommandations, factures et pièces justificatives se rapportant au paiement de la somme de \$14,332.50 fait par le gouvernement à *Bertrand & Brother*, L'Orignal, Ontario, lors de l'annulation et au terme d'un contrat donné en 1939 pour la construction d'un quai à Baie-des-Sables, comté de Matane, au prix approximatif de \$76,-832.86, et sur une appropriation budgétaire de \$25,000.00.

215. Etat montrant:—

1. A-t-on conduit une enquête sur une épidémie de fièvre scarlatine à Man-ning Pool, Toronto?

2. Des officiers et des soldats ont-ils été mis en quarantaine?

3. Si oui, combien de chaque grade?

4. Quel a été le nombre de cas de fièvre scarlatine?

5. Combien de patients atteints de cette maladie sont maintenant dans l'hôpital des contagieux de Toronto?

6. Quelles mesures prend-on pour enrayer cette épidémie?

7. Combien de membres du Corps royal d'aviation à cet endroit ont été atteints de maladies autres que la fièvre scarlatine durant 1940 et jusqu'à ce jour en 1941?

8. Combien d'officiers et de soldats à cet endroit suivent les cours du Plan d'instruction de l'empire britannique, et combien d'entre eux s'entraînent pour remplir des devoirs au pays?

9. Combien de civil sont en service à ce dépôt?

10. Les chefs de ce camps sont-ils changés de temps à autre, au permutent-ils d'un endroit à l'autre?

11. Depuis la dernière réponse à cette question, a-t-on révisé le nombre des gardes du Corps d'aviation royal canadien qui sont en service sur le littoral du lac à Toronto?

12. Quelle période de temps, en moyenne, chaque recrue passe-t-elle à ce dépôt, et, le cas échéant, quels nouveaux cours a-t-on ajoutés?

216. Etat montrant:—

1. Combien de réfugiés de guerre ont été admis au pays depuis le début de la guerre?

2. Combien de chevaux de course, de chiens et tout autre animal ont été amenés au pays par ces réfugiés?

3. Combien de ces réfugiés ont été établis dans la province de Québec et dans les autres provinces?

4. A quelle entente en est-on venu avec la Grande-Bretagne au sujet des réfugiés de guerre, enfants et autres?

5. Combien le trésor canadien a-t-il été appelé à dépenser pour l'entretien de ces réfugiés?

217. Etat montrant:—

1. Depuis le 1er septembre 1939, combien d'autos l'Etat a-t-il achetés pour (a) le personnel des quartiers généraux du ministère de la Défense nationale, (b) le personnel des quartiers généraux de la Division de l'Air du ministère de la Défense nationale, (c) le personnel des quartiers généraux de la Division navale du ministère de la Défense nationale?

2. De quelle ou quelles fabriques sont les autos ainsi achetés?

3. Et combien de chaque marque a-t-on achetés?

4. Quels sont les noms et les emplois de chacun des officiers et/ou des hauts fonctionnaires de chacun des divers ministères mentionnés, qui ont droit de se servir des autos que l'Etat a ainsi achetés?

5. Combien d'hommes enrôlés dans les services consacrent tout ou partie de leurs temps à des devoirs de chauffeurs?

6. Jusqu'à aujourd'hui, quel est le montant total dépensé en essence, huile et frais d'entretien pour les autos ainsi achetés?

218. Etat montrant:—

1. Quelques sous-ministres reçoivent en plus de leur traitement, une allocation quotidienne ou un montant pour des frais?

2. Si oui, qui, quel en est le montant par jour?

219. Copie de toute la correspondance échangée entre la Commission des munitions et du ravitaillement et tout membre qui la compose, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, au sujet des commandes à obtenir pour les compagnies situées dans la province du Nouveau-Brunswick.

220. Etat montrant:—

1. De qui, par l'entremise de qui, et à quel prix, le ministère des Travaux publics a-t-il acheté le remorqueur *Helena* à Sydney, Nouvelle-Ecosse?

2. A quelles fins ledit remorqueur a-t-il servi durant les cinq dernières années, et quelles recettes a-t-il rapportées?

3. Quelles sommes le ministère a-t-il dépensées pour le remorqueur *Helena* durant les cinq dernières années en frais d'entretien, réparations, droits de quai, gardien ou gérant?

4. A qui a-t-on versé ces montants et quel montant a-t-on versé à chaque personne?

5. Un ministère quelconque peut-il trouver un emploi profitable pour ce navire? Si oui, pourquoi n'a-t-on pas adopté cette solution?

6. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas disposé de ce navire?

7. Le gouvernement a-t-il acquis ou affrété, pour une fin quelconque, des navires de même genre de construction, tonnage et puissance, pendant que l'*Helena* ne servait à rien?

221. Etat montrant:—

1. Qui a été nommé Régisseur de l'huile?

2. Quelle était, avant sa nomination, son expérience antérieure dans le commerce de l'huile?

3. Jusqu'à aujourd'hui quelle rémunération et quels frais a-t-on versés au Régisseur de l'huile, et depuis qu'on l'a instituée, quel est le total des frais de la Division de la régie de l'huile

4. Les bureaux chef de cette division sont-ils situés à Ottawa? Sinon, où sont-ils situés? Et pour quel motif?

5. Quels sont les noms des personnes à l'emploi du Régisseur de l'huile, et quel est l'état antérieur de chacun?

6. Le Régisseur nomme-t-il lui-même tous les membres de son personnel? Sinon, qui les nomme?

7. Quels sont le traitement et les fonctions de chacun d'entre eux?

8. Quel loyer verse-t-on pour les bureaux des quartiers généraux et de qui loue-t-on ces bureaux?

9. De quels avocats le Régisseur de l'huile a-t-il retenu les services et quels honoraires leur verse-t-on?

10. Depuis la nomination de ce Régisseur, combien de demandes a-t-il reçues pour l'établissement de nouvelles stations de distribution ou de postes de vente de la gazoline au détail, et qui avait présenté ces demandes?

11. Combien de demandes a-t-il approuvées, et à quels individus, compagnie ou compagnies a-t-il délivré des permis?

12. Combien de demandes a-t-il rejetées, et quel était le nom du solliciteur dans chaque cas?

13. Combien de stations de vente au détail a-t-on érigées depuis l'approbation des demandes, combien n'a-t-on pas commencé à construire aujourd'hui, et à quels particuliers, compagnie ou compagnies a-t-on délivré ces permis?

14. Des compagnies d'huile ont-elles fait des demandes au nom de particuliers? Si oui, quelles compagnies, et a-t-on accordé ces demandes?

15. L'Etat a-t-il conclu avec des particuliers ou une, ou des compagnies d'huile, des arrangements en vertu desquels l'Etat fournirait une assistance financière?

221a. Etat montrant:—

1. Le ministère des Munitions et du ravitaillement est-il persuadé que l'on met à la disposition de toutes les raffineries de l'ouest du Canada la quantité maximum d'huile brute provenant de la vallée Turner et d'ailleurs dans l'ouest du Canada?

2. Sinon, quelles mesures le ministère a-t-il prises pour s'assurer que la quantité maximum d'huile brute provenant de l'ouest du Canada soit raffinée dans la même région?

3. Pourquoi est-il nécessaire d'importer de l'huile brute dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, quand cette huile se trouve en abondance dans la vallée Turner ou dans des entrepôts?

4. Quelle quantité d'huile brute a-t-on importée dans l'ouest du Canada durant (a) les mois de février, mars, avril, mai et juin 1940, (b) les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1940?

222. Etat montrant:—

1. Quels timbres-poste commémoratifs et historiques spéciaux le ministère des Postes a-t-il émis depuis 1900, indiquant les sujets, les occasions, les dénominations, l'année ou les émissions supplémentaires s'il y en eut?

2. Quelle est la liste des hommes, des explorateurs ou des événements que l'on a honorés particulièrement par des timbres-poste historiques ou commémoratifs, indiquant la date et la dénomination de chaque émission?

3. A-t-on émis des timbres-poste spéciaux pour honorer sir Charles Tupper, sir J. S. D. Thompson, sir Robert Borden, l'honorable Joseph Howe, sir Sanford Fleming, sir Samuel Cunard, sir A. G. Archibald, l'honorable E. Whalen, ou Jean Cabot, Sébastien Cabot, l'Habitation de Champlain à Annapolis Royal, ou la citadelle d'Halifax?

4. A-t-on honoré des hommes ou des femmes de la Nouvelle-Ecosse par une émission particulière de timbres-poste canadiens?

223. Etat montrant:—

1. Durant la période de cinq ans écoulés de 1933 à 1937 inclusivement, quel a été le revenu moyen annuel au Canada, (a) des cultivateurs, (b) des membres de la profession légale, (c) des membres de la Royale gendarmerie à cheval du Canada?

2. Durant cette période, quel était l'âge du plus jeune des membres de la Royale gendarmerie à cheval du Canada que l'on a retraité?

3. Et quel est le taux de la pension de retraite précédente?

4. Durant cette période, a-t-on admis dans la Royale gendarmerie à cheval du Canada des membres de la profession légale?

5. Si oui, combien?

224. Etat montrant:—

1. Combien de membres du Sénat et de la Chambre des communes font du service (a) dans l'Armée en activité de service outre-mer, (b) dans l'Armée en activité de service au Canada?

2. Combien de membres de la Chambre des communes font du service dans l'Armée de réserve du Canada.

3. Combien de membres de la Chambre des communes et du Sénat ont fait du service actif durant la dernière guerre?

225. Copie de l'ordonnance que le ministère de la Défense nationale, ou tout fonctionnaire supérieur du même ministère, a expédiée aux commandants des camps militaires canadiens pour défendre aux hommes en congé la pratique connue sous le nom de "hitch-hiking" sur les routes, ladite ordonnance devant comprendre l'ordre rendu au camp Borden à cet effet, et une déclaration sur les mesures que le ministère a prises pour obtenir des chemins de fer des billets à prix réduit pour les soldats en congé.

226. Copie de tous les bordereaux de salaires et de toutes les notes des dépenses que le ministère des Travaux publics a faites pour le quai public de Port Williams, Nouvelle-Ecosse, durant l'année terminée le 31 décembre 1940.

Et aussi un relevé des sommes versées à Gordon Gates, à titre de contremaître, gardien de quai, maître de havre, et aussi de tous les montants dépensés pour autres matériaux et services fournis au ministère des travaux publics à Port-Williams, Nouvelle-Ecosse, durant les années financières terminées le 31 mars 1936, 1937, 1938 et 1939, et durant l'année terminée le 31 décembre 1940.

227. Etat montrant:—

1. Quel est la somme totale versée pour la *Shaver Funeral Home*, de la rue First, est, Calgary, qui sert maintenant d'habitation aux officiers?
2. Quelle somme additionnelle a-t-on dépensée pour aménager de nouveau cet édifice?

228. Etat montrant:—

1. De qui a-t-on acheté l'emplacement de l'aéroport proche Mossbank, Saskatchewan?
2. Combien d'acres a-t-on achetées et à quel prix par acre?
3. A-t-on exécuté en vertu de marchés le régalage, les travaux de construction et autres, à cet aéroport?
4. Si oui, qui furent les entrepreneurs, et quels furent les prix respectifs pour chaque marché?
5. Quel fut le montant total de tous les marchés?
6. A quel endroit obtient-on l'eau pour cet aéroport, sur quelle distance l'eau est-elle transportée, et à qui et à quel prix a-t-on adjugé l'entreprise de transport?
7. Qui fournit le charbon, (a) qui le transporte à partir de la ville de Mossbank ou d'autres localités, (b) quel est le prix de transport par tonne, (c) quel est le prix du charbon par tonne à la gare?

228a. Relevé indiquant les noms des personnes de qui on a acheté des terrains pour créer les emplacements d'aéroports, d'écoles de bombardement, ou d'instruction aérienne, et des terrains d'atterrissage, à Mossbank, Moose-Jaw, Broadview, Wolseley et Moosemin, Saskatchewan, le relevé indiquant le nombre d'acres achetées dans chaque cas, et le montant versé par acre aux personnes de qui on a acheté des terrains.

228b. Etat montrant:—

1. Jusqu'à aujourd'hui, quel est le total des montants que le gouvernement fédéral a dépensés pour l'aéroport de Mossbank?
2. Quel montant total s'est-on engagé à dépenser pour cette entreprise?
3. Quel est le coût d'installation des pompes électriques centrifuges et quel est le débit maximum quotidien de l'eau disponible?

229. Etat montrant:—

1. Un individu du nom de Hales Ross, d'Edmonton, Alberta, est-il à l'emploi du ministère de la Défense nationale ou de tout autre ministère de l'Etat?
2. Si oui, en quelle qualité occupe-t-il cet emploi?
3. Quelle est l'échelle de salaire ou de la commission qu'il reçoit?

230. Etat montrant:—

1. Depuis le début de la guerre, combien de paires de dentiers a-t-on commandés au compte du Corps dentaire militaire canadien?
2. Quel est le coût de ces dentiers?
3. A quelle ou quelles compagnies a-t-on passé les commandes pour ces dentiers?
4. Quelle date porte chacune des commandes?
5. Combien de paires de dentiers a-t-on fournis à des membres de l'Armée canadienne, soit l'armée de terre, de mer, ou de l'air?

231. Copie d'un rapport sur le fonctionnement de la Loi nationale du logement, 1938, jusqu'au 31 décembre, 1940, en vertu des dispositions des Statuts du Canada 1938, chapitre 49, articles 9, 20 et 28.

232. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de la Colombie britannique et de l'Alberta au sujet du renouvellement de prêts consentis par le gouvernement fédéral à ces provinces pour leur aider à soulager le chômage, et au sujet des perspectives de réduction ou de remboursement de ces prêts.

232a. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires, ou autres documents échangés depuis le 17 mars 1941 entre le premier ministre ou le ministre des Finances et le premier ministre ou le ministre des Finances de la Colombie-Britannique au sujet des demandes que le gouvernement fédéral a adressées à la province de la Colombie-Britannique à l'effet que celle-ci adopte des mesures pour acquitter ou diminuer ses obligations échues envers le Dominion.

233. Etat montrant:—

1. A quel particulier ou compagnie a-t-on adjugé le marché pour l'éclairage de l'aéroport de Dafoe, Saskatchewan?
2. Quels sont les termes du marché?

234. Etat montrant:—

1. Combien de terrains l'Etat a-t-il achetés dans le comté fédéral de Red Deer, Alberta, entre le 1er septembre 1939 et le 28 février 1941?
2. Quelle est, en acres, la superficie de chaque terrain acheté?
3. De qui et à quelle date a-t-on acheté chacun de ces terrains?
4. Quel a été le total du prix d'achat de chaque terrain?
5. A-t-on acheté chaque terrain du propriétaire? Sinon, quelles agences ou autres personnes ont servi d'intermédiaire?

235. Relevé des noms des personnes de qui l'on a acheté des terrains afin d'établir des aéroports à Mount-Hope, Jarvis, Brantford, Dunnville, Birch, Hagersville, Fingal et Kohler, relevé indiquant aussi le nombre d'acres achetés de chaque personne et la somme versée à chaque personne.

236. Etat montrant:—

1. Combien de brasseries désaffectées le gouvernement du Canada a-t-il achetées ou louées depuis le début de la guerre actuelle?
2. De qui les a-t-il achetées ou louées?
3. Pour quelle fin les a-t-on achetées ou louées?
4. Pour chacune de ces propriétés quel a été le prix d'achat, ou quel est le loyer fixé par le bail?
5. Qui sont les administrateurs des compagnies qui ont vendu ou loué ces propriétés?

237. Etat montrant:—

1. Exception faite du tabac séché à l'air chaud, quelle quantité de tabac brut, en feuilles, a-t-on produit en 1939 et en 1940 (a) dans tout le Canada, (b) dans l'Ontario, (c) dans la province de Québec?
2. Quelle quantité approximative de ce tabac brut les producteurs n'ont-ils pas encore vendu et gardent-ils encore en leur possession?
3. Depuis le mois d'août dernier, quel a été le prix moyen par livre versé pour cette sorte de tabac aux producteurs (a) dans l'Ontario, (b) dans Québec?
4. Est-il exact que les producteurs de tabac de la province de Québec peuvent à peine vendre leur tabac cinq sous par livre et sans aucun profit?
5. Quelle somme totale le ministère du Revenu national a-t-il perçue de la taxe de vente de dix cents par livre sur tout le tabac canadien non manufacturé en feuilles?

238. Etat montrant:—

1. Le gouvernement avait-il la charge de la construction d'aéroports à Terre-Neuve?
2. Si oui, quel a été le total des dépenses, et quelle somme est payable (a) par le gouvernement canadien, (b) le gouvernement britannique, (c) le gouvernement de Terre-Neuve?
3. Le gouvernement a-t-il fait ces dépenses sous son autorité immédiate ou par l'entremise d'entrepreneurs?
4. Quels sont les noms de chaque compagnie qui a obtenu un marché, et (a) quel était le montant de chaque marché, une fois adjugé, (b) le montant versé à

chaque entrepreneur jusqu'à aujourd'hui, et le montant dû (c) le montant estimatif nécessaire pour compléter chaque entreprise, (d) le coût total estimatif de chaque entreprise une fois complétée?

5. Lorsque la construction sera terminée, qui sera propriétaire de ces aéroports, et qui sera chargé de les exploiter et de les entretenir?

239. Etat montrant:—

1. En Allemagne, en Italie et au Japon, respecte-t-on les intérêts des Canadiens quant aux droits des brevets délivrés par le Canada?

2. A-t-on pris des mesures pour que le gouvernement ou tout citoyen canadien puisse utiliser les brevets délivrés au Canada, mais dont les droits de brevet ont été accordés à des ressortissants ou à des citoyens de l'Allemagne, de l'Italie ou du Japon?

3. Le gouvernement ou tout autre citoyen canadien verse-t-il des droits régaliens pour se servir de brevets dont les droits spéciaux peuvent avoir été accordés en Canada à des citoyens ou à des ressortissants de l'Italie, du Japon et de l'Allemagne?

4. Verse-t-on des droits régaliens à tout ou à tous agents, soit en Canada, soit dans d'autres pays, ou encourt-on des dépenses de la même façon, pour se servir en ce pays de brevets dont les droits ont été accordés ou émis à des Allemands, des Japonais ou des Italiens?

5. L'Etat protège-t-il de quelque façon les intérêts de tout citoyen ou ressortissant de l'Italie, du Japon ou de l'Allemagne contre l'utilisation de tout brevet dont les droits peuvent avoir été accordés par le gouvernement canadien à des citoyens ou ressortissants?

240. Etat montrant:—

1. Combien de licences de radio a-t-on délivrées durant les années financières 1936, 1937, 1938, 1939 et 1940?

2. Durant chacune de ces années, combien de licences a-t-on délivrées dans chaque province?

3. Durant chacune des années 1936, 1937, 1938, 1939 et 1940, combien de poursuites a-t-on instituées contre des personnes qui ne possédaient pas de licence de radio?

4. Et combien dans chaque province?

5. Durant chacune des années mentionnées plus haut, combien de condamnations a-t-on obtenues?

6. Combien dans chaque province?

241. Copie de toute la correspondance échangée entre la Commission des Munitions et du ravitaillement et tout membre qui la compose, et la Commission hydroélectrique du Nouveau-Brunswick et tout membre qui la compose, au sujet de la fourniture d'énergie et de la quantité d'énergie disponible.

242. Copie de tous rapports, correspondance, mémoires et autres documents échangés depuis 1935 entre le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral au sujet de l'entreprise d'irrigation au sud-est de Lethbridge, et en particulier au sujet de l'emmagasinage de l'eau qui s'écoule dans la rivière Sainte-Marie, en Alberta.

244. Etat montrant:—De combien de dollars américains le Canada s'est-il servi durant chacune des années 1939 et 1940, pour rembourser (a) des emprunts de l'Etat canadien, (b) des emprunts à des entreprises canadiennes dont l'Etat canadien est propriétaire, ou des emprunts aux mêmes entreprises que l'Etat canadien avait endossés ou garantis?

245. Etat montrant:—

1. Quels sont les noms des avocats dont le gouvernement fédéral, tout ministère fédéral, toute commission fédérale ou bureau, tels que l'Office du prêt agricole canadien, la Commission des grains, la Commission des Transports, la Commission canadienne du blé, la Commission d'établissement de soldats, etc., ont retenu les services dans la province du Manitoba, pour du travail légal, durant les années 1935, 1936, 1937, 1938, 1939 et 1940?

2. Durant ces années, quels honoraires a-t-on versés à chacun, en indiquant pour quel ministère, Commission ou autre organisme le travail légal a été exécuté?

245a. Etat montrant:—

1. Depuis le 23 octobre 1935, combien d'avocats et/ou de solliciteurs a-t-on nommés dans les services administratifs de l'Etat pour accomplir des fonctions juridiques?

2. Quels sont leurs noms?

3. De quelle façon les a-t-on nommés?

4. Quel traitement, allocation ou autre rémunération verse-t-on à chacun d'entre eux?

246. Etat montrant:—

1. De qui et par l'entremise de qui, l'Etat a-t-il acheté le navire *Dorothy and Frances* qui, le 28 mai 1940, a été enregistré au port de Saint-Jean sous le nouveau nom de *General Biggar*?

2. Quel prix l'Etat a-t-il versé pour ce navire?

3. Quel était l'âge du navire lors de l'achat?

4. Quels étaient son tonnage et ses dimensions?

5. Après l'achat du navire, (a) lui a-t-on fait subir des réparations et améliorations, (b) a-t-on fait des appels de soumissions pour ces travaux (c) qui a fait ces réparations et améliorations, (d) quel en a été le prix, (e) quand ont-elles été faites?

6. Quand l'Etat a-t-il mis pour la première fois ce navire en armement?

7. Après que ce navire eut été mis en armement, (a) l'a-t-on réparé de nouveau, (b) qui a fait ces nouvelles réparations, (c) combien de fois l'a-t-on réparé depuis, (d) qui a fait les réparations, et (e) combien celles-ci ont-elles coûté?

8. Jusqu'à ce jour, quel a été le coût total des réparations et des améliorations?

247. Relevé indiquant les noms, adresse, l'emploi et le traitement de chaque civil occupé à l'aéroport de Trenton, le 1er février 1941. Et aussi une liste des personnes qui ont proposé la nomination de chacun de ces fonctionnaires.

248. Etat montrant:—Quelles sont les lignes de chemins de fer dont la Commission des Transports a autorisé l'abandon dans chacune des provinces du Canada?

249. Mémoire sur le fonctionnement et les résultats du mouvement de l'épargne de guerre de mai 1940 à mars, 1941.

249a. Etat montrant:—

1. Quel a été le total des frais de la campagne des Economies de guerre?

2. Quelle somme a-t-on versée aux commis aux écritures pour la campagne des Economies de guerre?

3. Quels ont été les frais de publicité de la campagne des Economies de guerre?

4. Combien de personnes ont reçu une rémunération pour la campagne des Economies de guerre?

5. Quelle somme chaque province a-t-elle souscrite?

6. Par province, quel est le montant souscrit par tête?

250. Etat montrant:—

1. L'Etat a-t-il acheté un certain nombre de tracteurs pour fouler la neige sur les aéroports dans les trois provinces de l'ouest?

2. Si oui, de qui, combien, et quel a été le montant total versé dans cette affaire?

251. Etat montrant:—

1. Les hommes qui administrent les cantines dans les camps militaires du Canada reçoivent-ils une solde et des allocations plus élevées que la solde militaire régulière?

2. Si oui, quelles sont les échelles de la solde et des allocations de ce poste?

3. Le cas échéant, quels frais d'administration sont imputés aux recettes provenant de ces cantines?

4. Quels sont les règlements régissant la distribution des profits dérivés de l'administration des cantines de l'armée?

252. Copie de tous rapports, demandes, correspondance, constatations et autres documents concernant les candidats admis à l'examen oral, que le gouvernement ou la Commission du service civil a en sa possession au sujet du choix, en vertu de la Loi d'assurance-chômage d'un surintendant régional, classe 2, pour la province d'Ontario, l'annonce ayant porté le numéro 40-1190.

253. Etat montrant:—

1. Depuis le début de la guerre, combien de journaux et de périodiques publiés au Canada a-t-on interdits en vertu des Règlements de la Défense du Canada, en indiquant (a) le nom du journal, (b) la date de l'interdiction?

2. Durant la même période et en vertu des mêmes Règlements, à quels journaux et périodiques, publiés aux Etats-Unis, a-t-on refusé l'entrée en Canada?

3. Durant la même période et en vertu des mêmes Règlements, à quels journaux et périodiques de la Grande-Bretagne et/ou des Dominions britanniques, a-t-on refusé l'entrée au Canada?

4. Durant la même période et en vertu des mêmes Règlements, à quel journaux et périodiques publiés dans d'autres pays (des pays amis), a-t-on refusé l'entrée au Canada?

254. Etat montrant:—

1. Sous quelle autorité établit-on les Comités de protection civile?

2. En vertu de quelle autorité le Comité de protection civile de Verdun, a-t-il, le samedi après-midi, 1er mars 1941, arrêté des automobiles et demandé les certificats d'enregistrement ou les licences?

3. Le ministère a-t-il établi comme règle de permettre à ces organismes locaux d'arranger des vérifications de ce genre?

255. Etat montrant:—

1. Combien de livres de conserves de bœuf a-t-on importées au Canada durant chacune des années financières 1939 et 1940?

2. De quels pays venaient ces importations et combien de livres de bœuf nous a expédiées chacun de ces pays?

3. Qui étaient les consignataires et à qui ces conserves de bœuf étaient-elles expédiées?

4. Sert-on ces conserves de bœuf à notre Armée, soit en Canada, soit outremer? Si oui, quelle quantité?

255a. Etat montrant:—

1. Durant 1940, a-t-on fourni de la viande de vache au lieu de viande de bouvillon au District militaire n° 11?

2. Si oui, qui était le fournisseur?

3. Pendant combien de semaines a-t-on livré cette viande aux camps militaires de la Colombie-Britannique?

4. La qualité de la viande fournie correspondait-elle aux descriptions du contrat?

255b. Etat montrant:—

1. Le ministère des Munitions et du Ravitaillement a-t-il présenté des réclamations contre des fournisseurs de viande durant l'année 1940 pour avoir livré de la viande de vache lorsque d'autres classes de viande étaient mentionnées au contrat?

2. Si oui, quelle somme d'argent a-t-on donnée en moins durant 1940 et durant 1941?

3. Qui étaient les fournisseurs?

4. Quels districts militaires ont présenté les réclamations?

256. Etat montrant:—

1. Quels sont les directeurs de la *Foundation Company Limited* qui a obtenu un contrat pour la fabrication de munitions à Saint-Paul l'Ermitte, province de Québec?

2. Quels sont les directeurs de la compagnie *Canadian Car Munitions Limited* qui exécute une partie du contrat de la *Foundation Company Limited*?

3. A quelle date et en quelle année ont été incorporées légalement les compagnies ci-dessus?

4. Quel est le président et le gérant desdites compagnies?

257. Etat montrant:—

1. (a) Parmi les directeurs du personnel du Corps d'aviation royal canadien, combien d'officiers, non pilotes, de la réserve spéciale, âgés de moins de 33 ans, possèdent un brevet? (b) Sur ce nombre, combien occupent le grade de lieutenant de section ou un grade plus élevé, à titre intérimaire ou temporaire?

2. (a) Combien d'officiers, non pilotes, de la réserve spéciale, détenant des brevets, faisant partie des directeurs du personnel du Corps royal d'aviation, ont déjà été en activité de service sur un théâtre de guerre avec le C.A.R.C., la R.N.A.S., ou l'A.R.A.? (b) Combien de ces officiers occupent le grade intérimaire ou temporaire de lieutenant de section ou un grade plus élevé?

3. (a) Combien d'officiers, non pilotes, de la réserve spéciale, détenant des brevets, faisant partie des directeurs du personnel du Corps d'aviation royal canadien, n'ont jamais fait de service sur un théâtre de vraie guerre? (b) Combien de ces officiers occupent le grade intérimaire ou temporaire de lieutenant de section ou un grade plus élevé?

4. (a) Combien d'officiers, non pilotes, de la réserve spéciale, venant d'unités de la M.N.A.P., et possédant des brevets parmi les directeurs du personnel du Corps d'aviation royal canadien, occupent le grade de lieutenant de section? (b) Sur ces officiers, combien ont fait du service sur un théâtre de vraie guerre de 1914 à 1918, (c) combien ont fait du service en Canada ou en Angleterre seulement. (d) combien n'ont pas fait de service durant la guerre de 1914-18?

5. Quel est le nombre des officiers recruteurs du Corps d'aviation royal canadien (a) qui ont déjà fait du service dans l'Armée royale de l'Air sur un théâtre de guerre quelconque, (b) ont déjà fait du service dans l'Armée royale de l'Air en Angleterre ou au Canada, (c) ont déjà fait du service dans l'Armée ou dans la Marine sur un théâtre de guerre quelconque, (d) ont déjà fait du service dans l'armée ou dans la marine, mais non sur un théâtre de guerre, (e) n'ont jamais servi antérieurement ni dans l'Armée, ni dans la Marine, ni dans l'Armée de l'Air?

6. (a) Quel est le nombre des officiers brevetés dans les centres de recrutement? (b) quel était, le 15 mars 1941, le grade, soit à titre temporaire, soit à titre de suppléant de chaque officier recruteur? (c) Quel est l'état de service de chacun des commandants de chaque centre de recrutement?

258. Copie de toutes les demandes que la *Toronto Transportation Commission* a adressées au ministère des Finances pour demander d'exempter des droits douaniers, par arrêté du conseil, des parties neuves d'autos en provenance des Etats-Unis, afin de construire cinquante nouvelles automobiles, et copie des réponses faites à ces demandes. Copie aussi de tous rapports que les hauts fonctionnaires du ministère peuvent avoir rédigés sur ce sujet.

259. Etat montrant:—

1. Quels prêts maintenant échus le gouvernement fédéral a-t-il faits aux provinces?
2. Quel est le montant de chacun de ces prêts?
3. A quelle date chacun des prêts a-t-il été fait?
4. Quelle est la date de l'échéance de chacun de ces prêts?
5. Pour quelle fin chacun de ces prêts a-t-il été fait?

260. Etat montrant:—Depuis le début de la guerre, quelles sommes a-t-on versées mensuellement au Chemin de fer Pacifique-Canadien et au Chemin de fer National-Canadien, ou à l'une quelconque de leurs filiales, pour transporter des membres de l'Armée canadienne dans les limites du Canada?

261. Etat montrant:—

1. A quels grades appartiennent les membres de l'armée qui ont droit à un salaire d'artisan?
2. Quelle est l'échelle du salaire pour chacun de ces grades?
3. Tous ceux qui détiennent des certificats d'artisan ont-ils droit à un salaire d'artisan?
4. Tous ceux qui ont droit à ce salaire d'artisan, le reçoivent-ils en fait?

262. Etat montrant:—Depuis le 24 juillet 1940, combien de requêtes sous forme de résolution et/ou de pétitions provenant de corps publics ou autres, le gouvernement ou tout membre qui le compose—, a-t-il reçues en faveur de restrictions de guerre sur la vente des liqueurs?

263. Etat montrant:—

1. Durant les trois dernières années, combien de poursuites a-t-on intentées dans la province du Manitoba pour possession ou opération illégale d'alambics?
2. Qui étaient les avocats de la poursuite dans chaque cause?
3. Combien d'accusés ont offert de plaider coupables?
4. Dans combien de causes les accusés ont-ils plaidé coupables?
5. Combien ont plaidé non coupables?
6. Quels honoraires a-t-on versés dans chaque cause?
7. Depuis le 1er avril 1940, M. S. Hart Green, C.R., de Winnipeg, Manitoba, est-il le seul avocat dont on ait retenu les services pour s'occuper de ces causes? Sinon, de quels autres avocats a-t-on retenu les services?
8. Depuis le 1er avril 1940, dans combien de cas les accusés ont-ils plaidé coupables et le Tribunal accepté cet aveu?
9. Durant les trois années antérieures au 1er avril 1940, quelles sommes a-t-on versées à M. S. Hart Green, C.R., pour services légaux?
10. Depuis le 1er avril 1940, quelles sommes a-t-on versées à M. S. Hart Green, C.R.?

264. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2314, approuvé le 2 avril, 1941: Règlements relatifs au versement de certaines sommes fixes par acre, d'après le nombre d'acres enlevées à la production du blé et ensemencées en pâturage ou en grains mêlés en 1941, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi que dans le district de la Rivière à la Paix, en Colombie britannique.

264a. D'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la loi des mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 3047, approuvé le 30 avril 1940: Règlements relatifs aux paiements dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et dans le district de la Rivière-à-la-Paix, en Colombie britannique, d'une somme fixe par acre sur la superficie d'emblavure enlevée à la production du blé et ensemencée en herbe, en céréales secondaires ou laissée en jachère en 1941.

265. Etat montrant:—1. A-t-on construit à Lauzon des bâtisses pour les recrues?

2. Si oui, pour quelle valeur?

3. Les travaux ont-ils été exécutés à contrat ou à la journée?

4. Combien de pieds de bois ont été achetés pour ces constructions?

5. Des soumissions ont-elles été demandées? De qui? Et à qui a-t-on accordé le contrat? Et à quel prix?

6. A-t-on demandé des soumissions pour la nourriture des recrues? Si oui, de qui et à qui a-t-on accordé les contrats et à quel prix?

7. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes au sujet de ce qui s'est passé au camp de Lauzon?

8. Si oui, quelles sont ces plaintes?

9. La Gendarmerie à cheval a-t-elle fait enquête?

10. Des congédiements ont-ils été faits et des vols considérables ont-ils été révélés?

11. L'enquête a-t-elle été suspendue et a-t-on fait des représentations au gouvernement pour qu'elle le soit?

12. Si oui, qui ont fait ces représentations?

13. La Gendarmerie à cheval a-t-elle présenté un rapport au gouvernement?

266. Etat montrant:—1. Depuis le début de la guerre, quelle somme l'Etat a-t-il versée (a) au Chemin de fer National-Canadien, (b) au Chemin de fer Pacifique-Canadien, en droits de stationnement sur des wagons contenant des matériaux et/ou des munitions, et/ou des approvisionnements expédiés à des manufactures ou expédiés par des fabriques dont l'Etat est propriétaire et/ou qu'il régit, ou par des usines engagées dans l'exécution d'entreprises de l'Etat?

2. Le 1er mars 1941, quelle somme était due de ce chef, mais non versée?

267. Etat montrant:—1. (a) Au 31 décembre 1940, quels avaient été les dépenses et les états estimatifs relatifs à l'achat de terrains pour le quai, au terminus, au dragage, aux voies d'accès au port et aux améliorations pour le service projeté de bateau de passage à Wood Island, Ile du Prince-Edouard, (b) quels sont les devis estimatifs de l'achèvement de l'entreprise, (c) quel sera le coût total une fois l'entreprise terminée, (d) quels seront les frais d'entretien annuels?

2. (a) Au 31 décembre 1940, quels avaient été les dépenses et les états estimatifs relatifs à l'achat de terrains pour le quai, au terminus, au dragage, aux voies d'accès au port et aux améliorations pour le service projeté de bateau de passage à Caribou, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, (b) quels sont les devis estimatifs de l'achèvement de l'entreprise, (c) quel sera le coût total une fois l'entreprise terminée, (d) quels seront les frais d'entretien annuels?

3. Quel a été le total des dépenses (a) pour achat, (b) louage de navires, (c) subventions aux navires destinés au service projeté de bateau de passage, indiquant à qui l'on a fait ces versements?

4. Quel service de bateau de passage se propose-t-on de donner en 1941, indiquant (a) les noms des navires, leurs dimensions, leur tirant d'eau, le nombre d'automobiles, de camions et de tonnes de marchandises qu'ils peuvent contenir? (b) L'horaire des voyages quotidiens, les dimanches compris; et les prix de trans-

port pour passagers, automobiles, camions et marchandises? (e) Les noms des propriétaires de ces navires et des exploitants, (d) La subvention annuelle et les autres frais et aussi la période couverte par le contrat?

268. Etat montrant:—Quel a été au cours des années 1939, 1940 et 1941 le prix payé par le cultivateur pour les engrais alimentaires suivants: (a) gru rouge, (b) gru blanc, (c) farine d'orge, (d) d'avoine concassée?

269. Etat montrant:—1. A-t-on fait des appels de soumissions pour les travaux de construction à l'aéroport de Boundary Bay, Colombie-Britannique?

2. Sinon, de quelle façon a-t-on exécuté les travaux?

3. Si les travaux ont été exécutés à forfait, (a) qui a été le soumissionnaire heureux, (b) quel a été le coût total des travaux?

4. S'il y a eu plusieurs adjudications, (a) qui a été l'entrepreneur dans chaque cas, (b) quel a été le coût total de chaque entreprise?

269a. Etat montrant:—

1. A-t-on fait des appels de soumissions pour les travaux de construction à l'aéroport de Boundary Bay, Colombie-Britannique?

2. Sinon, de quelle façon a-t-on exécuté les travaux?

3. Si les travaux ont été exécutés à forfait, (a) qui a été le soumissionnaire heureux, (b) quel a été le coût total des travaux?

4. S'il y a eu plusieurs adjudications, (a) qui a été l'entrepreneur dans chaque cas, (b) quel a été le coût total de chaque entreprise?

270. Etat montrant:—

1. Depuis le début de la guerre, de combien de fonctionnaires se sont augmentés les services administratifs du Canada?

2. Et parmi ces fonctionnaires, combien sont (a) permanents, (b) temporaires?

3. Parmi ces fonctionnaires, combien ont été nommés (a) par la Commission du service civil, (b) par arrêté en conseil?

270a. Etat montrant:—

1. Quel était le nombre total des fonctionnaires de l'Etat, y compris les fonctionnaires des commissions instituées par le gouvernement fédéral, le 1er juillet 1930; le 1er septembre 1935; le 1er septembre 1939; le 1er janvier 1941?

2. A chacune des dates mentionnées plus haut, quelle était la moyenne du traitement de ces fonctionnaires?

271. Etat montrant:—

1. Quelle ou quelles propriétés a-t-on achetées dans la paroisse de Salisbury, comté de Westmorland, Nouveau-Brunswick, pour y établir des aéroports?

2. Quelle est la superficie de chacune des propriétés ainsi achetées?

3. De quelle ou quelles personnes a-t-on acheté chacune de ces propriétés?

4. Quelle somme l'Etat a-t-il versée pour chacune de ces propriétés?

5. Quels travaux a-t-on exécutés sur chacune de ces propriétés, et quel usage fait-on maintenant de chacune de ces propriétés?

272. Etat montrant:—

1. Quelle protection offre-t-on aux Canadiens qui désirent chercher d'autres sources de gaz naturel et de pétrole dans l'est du Canada?

2. Le Régisseur de l'huile a-t-il pris des mesures pour connaître la différence entre le prix de l'huile brute importée au Canada et le coût de la même huile dans le cas d'où elle a été importée, et quelle différence existe entre ce prix et le prix d'une huile de même qualité si elle était produite dans toute province de l'est et de l'ouest du Canada?

3. Le Régisseur de l'huile a-t-il publié une liste complète des règles et règlements relatifs à l'industrie de l'huile, et toute personne dans tout le Dominion peut-elle obtenir cette liste? S'il n'a pas publié ces règles et règlements, quel est le motif de cette inaction?

4. Le Régisseur de l'huile ou tout autre haut fonctionnaire fédéral a-t-il le droit d'empêcher toute ou toutes personnes d'acheter des terrains pour y chercher de l'huile, ou bien de formuler ou de mettre en vigueur un règlement quelconque qui empêcherait l'établissement d'un approvisionnement domestique d'huile brute en Canada?

273. Copie des lettres-patentes, des instructions et des commissions délivrées à chaque Gouverneur général nommé depuis le 1er janvier 1931.

274. Etat montrant:—

1. Quelque haut fonctionnaire de la Division navale du ministère de la Défense nationale, ou de tout autre ministère, a-t-il rédigé un rapport au sujet de la construction de navires et de cargos d'acier?

2. Si oui, quels sites a-t-on examinés ou étudiés?

3. Quel est le nom du haut fonctionnaire ou de l'officier qui a dirigé ce rapport?

4. A-t-on étudié les possibilités de construire des navires marchands d'acier en Nouvelle-Ecosse, et a-t-on fait un rapport sur ce sujet?

5. Si oui, quels sites a-t-on examinés ou étudiés, de quelle nature a été le rapport dans chaque cas, et quels sont les noms des officiers ou des hauts fonctionnaires qui ont fait ces enquêtes?

275. Etat montrant:—1. Quel a été, en mise de fonds et en frais d'entretien, le coût total (a) de l'aéroport de Malton, (b) du port de l'île de Toronto?

2. Quelle partie de cette somme a été versée (a) par l'Etat, (b) par la ville de Toronto?

3. Jusqu'à ce jour, à quoi ont servi ce port et cet aéroport?

4. Quel est à leur sujet l'accord existant entre l'Etat et la ville de Toronto?

5. Quelles autres villes ou municipalités ont fourni une contribution au coût de leurs aéroports?

6. Dans quelles villes ou municipalités le fédéral a-t-il établi des aéroports à ses frais, sans aucune contribution de la localité?

276. Etat montrant:—

1. Depuis le début de la guerre, la Trésorerie britannique a-t-elle fait fond à un tel point sur les emprunts à court terme pour financer les œuvres de guerre, que les titres à court terme de la Trésorerie ont augmenté de plus de quatre milliards de dollars, somme plus élevée que le montant levé durant la même période par la vente de titres?

2. Est-ce que la Trésorerie britannique, en plus de la vente de billets du Trésor à court terme, invite toutes les banques à faire des dépôts chaque semaine, ces dépôts demeurant en la possession du Trésor pour une période d'au moins six mois?

3. Examinera-t-on la question d'inviter les banques autorisées du Canada à fournir leur assistance à notre œuvre de guerre en déposant de même à la Banque du Canada des sommes substantielles, toute diminution des réserves des banques autorisées en résultant, devant être compensée par l'émission, par la Banque du Canada, de billets de la Banque du Canada?

4. Quels ont été les bénéfices de chacune des banques autorisées du Canada en 1940?

5. A quel pourcentage du capital versé correspondent ces bénéfices dans chaque cas, quels ont été les bénéfices moyens annuels de chaque banque durant les dix années précédentes et à quel pourcentage du capital versé correspondent ces bénéfices moyens annuels de chaque banque?

277. Copie de tous rapports, correspondance et autres documents que le ministère des Postes a en sa possession qui ont été datés durant les années 1938, 1939 et 1940, et qui ont trait au déplacement d'un circuit postal de Kuroki à Sub Rosa, Saskatchewan, et de Margo à Sub Rosa, Saskatchewan.

278. Copie de l'arrêté du conseil du 7 mai 1924 instituant la Commission consultative du Canadien-National, de même que tous arrêtés du conseil subséquents qui ont trait à la même commission.

279. Etat montrant:—

1. Le 31 mars 1941, quel sera le nombre des navires en service dans la Marine royale du Canada?
2. Combien d'avions produit-on maintenant par mois, ou combien d'avions produira-t-on par mois le 31 mars 1941?
3. Le 1er février 1941, combien d'avions du type Anson avait-on manufacturés?
4. Combien d'avions du type Anson a-t-on fabriqués au Canada pour fins d'entraînement?
5. Quels avions d'autres types fabrique-t-on au Canada et quelle avait été la production des avions de chaque type le 1er février 1941?
6. Le 31 janvier 1941, combien de véhicules motorisés, pour fins militaires, produisait-on par jour?
7. Le 1er février 1941, combien de canons de marine avait-on produits au Canada dans la plus grande manufacture de canons?
8. Quel est le calibre des plus gros canons de marine fabriqués?
9. Le 1er février 1941, combien de canons de 25 avait-on produits?
10. A-t-on envoyé outre-mer quelques-uns de ces derniers? Si oui, combien?

280. Etat montrant:—

1. Quel est le salaire statutaire des officiers des différents grades dans l'armée de terre, de mer et de l'air?
2. A combien se chiffre l'allocation familiale, l'allocation des logements et autres allocations subsidiaires pour ces différents grades et quelles sont les autres allocations surnuméraires, s'il y en a?
3. Quel est le nombre d'officiers commissionnés dans l'armée? (a) Le nombre de soldats dans l'armée active? (b) Dans l'armée de réserve?
4. Les salaires des soldats de l'armée active et de réserve sont-ils sujets à l'impôt sur le revenu?
5. Les officiers des services spéciaux reçoivent-ils des allocations ou revenus surnuméraires en plus de leur salaire?

281. Etat montrant pour la dernière année pour laquelle les statistiques sont disponibles le montant perçu à la Douane de Toronto ou au port de Toronto Ouest en (a) recettes douanières, (b) taxes et droits d'accise, (c) taxe de vente, (d) autres taxes imposées en vertu de la Loi spéciale des revenus de guerre, (e) autres taxes fédérales, le cas échéant. Et aussi, pour la même période, un état montrant le montant perçu au bureau régional de l'Impôt sur le revenu, Toronto, et le montant des recettes totales dans la ville de Toronto.

281a. Etat montrant:—

1. Quelles ont été les recettes postales du bureau de poste de Toronto durant les deux dernières années pour lesquelles les statistiques sont disponibles?
2. Durant la même période, quelles ont été les dépenses, en (a) frais d'entretien, (b) traitements, (c) outillage et fournitures, (d) mises de fonds?
3. Quel est le surplus enregistré à ce bureau de poste après le paiement des frais d'entretien et des salaires?
4. Combien de fonctionnaires (a) permanents, (b) surnuméraires, (c) occasionnels, composent le personnel?
5. Quel a été le coût du nouvel édifice des commandes postales, et à quoi sert-il?

282. Etat montrant:—1. A qui a-t-on adjugé l'entreprise de fournir le bacon à l'aéroport de Trenton?

2. Jusqu'à ce jour, l'entrepreneur n'a-t-il fourni que du bacon du Canada? Sinon, pourquoi pas?

283. Etat montrant:—1. Quels deniers a-t-on dépensés pour assister les pêcheurs du district de Chéticamp, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er septembre 1940?

2. A qui a-t-on confié la charge de distribuer ces fonds d'assistance?

3. A-t-on institué une Commission pour surveiller la distribution de ces fonds?

4. Si oui, quels sont les noms des personnes qui ont fait partie ou qui font partie de cette commission?

284. Etat montrant:—1. Durant chacune des années financières terminées le 31 mars 1939, 1940 et 1941, combien de (a) véhicules-moteurs, (b) de navires, (c) d'autres moyens de transport, a-t-on saisis sous le régime de l'article 169 de la Loi de l'accise, 1934?

2. Dans combien de saisies durant les périodes mentionnées plus haut a-t-on sollicité une ordonnance de déclaration d'intérêt sous le régime de l'article 169a de la Loi de l'accise, 1934?

3. Combien de ces demandes ont été faites par (a) des particuliers ou des sociétés, (b) des compagnies de prêts ou de finance, (c) d'autres firmes?

4. Dans combien de demandes classées de la façon mentionnée plus haut, a-t-on rendu une ordonnance (a) déclarant que l'intérêt des réclamants existait, (b) déboutant de la réclamation?

5. Durant les années financières mentionnées plus haut, dans combien de causes, le cas échéant, a-t-on empêché la confiscation par arrêté du conseil ou autrement?

285. Etat montrant:—1. Quelques-unes des universités canadiennes ont-elles offert des édifices à l'Etat pour que celui-ci les utilise durant la présente guerre?

2. Si oui, lesquelles, et quels étaient les termes, les conditions et la fin de l'offre?

3. Le cas échéant, de quelles propriétés appartenant à des universités l'Etat se sert-il actuellement pour des fins de guerre?

286. Etat montrant:—1. Steve Tanner occupe-t-il un emploi quelconque dans les services administratifs de l'Etat?

2. Si oui, depuis combien de temps occupe-t-il cet emploi?

3. Quel est cet emploi?

4. Quelle rémunération reçoit-il?

5. Quel était l'état de cet homme avant d'occuper cet emploi, et au service de qui était-il?

287. Etat montrant:—1. Un individu du nom de Jardine McKerlie est-il à l'emploi de l'Etat au ministère de la Défense nationale?

2. Si oui, quand a-t-on retenu ses services?

3. Quel est son âge?

4. Quel est son lieu de naissance?

5. Depuis combien de temps réside-t-il en Canada?

6. Où a-t-il résidé et pendant combien de temps avant de venir au Canada?

7. Quand a-t-il occupé un emploi, quel était cet emploi et quel était son traitement?

8. A-t-il changé d'emploi, ou a-t-on changé son salaire depuis qu'il l'a occupé la première fois?

9. Si oui, quels ont été ces changements?

10. Quelle situation occupe-t-il maintenant et quel est son salaire?

11. Est-il ancien combattant de la dernière guerre? Si oui, de quelle unité militaire faisait-il partie?

12. Quelle éducation a-t-il reçue?

13. Possède-t-il des degrés universitaires? Si oui, de quelle université et à quelle date les a-t-il obtenus?

14. Quel emploi occupait-il immédiatement avant le temps où l'Etat a retenu ses services?

288. Etat montrant:—1. Durant l'année 1940 des demandes ont-elles été faites au gouvernement afin qu'un camp d'entraînement militaire soit établi à Thetford Mines, comté de Mégantic-Frontenac?

2. Si oui, par qui ces demandes ont-elles été faites, quand, et quelles sont les raisons pour lesquelles ces dites demandes n'ont pas été accordées?

289. Etat montrant:—

1. Par décret du conseil ou autrement, a-t-on apporté des amendements, des modifications ou des changements à la partie I, Annexe 1, de la Loi sur la conservation des changes, 1940?

2. Si oui, de quelle nature sont ces amendements, modifications, ou changements?

3. Pour quelle fin a-t-on adopté chacun de ces amendements, modifications ou changements?

290. Copie des instructions expédiées par le commissaire en chef du Recensement au sujet de la nomination des énumérateurs du recensement.

291. Etat montrant:—

1. Entre le 1er septembre 1939 et le 28 février 1941, quelles dépenses a-t-on faites au camp militaire d'Aldershot, Nouvelle-Ecosse, pour les fins suivantes: (a) terrains; (b) édifices; (c) outillage; (d) amélioration des terrains; (e) drainage; (f) approvisionnements et frais d'administration; (g) le total des dépenses?

2. Depuis le 1er septembre 1939, quels terrains additionnels a-t-on achetés, indiquant (a) les noms des anciens propriétaires, (b) la superficie des terrains achetés de chacun, (c) le prix demandé, (d) le prix offert ou versé, (e) le montant réclamé par chaque personne qui occupait ou possédait toute partie de ces terrains, sans un titre valide, et le montant offert ou versé?

3. Quelle est la superficie totale actuelle?

4. Quel a été le total des sommes versées aux entrepreneurs, ou pour des matériaux de construction et des approvisionnements, indiquant (a) les noms des entrepreneurs, des sociétés ou des personnes à qui on a adjugé des marchés, ou des commandes de plus de \$1,000 pour des matériaux de construction ou des approvisionnements, (b) la nature du marché, la classe des matériaux ou des approvisionnements, et le total des versements ou des engagements dans chaque cas?

5. Quel a été le total des frais de drainage, indiquant (a) la quantité de tuyaux de drainage ou d'égout achetés, leur qualité, le coût à l'unité et le coût total, la livraison faite, et (b) les noms des compagnies ou des personnes qui ont fourni ces tuyaux, le prix à l'unité et le prix total pour les achats à chacune de ces compagnies ou personnes?

292. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires ou autres documents échangés entre toutes personnes, compagnies ou sociétés et le ministre des Mines et des Ressources, ou tout haut fonctionnaire des Mines et des Ressources, au sujet de la vente de bois marchand sur les limites à bois N° 4, de la réserve indienne N° 4 de Dokis, district de Parry Sound, Ontario.

293. Etat montrant:—

1. De combien de wagons particuliers l'Etat est-il propriétaire?

2. Quel a été le prix d'achat de chacun de ces wagons?

3. Durant les années financières 1940 et 1941, quels ont été les frais d'entretien et d'administration de ces wagons?

4. Quelles personnes ont le droit de se servir de ces wagons et à quels termes et conditions?

5. Quel est le nombre de personnes que l'Etat occupe sur ces wagons à titre de maître d'hôtel, de cuisiniers, de porteurs ou en toute autre qualité?

6. Quel a été le total des salaires versés à ces personnes durant les années financières 1940 et 1941?

294. Copie de toute la correspondance et de tous autres documents que le ministère a en sa possession au sujet de la destitution du maître de poste d'Hoey, Saskatchewan, en 1939, et de la nomination de son successeur.

295. Etat montrant:—

1. Durant (a) l'année 1940, et (b) l'année 1941 jusqu'à ce jour, combien de fonctionnaires et/ou d'employés de l'Etat ont voyagé par voie aérienne aux frais de l'Etat?

2. Quels ont été les frais encourus de ce chef, par ministère, durant chacune des périodes précédentes?

296. Etat montrant:—

1. Est-ce par suite d'une soumission que l'on a versé en 1939-40, la somme de \$40,147 à *Cockfield, Brown and Company, Limited*, de Montréal?

2. Si oui, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de la soumission de chacun?

3. Si l'ouvrage n'a pas été exécuté en vertu d'une soumission, comment le marché a-t-il été accordé ou arrangé, et quelle partie du montant total était destinée (a) aux lithographies, (b) à l'impression, (c) aux dessins?

4. Quels sont les noms des compagnies qui ont fourni les demi-tons, et quel a été leur prix?

5. A-t-on donné à des compagnies des provinces Maritimes l'avantage de soumissionner pour cet ouvrage? Si oui, quels sont leurs noms et adresses?

6. Quel est le titre de la brochure que l'on a achetée de *Cockfield, Brown and Company*, et combien d'exemplaires a-t-on achetés?

7. Le Bureau a-t-il passé une commande similaire durant l'année financière 1940-41?

8. Si oui, (a) quel en a été le montant, (b) qui a bénéficié de la commande, (c) a-t-elle été donnée à la suite d'un appel de soumissions ou comment l'a-t-on accordée?

298. Etat montrant:

1. Durant les années financières terminées le 31 mars de l'année 1940 et de l'année 1941, a-t-on versé une allocation pour automobile à des ministres de la Couronne qui n'étaient pas propriétaires d'une automobile?

2. Si oui, quels sont les noms de ces ministres?

L'honorable sénateur Robinson, du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu une deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie des Ordonnances rendues par le Conseil du Territoire du Yukon durant l'année 1941.

L'honorable président du comité permanent des Divorcés, présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth (Elspeth) Brown Rattray Selkirk Morphy".

Bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Jackson".

Bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Black Slatkin".

Bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Cohen Baboushkin".

Bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Abramovitch Reinblatt".

Bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Catherine Sullivan Evans".

Bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ilona Klein, autrement connue sous le nom de Eleanor Klein".

Lesdits bills sont, sur division, lus pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus une deuxième et une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion en deuxième lecture du bill (N2), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce 1930", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 28 mai 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi 28 mai 1941

No 1.

27 mai—Troisième lecture du Bill 75, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

27 mai—Troisième lecture du Bill 76, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

27 mai—Troisième lecture du Bill O, intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

27 mai—Deuxième lecture du Bill E3, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance chômage 1940".—(L'honorable sénateur Haig).

No 22

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 28 mai 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duffus,	Lacasse,	Paquet,
Aylesworth	Elliott,	Lambert,	Parent,
(sir Allen),	Euler,	Léger,	Paterson,
Beaubien	Fafard,	L'Espérance,	Prévost,
(Montarville),	Farris,	MacArthur,	Quinn,
Beaubien (St-Jean-	Gordon,	Macdonald	Riley,
Baptiste),	Gouin,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Black,	Graham,	Breton-Ouest),	Robinson,
Blais,	Haig,	Macdonald	St-Père,
Bourque,	Hardy,	(Cardigan),	Sauvé,
Buchanan,	Harmer,	MacLennan,	Sharpe,
Calder,	Hayden,	Marcotte,	Sinclair,
Chapais	Horner,	Marshall,	Stevenson,
(sir Thomas),	Horsey,	McGuire,	Sutherland,
Copp,	Howard,	McRae,	Tanner,
Coté,	Hugessen,	Meighen,	Turgeon,
Dandurand,	Hushion,	Molloy,	Webster,
David,	Jones,	Moraud,	White.
Duff,	King,	Murdock,	

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son greffier, transmet un message avec un bill (16), intitulé: "Loi sur le contrôle de l'exportation du gibier", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture lundi prochain.

La Chambre des Communes, par son greffier, transmet un message avec un bill (24), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture lundi prochain.

L'honorable sénateur White, du Comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, le 28 mai 1941.

Le Comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que la nomination de MM. Thomas Green et J.-A. Fortier au personnel de reportage du Sénat soit continuée durant la présente session du Parlement aux termes et conditions indiquées dans le rapport du Comité des débats et comptes rendus en date du 3 juin 1913, et conformément à la recommandation subséquentement adoptée par le Sénat le 30 juin 1938.

2. Que les services de MM. Green et Fortier soient continués durant la prochaine vacance du Parlement, et que M. Green soit rétribué au taux de \$25.00 par semaine et M. Fortier au taux de \$10.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Black, du Comité permanent de la Banque et du Commerce, auquel a été renvoyée le bill (78), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéficiaires", fait rapport que ledit comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable président du Comité permanent des Divorces, présente le cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 27 mai 1941.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Leonard Moore, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, gérant de ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Anna-Marie-Ange Dupuis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable président du Comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard Moore".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu la deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposés devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (75), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (76), intitulé: "Loi modifiant le tarif des douanes", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley", est sur division, lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la deuxième lecture du bill (E3), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (N2), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce, 1930".

Après débat,

Ledit bill est, sur division, lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des Bills privés.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi 2 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, 2 juin 1941

No 1.

28 mai—Deuxième lecture du Bill 16, intitulé: “Loi sur le contrôle de l’exportation du gibier”.—(L’honorable sénateur Dandurand).

No 2.

28 mai—Deuxième lecture du Bill 24, intitulé: “Loi modifiant la Loi des Indiens”.—(L’honorable sénateur Dandurand).

No 3.

27 mai—Deuxième lecture du Bill E3, intitulé: “Loi modifiant la Loi de l’assurance chômage 1940”.—(L’honorable sénateur Haig).

No 4.

28 mai—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues.—(L’honorable sénateur White).

No 5.

Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l’objet de tout effort soit individuel, soit social, “est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation”;

3. Considérant qu’en cette époque de guerre et d’angoisses et d’excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu’il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l’annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu’à l’école, le danger de l’usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L’honorable sénateur Bourque).

No 23

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Lundi 2 juin 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fafard,	L'Espérance,	Paquet,
Ballantyne,	Gouin,	Macdonald	Parent,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Graham,	(Richmond-Cap- Breton-Ouest),	Paterson,
Black,	Haig,	Macdonald	Quinn,
Blais,	Hardy,	(Cardigan),	Rhodes,
Buchanan,	Harmer,	MacLennan,	Riley,
Calder,	Horner,	Marcotte,	Robicheau,
Chapais	Horsey,	Marshall,	Robinson,
(sir Thomas),	Howard,	McGuire,	St-Père,
Copp,	Hugessen,	McRae,	Sauvé,
Coté,	Jones,	Meighen,	Sinclair,
Dandurand,	King,	Michener,	Stevenson,
David,	Lacasse,	Molloy,	Sutherland,
Duffus,	Lambert,	Murdock,	Tanner,
Elliott,	Léger,		Webster,
			White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint Rédempteur", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A2), intitulé: "Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D2), intitulé: "Loi concernant *The Wawanesa Mutual Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B2), intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bills, avec plusieurs amendements pour laquelle elle sollicite son agrément.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 1, ligne 32. Insérer les mots "après le trente et unième jour de mai 1941" après le mot "peut".

2. Page 2, ligne 1. Retrancher les mots "ou qui peuvent être".

3. Page 2, ligne 1. Dans la version française cet amendement fait partie de celui qui précède.

4. Page 2, ligne 2. Remplacer les mots "pourvu que" par les mots "et les dispositions suivantes s'appliquent à l'égard de ces actions:"

Page 2, ligne 8. Remplacer "s'appliquent" par "s'appliqueront".

Page 2, ligne 15. Remplacer le mot "soit" par "sera".

Page 2, ligne 17. Remplacer les mots "qu'aucune prime ne soit" par "aucune prime ne sera".

Page 2, ligne 30. Remplacer le mot "ait" par "aura".

5. Page 2, lignes 20 à 25 inclusivement. Retrancher l'alinéa (c).

6. Page 2, ligne 26. Remplacer la lettre "d" par "e".

7. Page 2, ligne 48. Remplacer le mot "vingt" par "onze".

8. Page 3. Insérer, après la ligne 6, le paragraphe suivant:

"(3) Nulle demande d'augmentation de tarifs ne doit reposer sur une augmentation du capital social émis de la Compagnie, telle que l'autorise la loi modificatrice de 1941; toutefois, la présente disposition ne doit viser ni restreindre la faculté de la Commission des Transports du Canada (ou des successeurs à ses pouvoirs) de fixer des tarifs justes et raisonnables sur une demande de la Compagnie en vue d'un relèvement de tarifs basé sur d'autres motifs".

9. Page 3. Retrancher l'article 5.

10. Page 3. Renuméroter l'article 6 comme article 5.

11. Page 3, ligne 42. Remplacer l'expression "services" par "réseaux".

12. Page 3, lignes 43 et 44. Remplacer les mots "ainsi que des services" par les mots "et fournir des facilités de service".

13. Page 3, ligne 45, à page 4, ligne 3. Retrancher les mots "au moyen de tout dispositifs, appareil, système ou méthode de quelque nature que ce soit, qui existent actuellement ou qui peuvent être découverts au développés dans l'avenir".

Ordonné: Que lesdits amendement soient pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (17), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (77), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (79), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le prélèvement de droits successoraux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (91), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 30 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorrien Edson Weaver, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Dorothy Cameron Turner Weaver, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI 30 mai 1941.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de David MacDonald, de la cité de Montréal, province de Québec, concierge, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Esther Dorothy Southwick MacDonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorrien Edson Weaver".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à David MacDonald".

Lesdits bills sont, sur division, lus pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus une deuxième et une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (16), intitulé: "Loi sur le contrôle de l'exportation du gibier", est lu pour la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (24), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens" est lu pour la deuxième fois et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Haig propose que le bill (E-3), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage" soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Une question d'ordre est soulevée par l'honorable sénateur Dandurand, à savoir: que ce bill étant un bill financier, le Sénat ne peut procéder plus loin.

Après débat,

Son Honneur le Président informe le Sénat que, en vue de l'importance de la question soulevée, il désire plus amplement de loisir pour l'étudier.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité de la Régie interne et des comptes imprévus.
Ledit rapport est adopté.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;
2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";
3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 3 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 3 juin 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Robicheau:

2 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. La totalité des crédits parlementaires pour l'Office du poisson de conserve, soit \$800,000.00 votés pour l'exercice 1939-1940 et \$28,000.00 pour l'exercice 1940-1941, a-t-elle été remise à l'Office; et, dans l'affirmative, à quelles dates? Si tous ces montants n'ont pas été remis à l'Office, quelle partie de chaque crédit lui a été remise, et à quelles dates?

2. L'Office a-t-il reçu une partie du crédit de \$25,000.00 que le parlement lui a voté pour l'exercice 1941-1942; dans l'affirmative, quel est le montant qu'il a reçu et à quelle date?

3. Quel solde en espèces a l'Office à cette date?

4. Quel est le montant total des déboursés de l'Office dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec en chacun des exercices 1939-1940, 1940-1941 et 1941-1942?

5. Quels ont été les déboursés totaux de l'Office en chacune des années susmentionnées (1) pour des bureaux et (2) pour le travail et les fournitures de bureaux?

6. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former des comités consultatifs régionaux, et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

7. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former un comité consultatif de recherches scientifiques; et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

8. Dans l'administration de l'Office, quelle est la signification et la portée du paiement antidéficitaire; et sur quel principe économique ou autre ce paiement est-il déterminé et réglé?

9. Quelle est la substance des avis que le comité consultatif des recherches scientifiques fournit à l'Office?

10. Quelle est la valeur totale des paiements antidéficitaires pour laquelle des chèques ou mandats de poste ont été émis antérieurement au 27 mars 1940; et quelle est la valeur totale des paiements subséquentement faits? A quelles dates ont été émis le premier et le dernier chèque ou mandat de poste?

11. De la somme de \$115,041.66 de Paiements antidéficitaires faits aux goélette de pêche, combien a été remis aux producteurs-pêcheurs et combien a été remis aux négociants?

12. Les chèques et mandats de poste couvrant les Paiements antidéficitaires ont-ils été émis à Ottawa ou par l'Office?

13. Quelle est la quantité de demandes de Paiements antidéficitaires reçues par l'Office de chaque comté, mais qui n'ont pas été approuvées et qui n'ont donné lieu à aucun paiement?

14. Le régime des Paiements antidéficitaires a-t-il été suspendu ou abandonné? Dans l'affirmative, pourquoi l'a-t-il été? Quel mode l'Office suit-il maintenant ou se propose-t-il d'adopter pour encourager l'industrie et pour le développer?

15. Quelle a été la production totale du poisson séché (ou salé) dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Québec, dans chacune des années 1937 à 1941 inclusivement?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 3 juin 1941

No 1.

2 juin—Deuxième lecture du Bill 77, intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

2 juin—Deuxième lecture du Bill 79, intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le prélèvement de droits successoraux".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

2 juin—Prise en considération des amendements faits au Bill B2, intitulé: "Loi concernant *British Columbia Telephone Company*".—(L'honorable sénateur Farris).

No 4.

27 mai—Deuxième lecture du Bill E3, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance chômage 1940".—(L'honorable sénateur Haig).

No 5.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;

2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";

3. Considérant qu'en cette époque de guerre et d'angoisses et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.—(L'honorable sénateur Bourque).

No 24

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 3 juin 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	David,	King,	Murdock,
Aylesworth	Duffus,	Lacasse,	Paquet,
(sir Allen),	Elliott,	Lambert,	Parent,
Ballantyne,	Euler,	Léger,	Paterson,
Barnard,	Fafard,	L'Espérance,	Quinn,
Beaubien	Farris,	Macdonald	Rhodes,
(Montarville),	Gouin,	(Richmond-Cap-	Riley,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Baptiste),	Haig,	Macdonald	Robinson,
Black,	Hardy,	(Cardigan),	St-Père,
Blais,	Harmer,	MacLennan,	Sauvé,
Buchanan,	Hayden,	Marcotté,	Sinclair,
Calder,	Horner,	Marshall,	Stevenson,
Chapais	Horsey,	McGuire,	Sutherland,
(sir Thomas),	Howard,	McRae,	Tanner,
Copp,	Hugessen,	Meighen,	Turgeon,
Coté,	Hushion,	Michener,	White.
Dandurand,	Jones,	Molloy,	

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (88), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (N2), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce, 1930", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier, comme suit:

Page 1, lignes 10 et 11. Retrancher les mots: "demeurant dans cette province au moment où sont intentées pareille action ou pareilles procédures" et substituer "qui a demeuré dans cette province, à part et séparée de son mari, durant une période d'au moins deux années précédant immédiatement la date à laquelle pareille action ou pareilles procédures sont intentées".

Ordonné: Que ledit amendement soit pris en considération demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (77), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes, pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (79), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le prélèvement de droits successoraux", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude des amendements de la Chambre des communes au bill (B2), intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*".

Lesdits amendements sont agréés.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé lesdits amendements apportés par cette Chambre audit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion en deuxième lecture du bill (E3), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage".

Et la question d'Ordre soulevée par l'honorable sénateur Dandurand qui allègue que ce bill étant un bill financier, le Sénat ne peut procéder plus loin.

Après débat,

Ladite question d'Ordre est retirée.

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion en deuxième lecture de ce bill soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 4 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, le 4 juin 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Robicheau:

2 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. La totalité des crédits parlementaires pour l'Office du poisson de conserve, soit \$800,000.00 votés pour l'exercice 1939-1940 et \$28,000.00 pour l'exercice 1940-1941, a-t-elle été remise à l'Office; et, dans l'affirmative, à quelles dates? Si tous ces montants n'ont pas été remis à l'Office, quelle partie de chaque crédit lui a été remise, et à quelles dates?

2. L'Office a-t-il reçu une partie du crédit de \$25,000.00 que le parlement lui a voté pour l'exercice 1941-1942; dans l'affirmative, quel est le montant qu'il a reçu et à quelle date?

3. Quel solde en espèces a l'Office à cette date?

4. Quel est le montant total des déboursés de l'Office dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec en chacun des exercices 1939-1940, 1940-1941 et 1941-1942?

5. Quels ont été les déboursés totaux de l'Office en chacune des années susmentionnées (1) pour des bureaux et (2) pour le travail et les fournitures de bureaux?

6. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former des comités consultatifs régionaux, et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

7. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former un comité consultatif de recherches scientifiques; et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

8. Dans l'administration de l'Office, quelle est la signification et la portée du paiement antidéficitaire; et sur quel principe économique ou autre ce paiement est-il déterminé et réglé?

9. Quelle est la substance des avis que le comité consultatif des recherches scientifiques fournit à l'Office?

10. Quelle est la valeur totale des paiements antidéficitaires pour laquelle des chèques ou mandats de poste ont été émis antérieurement au 27 mars 1940; et quelle est la valeur totale des paiements subséquemment faits? A quelles dates ont été émis le premier et le dernier chèque ou mandat de poste?

11. De la somme de \$115,041.66 de Paiements antidéficitaires faits aux goélette de pêche, combien a été remis aux producteurs-pêcheurs et combien a été remis aux négociants?

12. Les chèques et mandats de poste couvrant les Paiements antidéficitaires ont-ils été émis à Ottawa ou par l'Office?

13. Quelle est la quantité de demandes de Paiements antidéficitaires reçues par l'Office de chaque comté, mais qui n'ont pas été approuvées et qui n'ont donné lieu à aucun paiement?

14. Le régime des Paiements antidéficitaires a-t-il été suspendu ou abandonné? Dans l'affirmative, pourquoi l'a-t-il été? Quel mode l'Office suit-il maintenant ou se propose-t-il d'adopter pour encourager l'industrie et pour le développer?

15. Quelle a été la production totale du poisson séché (ou salé) dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Québec, dans chacune des années 1937 à 1941 inclusivement?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 4 juin 1941

No 1.

27 mai—Deuxième lecture du Bill E3, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance chômage 1940".—(L'honorable sénateur Haig).

No 2.

3 juin—Prise en considération de l'amendement fait par le comité permanent des divorces au bill N2, intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorces".—(L'honorable sénateur Tanner).

No 25

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 4 juin 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fafard,	Léger,	Paterson,
Aylesworth	Farris,	L'Espérance,	Quinn,
(sir Allen),	Foster,	Macdonald	Rainville,
Ballantyne,	Gordon,	(Richmond-Cap-	Rhodes,
Beaubien	Gouin,	Breton-Ouest),	Riley,
(Montarville),	Graham,	Macdonald	Robicheau,
Beaubien (St-Jean-	Haig,	(Cardigan),	Robinson,
Baptiste),	Harmer,	MacLennan,	St-Père,
Black,	Hayden,	Marcotte,	Sinclair,
Blais,	Horner,	Marshall,	Stevenson,
Copp,	Horsey,	McGuire,	Sutherland,
Coté,	Howard,	Meighen,	Tanner,
Dandurand ,	Hugessen,	Michener,	Turgeon,
David,	Hushion,	Molloy,	Webster,
Duffus,	Jones,	Moraud,	White,
Elliott,	King,	Murdock,	Wilson.
Euler,	Lacasse,	Parent,	

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (64), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur les secours de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

LE MERCREDI 4 juin 1941.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande la permission de présenter son troisième rapport, comme suit:

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du greffier du Sénat, pour l'année financière 1939-1940, et il les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er avril au 31 décembre 1940, et il les a trouvés exacts.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (24), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (16), intitulé: "Loi sur le contrôle de l'exportation du gibier", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 2, lignes 46 et 47. Aux mots "autre individu" substituer "préposé de la chasse".

2. Page 3, lignes 44 et 45. Retrancher les mots "l'alinéa b) de l'article trois est applicable dans tout le Canada".

3. Page 3, ligne 46. Après le mot "province", ajouter les mots "l'alinéa b) de l'article trois sera en vigueur dans tout le Canada à l'égard du gibier tué dans cette province".

Lesdits amendements sont agréés, et,
 Avec la permission du Sénat,
 Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.
 Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
 Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (17), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport avec deux amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

1. Page 3, lignes 15 à 19 inclusivement. et page 4, lignes 1 à 11 inclusivement—
 Disjoindre la clause 5 du bill.

2. Page 6, ligne 26. A la suite du mot "circonstances", ajouter ce qui suit: "Toutefois, les dispositions du présent paragraphe ne s'appliqueront pas à un membre des forces ou à l'égard d'un membre des forces qui, en vertu des règles établies sous le régime de la *Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources naturelles*, a été appelé à l'instruction militaire, au service ou au travail et qui, par suite de règles ultérieurement établies et adoptées sous le régime de la loi susdite, est attaché ou appartient aux forces d'un centre d'instruction basique ou supérieure.

Le Sénat passe à la prise en considération des amendements.

Le premier amendement est ajourné.

Le second amendement est étudié.

Après débat,

L'honorable sénateur Dandurand propose que ledit amendement ne soit pas agréé.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question d'agrément,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fafard,	Howard,	Paterson,
(sir Allen).	Farris,	Hugessen,	Riley,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Foster,	Hushion,	Robinson,
Blais,	Gouin,	Lacasse,	St-Père,
Dandurand,	Haig,	MacLennan,	Sinclair,
Duffus,	Harmer,	Marshall,	Stevenson,
Elliott,	Hayden,	Molloy,	Turgeon,
	Horsey,	Murdock,	Wilson—31.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Horner,	Macdonald	Rainville,
Ballantyne,	Léger,	(Cardigan),	Rhodes,
Beaubien	Macdonald	Meighen,	Robicheau,
(Montarville),	(Richmond-Cap-	Michener,	Sutherland,
Coté,	Breton-Ouest),	Moraud,	Tanner,
Gordon,		Quinn,	Webster—19.

Elle est conséquemment résolue par l'affirmative.

Le Sénat passe ensuite à la prise en considération du premier amendement.

Après débat,

L'honorable sénateur Dandurand propose que ledit amendement ne soit pas agréé.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question d'agrément,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Duffus,	Harmer,	Molloy,
(sir Allen),	Elliott,	Hayden,	Murdock,
Beaubien (St-Jean-	Fafard,	Horsey,	Paterson,
Baptiste),	Farris,	Howard,	Sinclair,
Blais,	Foster,	Hushion,	Stevenson,
Coté,	Gouin,	Lacasse,	Turgeon,
Dandurand,	Graham,	Marshall,	Wilson—26.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Haig,	Meighen,	Riley,
Ballantyne,	Horner,	Michener,	Robicheau,
Beaubien	Léger,	Moraud,	Sutherland,
(Montarville),	Macdonald	Quinn,	Tanner—17.
Gordon,	(Cardigan),	Rainville,	

Elle est conséquemment résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion en deuxième lecture du bill (E3), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage".

Après plus ample débat, et,

Etant posée la question d'agrément de ladite motion,

Elle est résolue par la négative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude de l'amendement apporté par le comité permanent des Bills privés au bill (N2), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant la juridiction dans les procédures de divorce, 1930".

Ledit amendement est agréé.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Robinson propose que ce bill soit lu pour la troisième fois.

Après débat, et

Etant posée la question d'agrément,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 5 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, le 5 juin 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Robicheau:

2 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. La totalité des crédits parlementaires pour l'Office du poisson de conserve, soit \$800,000.00 votés pour l'exercice 1939-1940 et \$28,000.00 pour l'exercice 1940-1941, a-t-elle été remise à l'Office; et, dans l'affirmative, à quelles dates? Si tous ces montants n'ont pas été remis à l'Office, quelle partie de chaque crédit lui a été remise, et à quelles dates?

2. L'Office a-t-il reçu une partie du crédit de \$25,000.00 que le parlement lui a voté pour l'exercice 1941-1942; dans l'affirmative, quel est le montant qu'il a reçu et à quelle date?

3. Quel solde en espèces a l'Office à cette date?

4. Quel est le montant total des déboursés de l'Office dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Edouard et de Québec en chacun des exercices 1939-1940, 1940-1941 et 1941-1942?

5. Quels ont été les déboursés totaux de l'Office en chacune des années susmentionnées (1) pour des bureaux et (2) pour le travail et les fournitures de bureaux?

6. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former des comités consultatifs régionaux, et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

7. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former un comité consultatif de recherches scientifiques; et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

8. Dans l'administration de l'Office, quelle est la signification et la portée du paiement antidéficitaire; et sur quel principe économique ou autre ce paiement est-il déterminé et réglé?

9. Quelle est la substance des avis que le comité consultatif des recherches scientifiques fournit à l'Office?

10. Quelle est la valeur totale des paiements antidéficitaires pour laquelle des chèques ou mandats de poste ont été émis antérieurement au 27 mars 1940; et quelle est la valeur totale des paiements subséquemment faits? A quelles dates ont été émis le premier et le dernier chèque ou mandat de poste?

11. De la somme de \$115,041.66 de Paiements antidéficitaires faits aux goélette de pêche, combien a été remis aux producteurs-pêcheurs et combien a été remis aux négociants?

12. Les chèques et mandats de poste couvrant les Paiements antidéficitaires ont-ils été émis à Ottawa ou par l'Office?

13. Quelle est la quantité de demandes de Paiements antidéficitaires reçues par l'Office de chaque comté, mais qui n'ont pas été approuvées et qui n'ont donné lieu à aucun paiement?

14. Le régime des Paiements antidéficitaires a-t-il été suspendu ou abandonné? Dans l'affirmative, pourquoi l'a-t-il été? Quel mode l'Office suit-il maintenant ou se propose-t-il d'adopter pour encourager l'industrie et pour le développer?

15. Quelle a été la production totale du poisson séché (ou salé) dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec, dans chacune des années 1937 à 1941 inclusivement?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 5 juin 1941

No 26

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 5 juin 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Elliott,	Lacasse,	Parent,
Aylesworth	Fafard,	Lambert,	Paterson,
(sir Allen),	Farris,	Léger,	Quinn,
Ballantyne,	Foster,	L'Espérance,	Rainville,
Beaubien	Gordon,	Macdonald	Riley,
(Montarville),	Gouin,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	Breton-Ouest),	Robinson,
Baptiste),	Haig,	Macdonald	St-Père,
Black,	Harmer,	(Cardigan),	Sinclair,
Blais,	Hayden,	Marcotte,	Stevenson,
Calder,	Horner,	Marshall,	Sutherland,
Chapais	Horsey,	Meighen,	Tanner,
(sir Thomas),	Howard,	Michener,	Turgeon,
Coté,	Hugessen,	Molloy,	Webster,
Dandurand,	Jones,	Moraud,	White,
Duffus,	King,	Murdock,	Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message, avec un bill (60), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de l'Alberta", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message, avec un bill (92), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du Comité permanent de la Banque et du Commerce, auquel a été référé le bill (64), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur les secours de guerre", fait rapport que ledit Comité a étudié ce bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du Comité permanent de la Banque et du Commerce, auquel a été référé le bill (79), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le prélèvement de droits successoraux", fait rapport que ledit Comité a étudié ce bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Black, de la part du Comité permanent de la Banque et du Commerce auquel a été renvoyé le Bill 88, intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", présente le rapport suivant:

MERCREDI, le 4 juin 1941.

Le Comité permanent de la Banque et du Commerce auquel a été renvoyé le Bill 88 de la Chambre des communes (Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre) a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 3 juin 1941, étudié ce bill, et il a maintenant l'honneur d'en faire rapport sans amendement.

En soumettant le rapport du bill, le Comité demande la permission d'y inclure la déclaration suivante de l'honorable ministre des Finances au sujet des clauses 3 et 4 du bill:

"Mon attitude est celle-ci:

Le Surintendant des Assurances a souligné l'incompatibilité qui se produit entre l'article 16 de la Loi spéciale des revenus de guerre, qui présume apparemment la validité d'une licence provinciale, même en l'absence d'une licence fédérale dans le cas d'une compagnie étrangère, et l'article 58 de la Loi des Compagnies d'Assurances étrangères, qui exige impérieusement une licence fédérale pour autoriser une pareille compagnie étrangère à faire des opérations au Canada. Le Surintendant des Assurances déclare essentiel de supprimer cette incompatibilité pour mettre efficacement en application l'article 58 de la Loi des Compagnies d'Assurances étrangères.

Une compagnie enfreint l'article 58 de la Loi des Compagnies d'Assurances étrangères, et le Surintendant me dit qu'il prévoit que d'autres infractions seront commises.

L'article 58 a été rédigé à la suite de la décision prise en 1931 par le Conseil Privé, et le gouvernement l'estime constitutionnellement valide. On espérait qu'aucune province ne contesterait sa validité. Maintenant que les gouvernements de deux provinces l'ont contestée, et que le Procureur Général de l'Ontario a demandé une référence aux tribunaux afin de déterminer si une pareille législation relève de la compétence du Parlement du Canada, j'avise le Procureur Général de l'Ontario que si la législation est adoptée, je recommanderai au gouvernement fédéral qu'une référence soit faite à la Cour Suprême du Canada pour déterminer la validité de cette législation.

Il me semble qu'il serait préférable et dans l'intérêt de tous de faire décider ce point constitutionnel, afin de procéder à coup sûr, plutôt que de laisser substituer la situation actuelle qui ne donne aucune satisfaction.

Je pourrais dire que, pour déterminer la validité de la législation proposée, il vaudrait mieux tenter des procédures entre la Couronne et une compagnie étrangère qui a enfreint les dispositions de l'article 58, mais puisqu'une requête a été présentée pour obtenir une référence, je suis disposé à recommander au gouvernement d'accorder cette requête.

(Signé): J. L. ILSLEY,
Ministre des Finances."

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Dandurand propose que ce bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que le débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 10 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 10 juin 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Robicheau:

2 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. La totalité des crédits parlementaires pour l'Office du poisson de conserve, soit \$800,000.00 votés pour l'exercice 1939-1940 et \$28,000.00 pour l'exercice 1940-1941, a-t-elle été remise à l'Office; et, dans l'affirmative, à quelles dates? Si tous ces montants n'ont pas été remis à l'Office, quelle partie de chaque crédit lui a été remise, et à quelles dates?

2. L'Office a-t-il reçu une partie du crédit de \$25,000.00 que le parlement lui a voté pour l'exercice 1941-1942; dans l'affirmative, quel est le montant qu'il a reçu et à quelle date?

3. Quel solde en espèces a l'Office à cette date?

4. Quel est le montant total des déboursés de l'Office dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec en chacun des exercices 1939-1940, 1940-1941 et 1941-1942?

5. Quels ont été les déboursés totaux de l'Office en chacune des années susmentionnées (1) pour des bureaux et (2) pour le travail et les fournitures de bureaux?

6. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former des comités consultatifs régionaux, et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

7. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former une comité consultatif de recherches scientifiques; et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

8. Dans l'administration de l'Office, quelle est la signification et la portée du paiement antidéficitaire; et sur quel principe économique ou autre ce paiement est-il déterminé et réglé?

9. Quelle est la substance des avis que le comité consultatif des recherches scientifiques fournit à l'Office?

10. Quelle est la valeur totale des paiements antidéficitaires pour laquelle des chèques ou mandats de poste ont été émis antérieurement au 27 mars 1940; et quelle est la valeur totale des paiements subséquemment faits? A quelles dates ont été émis le premier et le dernier chèque ou mandat de poste?

11. De la somme de \$115,041.66 de Paiements antidéficitaires faits aux goélette de pêche, combien a été remis aux producteurs-pêcheurs et combien a été remis aux négociants?

12. Les chèques et mandats de poste couvrant les Paiements antidéficitaires ont-ils été émis à Ottawa ou par l'Office?

13. Quelle est la quantité de demandes de Paiements antidéficitaires reçues par l'Office de chaque comté, mais qui n'ont pas été approuvées et qui n'ont donné lieu à aucun paiement?

14. Le régime des Paiements antidéficitaires a-t-il été suspendu ou abandonné? Dans l'affirmative, pourquoi l'a-t-il été? Quel mode l'Office suit-il maintenant ou se propose-t-il d'adopter pour encourager l'industrie et pour le développer?

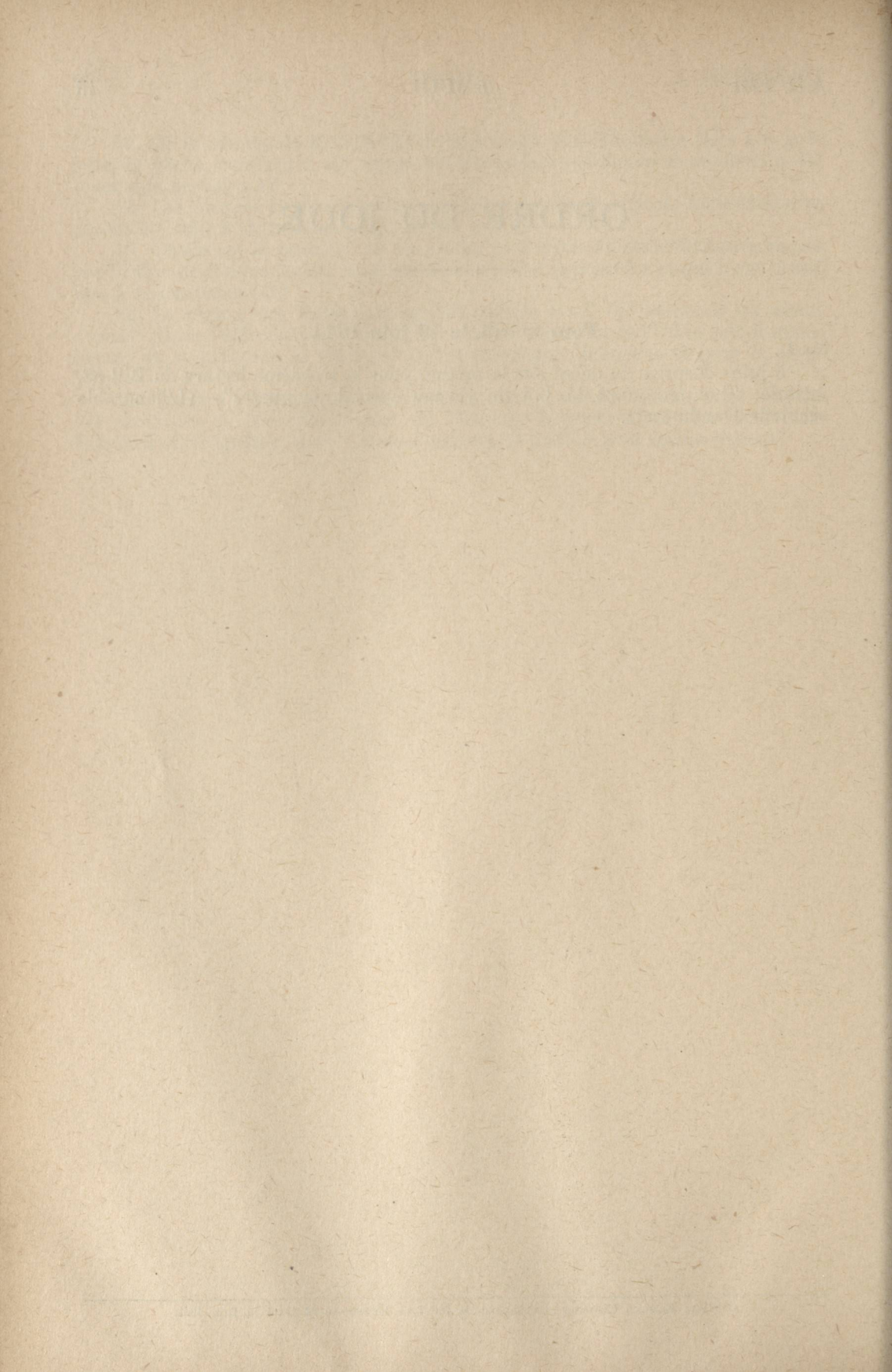
15. Quelle a été la production totale du poisson séché (ou salé) dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Québec, dans chacune des années 1937 à 1941 inclusivement?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 10 juin 1941

No 1.

5 juin—Reprise du débat sur la motion pour la troisième lecture du Bill 88, intitulé: "Loi modifiant la Loi du revenu spécial de guerre".—(L'honorable sénateur Dandurand).



No 27

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 10 juin 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Elliott,	Marcotte,	Rhodes,
Beaubien	Fafard,	Marshall,	Riley,
(Montarville),	Gouin,	McDonald	Robicheau,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	(Shédiac),	St-Père,
Baptiste),	Harmer,	Meighen,	Sauvé,
Blais,	Horsey,	Michener,	Sutherland,
Calder,	Hugessen,	Molloy,	Tanner,
Coté,	Hushion,	Murdock,	Webster,
Dandurand,	Lacasse,	Parent,	White,
Duffus,	Lambert,	Paterson,	Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président fait part au Sénat de l'invitation suivante, qu'il a reçue du Maire de la ville d'Ottawa:

BUREAU DU MAIRE

OTTAWA

le 4 juin, 1941.

L'honorable GEORGES PARENT, C.R.,
Orateur du Sénat,
Ottawa.

Emprunt de la victoire, 1941

CHER MONSIEUR PARENT,

Le Flambeau et le Message qu'un bombardier de l'aviation transporte de Victoria à Halifax et de là jusqu'en Angleterre pour être remis au très hon. Winston Churchill arriveront à Ottawa le 11 juin. La cérémonie du Jour du Flambeau à Ottawa aura lieu à cette date à 5 heures sur la colline parlementaire.

Le très hon. W. L. Mackenzie King adressera la parole à cette cérémonie, et les dispositions ont été prises pour que Son Excellence le Gouverneur général, le très hon. premier ministre, le chef de l'opposition et moi-même apposent leur signature sur le Message.

J'ai l'honneur de vous inviter, de la part du comité, à assister à cette cérémonie. Je vous prie également de transmettre cette invitation aux membres du Sénat.

Sincèrement vôtre,

(Signé) J. E. S. LEWIS,
Maire.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle revoie le bill (Z), intitulé: "Loi concernant la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E2), intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers Limited*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants, et informe le Sénat qu'elle a adopté lesdits bills, sans amendement:

Bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivienne Rhodes Whitaker Storey".

Bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Lemisch Boyer".

Bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Mary Murphy Carvey".

Bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Henrietta Seville Orchin".

Bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edythe Gertrude Dover Schawl".

Bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès Mary Johnson Messett".

Bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Manson Wilton Roach".

Bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrud Kohn Storper".

Bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William James Hobbs".

Bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth (Elspeth) Brown Rattray Selkirk Morphy".

Bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Jackson".

Bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Black Slatkin".

Bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Cohen Baboushkin".

Bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Abramovitch Reinblatt".

Bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Catherine Sullivan Evans".

Bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ilona Klein, autrement connue sous le nom d'Eleanor Klein".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley".

Bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Léonard Moore".

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LE VENDREDI 6 juin 1941.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été référées les pétitions de Vivienne Rhodes Whitaker Storey, Dora Lemisch Boyer, Muriel Mary Murphy Carvey, Eileen Henrietta Seville Orchin, Edythe Gertrude Dover Schawl, Agnès Mary Johnson Messett, Manson Wilton Roach, Gertrud Kohn Storper, Frederick William James Hobbs, Elizabeth (Elspeth) Brown Rattray Selkirk Morphy, Stanley Jackson, Vera Black Slatkin, Stella Cohen Baboushkin, Kate Abramovitch Reinblatt, Dora Catherine Sullivan Evans, Ilona Klein, autrement connue sous le nom de Eleanor Klein, Ann Elsie Buckley et Léonard Moore, respectivement, demandant l'adoption de bill de Divorces, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

Le Greffier de la Chambre des communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (16), intitulé: "Loi sur le contrôle de l'exportation du gibier", et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements effectués audit bill, sans y en apporter d'autre.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (8), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (96), intitulé: "Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (97), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (98), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1941, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (100), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Travail", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (101), intitulé: "Loi amendant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour troisième lecture du bill (88), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre".

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 11 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, le 11 juin 1941

No 1.

Par l'honorable sénateur Robicheau:

2 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. La totalité des crédits parlementaires pour l'Office du poisson de conserve, soit \$800,000.00 votés pour l'exercice 1939-1940 et \$28,000.00 pour l'exercice 1940-1941, a-t-elle été remise à l'Office; et, dans l'affirmative, à quelles dates? Si tous ces montants n'ont pas été remis à l'Office, quelle partie de chaque crédit lui a été remise, et à quelles dates?

2. L'Office a-t-il reçu une partie du crédit de \$25,000.00 que le parlement lui a voté pour l'exercice 1941-1942; dans l'affirmative, quel est le montant qu'il a reçu et à quelle date?

3. Quel solde en espèces a l'Office à cette date?

4. Quel est le montant total des déboursés de l'Office dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec en chacun des exercices 1939-1940, 1940-1941 et 1941-1942?

5. Quels ont été les déboursés totaux de l'Office en chacune des années susmentionnées (1) pour des bureaux et (2) pour le travail et les fournitures de bureaux?

6. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former des comités consultatifs régionaux, et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

7. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées par l'Office pour former un comité consultatif de recherches scientifiques; et quel montant total a été payé à chacune de ces personnes?

8. Dans l'administration de l'Office, quelle est la signification et la portée du paiement antidéficitaire; et sur quel principe économique ou autre ce paiement est-il déterminé et réglé?

9. Quelle est la substance des avis que le comité consultatif des recherches scientifiques fournit à l'Office?

10. Quelle est la valeur totale des paiements antidéficitaires pour laquelle des chèques ou mandats de poste ont été émis antérieurement au 27 mars 1940; et quelle est la valeur totale des paiements subséquemment faits? A quelles dates ont été émis le premier et le dernier chèque ou mandat de poste?

11. De la somme de \$115,041.66 de Paiements antidéficitaires faits aux goélette de pêche, combien a été remis aux producteurs-pêcheurs et combien a été remis aux négociants?

12. Les chèques et mandats de poste couvrant les Paiements antidéficitaires ont-ils été émis à Ottawa ou par l'Office?

13. Quelle est la quantité de demandes de Paiements antidéficitaires reçues par l'Office de chaque comté, mais qui n'ont pas été approuvées et qui n'ont donné lieu à aucun paiement?

14. Le régime des Paiements antidéficitaires a-t-il été suspendu ou abandonné? Dans l'affirmative, pourquoi l'a-t-il été? Quel mode l'Office suit-il maintenant ou se propose-t-il d'adopter pour encourager l'industrie et pour le développer?

15. Quelle a été la production totale du poisson séché (ou salé) dans chacune des provinces de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Québec, dans chacune des années 1937 à 1941 inclusivement?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 11 juin 1941

No 1.

10 juin—Reprise du débat sur la motion pour la troisième lecture du Bill 88, intitulé: "Loi modifiant la Loi du revenu spécial de guerre".—(L'honorable sénateur Danduran).

No 2.

10 juin—Troisième lecture du Bill 101, intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

10 juin—Troisième lecture du Bill 87, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

10 juin—Troisième lecture du Bill 98, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1941, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 5.

10 juin—Troisième lecture du Bill 100, intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Travail".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 28

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 11 juin 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duffus,	Lambert,	Paterson,
Beaubien	Elliott,	Léger,	Rainville,
(Montarville),	Euler,	Marcotte,	Riley,
Beaubien (St-Jean-	Fafard,	Marshall,	Robicheau,
Baptiste),	Gordon,	McDonald	St-Père,
Beauregard,	Gouin,	(Shédiac),	Sauvé,
Blais,	Graham,	Meighen,	Stevenson,
Calder,	Harmer,	Michener,	Sutherland,
Chapais	Horsey,	Molloy,	Tanner,
(sir Thomas),	Hugessen,	Moraud,	Webster,
Coté,	Hushion,	Murdock,	White,
Dandurand,	Lacasse,	Parent,	Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants, et informe le Sénat qu'elle a adopté lesdits bills, sans amendement:

Bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorrien Edson Weaver".

Bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à David MacDonald".

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LE MARDI 10 juin 1941.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour lui remettre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été référées les pétitions de Dorrien Edson Weaver et de David MacDonald, respectivement, demandant l'adoption de bills de Divorces, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

Le Greffier de la Chambre des communes,

ARTHUR BEAUCHESNE.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (95), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Après débat, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour troisième lecture du bill (88), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre".

Après plus ample débat,

Le très honorable sénateur Meighen propose:

Que ledit bill soit maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit amendé en y ajoutant comme article vingt-neuf ce qui suit:

1. Page 16, ligne 39. Ajouter au bill ce qui suit, comme article vingt-neuf:

29. Les articles trois et quatre de la présente loi n'entreront en vigueur que sur proclamation du Gouverneur en conseil, et cette proclamation ne sera pas émise avant que l'article quatre de la présente loi ait été soumise à la Cour Suprême du Canada aux fins d'obtenir le jugement de ladite Cour sur la constitutionnalité dudit article quatre, ni avant que jugement ait été rendu.

La question étant posée sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.

Etant de nouveau posée la question sur la motion pour troisième lecture de ce bill, tel qu'amendé,

L'honorable sénateur Euler propose:

Que ce bill soit maintenant lu pour la troisième fois, tel qu'amendé, mais que les bills (88) et (101) soient unis en un tout de la façon suivante:

"Au paragraphe trois de l'article quatre-vingt de la *Loi spéciale des revenus de guerre*, tel qu'édicte par l'article huit du bill quatre-vingt-huit, ajouter ce qui suit (et qui est la réserve que porte le bill 101):

"Toutefois, l'exemption précitée ne s'applique pas aux marchandises mentionnées à l'alinéa deux de l'annexe 11 de la présente loi, lorsqu'elles servent à la fabrication des produits mentionnés aux alinéas deux et huit de l'annexe 1 de la présente loi."

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.

Etant posée la question sur la motion pour troisième lecture de ce bill, tel qu'amendé, et tel que fusionné au bill (101),

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill, tel qu'amendé, et tel que fusionné au bill (101), est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, et tel que fusionné au bill (101) doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier renvoie ce bill à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat l'a adopté avec un amendement et avec la fusion du bill (101), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du bill (101), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre" il est

Ordonné: Que ce bill ne soit pas considéré davantage.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (87), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informe que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du bill (98), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1941, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", il est,

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (100), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Travail", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à demain à onze heures et demie de l'avant-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 12 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi 12 juin 1941

No 1.

10 juin—Troisième lecture du Bill 98, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1941, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 29

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 12 juin 1941

Onze heures et demie de la matinée.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duffus,	Lambert,	Prévost,
Beaubien	Elliott,	Marcotte,	Rhodes,
(Montarville),	Euler,	Marshall,	Riley,
Beaubien (St-Jean-	Fafard,	McDonald	Robicheau,
Baptiste),	Gordon,	(Shédiac),	St-Père,
Blais,	Gouin,	Meighen,	Stevenson,
Calder,	Graham,	Molloy,	Sutherland,
Chapais	Harmer,	Moraud,	Tanner,
(sir Thomas),	Hugessen,	Murdock,	Webster,
Coté,	Hushion,	Parent,	White,
Dandurand,	Lacasse,	Paterson,	Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu :

LE MERCREDI 11 juin 1941.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre accepte l'amendement qu'ils ont apporté au bill No 88, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, mais que la Chambre, malgré qu'elle désapprouve toute infraction à ses privilèges et à ses droits par l'autre Chambre, se désiste dans ce cas-ci de ses revendications à de tels droits et à de tels privilèges, mais son désistement en cette circonstance ne doit pas être interprété comme un précédent; et, de plus, que la Chambre accepte l'incorporation dans ce bill No 88 du bill No 101, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

ARTHUR BEAUCHESNE,

Le Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (98), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1941, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (102), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des communes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Comme il est une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 13 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi 13 juin 1941

No 30

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Vendredi 13 juin 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JAMES MURDOCK, C.P., Président suppléant

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Elliott,	Lacasse,	Prévost,
Blais,	Fafard,	Lambert,	Rhodes,
Calder,	Gordon,	Marcotte,	Riley,
Chapais	Gouin,	Marshall,	Stevenson,
(sir Thomas),	Graham,	Meighen,	Sutherland,
Coté,	Harmer,	Michener,	Tanner,
Dandurand,	Hushion,	Murdock,	Webster,
Duffus,			Wilson.

Le greffier à la Table informe le Sénat que Son Honneur le Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Dandurand propose, appuyé par le très honorable sénateur Graham,

Que, durant l'absence de Son Honneur le Président, l'honorable sénateur Murdock le remplace au fauteuil de la présidence.

Etant posée la question d'agrément, le greffier déclare que ladite motion est résolue par l'affirmative.

En conséquence, l'honorable sénateur Murdock prend le fauteuil.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi 14 juin 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour samedi 14 juin 1941

No 31

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Samedi 14 juin 1941

Onze heures de la matinée.

L'honorable JAMES MURDOCK, C.P., Président suppléant

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Blais,
Calder,
Chapais
(sir Thomas),
Coté,

Dandurand,
Duffus,
Elliott,
Gordon,
Gouin,
Graham,

Harmer,
Hushion,
Lacasse,
Lambert,
Michener,
Murdock,

Prévost,
Rhodes,
Riley,
Stevenson,
Tanner.

PRIÈRES.

A une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :

CANADA

OTTAWA, le 14 juin 1941.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très Honorable Sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à trois heures et quarante-cinq de l'après-midi afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (103), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après le très honorable Sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le désir du très honorable substitut du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des communes étant venue,

Le greffier lit comme suit les titres des Bills à sanctionner:

Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices.

Loi constituant en corporation La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

Loi constituant en corporation la Mission Ukrainienne Catholique du Très Saint Rédempteur.

Loi concernant la *Ontario and Minnesota Power Company Limited*.

Loi concernant *The Wawanese Mutual Insurance Company*.

Loi concernant la *British Columbia Telephone Company*.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre.

Loi modifiant la Loi des Indiens.

Loi modifiant la Loi des pensions.

Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de l'Alberta.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur les secours de guerre.

Loi ayant pour objet d'autoriser le prélèvement de droits successoraux.

Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Loi sur le contrôle de l'exportation du gibier.

Loi concernant la *Consolidated Fire and Casualty Insurance Company*.

Loi constituant en corporation la Corporation Episcopale Catholique Romaine de la Baie James.

Loi concernant la *United Grain Growers Limited*.

Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels.

Loi modifiant la Loi du Yukon.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi modifiant la Loi du ministère du Travail.

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1941, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des communes.

Loi pour faire droit à John Hubert Fox.

Loi pour faire droit à Dorothy Jean Fletcher.

Loi pour faire droit à Lillian Bald Ellison.

Loi pour faire droit à Clavell Filliter Stroud.

Loi pour faire droit à Mary Marion Grey McKay.

Loi pour faire droit à Frances Goldberg Joseph.

Loi pour faire droit à Alice Weill Sedlak.

Loi pour faire droit à Marguerite-Marie-Rita Duchesneau Goulet.

- Loi pour faire droit à Edna Irene Yertaw.
 Loi pour faire droit à Gordon Alexander Cowan.
 Loi pour faire droit à Marion Cameron MacLaurin Nelson.
 Loi pour faire droit à Kenneth Grier Thornton.
 Loi pour faire droit à Hubert Earl Roberts.
 Loi pour faire droit à Annie Elizabeth Cunningham Wheatley.
 Loi pour faire droit à Dorothy Theresa Downard Street.
 Loi pour faire droit à John Greig.
 Loi pour faire droit à Lloyd Charles Edward Francis Fulford.
 Loi pour faire droit à Joseph-Gaston-Yvano-René Dupuis.
 Loi pour faire droit à Audrey Alexine Stephenson Smyth.
 Loi pour faire droit à Lillian Shapiro Denenberg.
 Loi pour faire droit à David Rainville.
 Loi pour faire droit à Hortense Bienvenue.
 Loi pour faire droit à Evelyn May Grey Ladouceur.
 Loi pour faire droit à Marie-Jeanne-Germaine Grenier Legendre.
 Loi pour faire droit à Marie-Adeline-Alice Miron Lefebvre.
 Loi pour faire droit à Helenorah Keturah Donowa Harris.
 Loi pour faire droit à Henry John Barrington Nevitt.
 Loi pour faire droit à Pauline Myrle Barr Gauld.
 Loi pour faire droit à Marie-Alice Veillet Piché.
 Loi pour faire droit à Gertrud Kohn Storper.
 Loi pour faire droit à Frederick William James Hobbs.
 Loi pour faire droit à Vivienne Rhodes Whitaker Storey.
 Loi pour faire droit à Dora Lemisch Boyer.
 Loi pour faire droit à Muriel Mary Murphy Carvey.
 Loi pour faire droit à Eileen Henrietta Seville Orchin.
 Loi pour faire droit à Edythe Gertrude Dover Schawl.
 Loi pour faire droit à Agnes Mary Johnson Messett.
 Loi pour faire droit à Manson Wilton Roach.
 Loi pour faire droit à Elizabeth (Elsbeth) Brown Rattray Selkirk Mor-
 phy.
 Loi pour faire droit à Stanley Jackson.
 Loi pour faire droit à Vera Black Slatkin.
 Loi pour faire droit à Stella Cohen Baboushkin.
 Loi pour faire droit à Kate Abramovitch Reinblatt.
 Loi pour faire droit à Dora Catherine Sullivan Evans.
 Loi pour faire droit à Ilona Klein, autrement connue sous le nom de
 Eleanor Klein.
 Loi pour faire droit à Leonard Moore.
 Loi pour faire droit à Ann Elsie Buckley.
 Loi pour faire droit à Dorrien Edson Weaver.
 Loi pour faire droit à David MacDonald.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général comme suit:

“QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills.”

Le greffier ayant donné lecture des titres de ces bills,

Le greffier proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

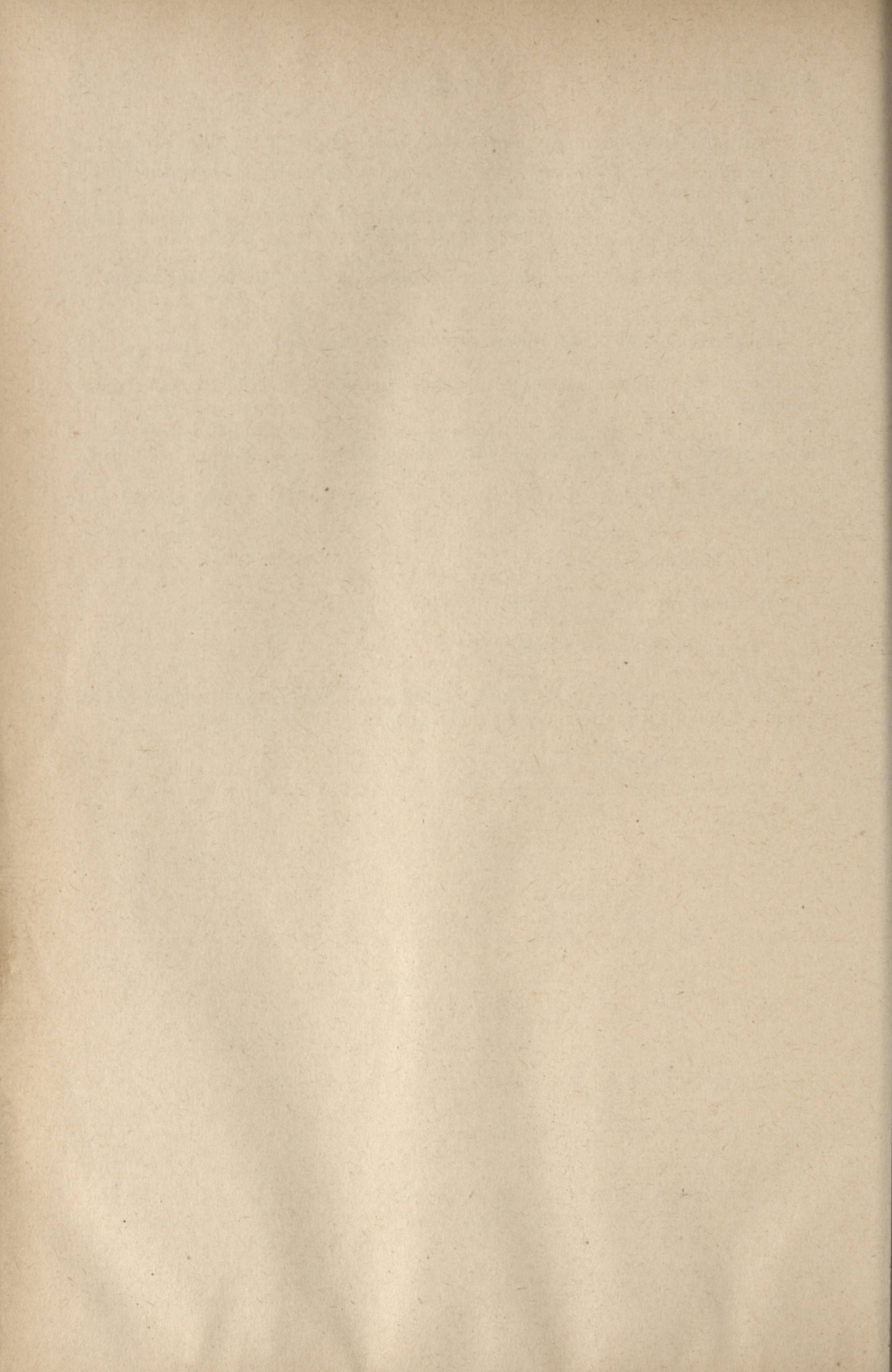
Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à lundi, le trois novembre prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi 3 novembre 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour lundi 3 novembre 1941

No 32

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Lundi 3 novembre 1941

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Elliott,	King,	Murdock,
Beaubien	Euler,	Lacasse,	Paquet,
(Montarville),	Fafard,	Lambert,	Parent,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Foster,	MacArthur,	Paterson,
Black,	Gordon,	Macdonald	Prévost,
Calder,	Gouin,	(Cardigan),	Raymond,
Chapais	Graham,	MacLennan,	Rhodes,
(sir Thomas),	Haig,	Marshall,	Robicheau,
Copp,	Hardy,	McDonald	Robinson,
Coté,	Harmer,	(Shédiac),	St-Père,
Dandurand,	Hayden,	McGuire,	Sauvé,
David,	Horsey,	McRae,	Stevenson,
Dennis,	Howard,	Michener,	Sutherland,
Donnelly,	Hugessen,	Moraud,	Tanner,
	Jones,	Mullins,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Rapport de la Société Radio-Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1941. (Versions anglaise et française.)

Rapport du Commissaire des Brevets pour l'année financière terminée le 31 mars 1941. (Versions anglaise et française.)

Rapport du surintendant des faillites pour l'année civile 1940. (Version anglaise.)

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1941. (Version anglaise.)

Exemplaire de l'échange de notes signé le 26 août 1941, constituant un *modus vivendi* commercial entre le Canada et l'Equateur, en vigueur le 1er octobre 1941.

Exemplaire de l'accord commercial entre le Canada et le Chili, signé le 10 septembre 1941.

Exemplaire de l'accord commercial entre le Canada et la république Argentine, signé le 2 octobre 1941.

Exemplaire de l'accord commercial entre le Canada et le Brésil, signé le 17 octobre 1941.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 4 novembre 1941

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi 4 novembre 1941

No 33

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 4 novembre 1941

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Fafard,	Macdonald	Parent,
Beaubien	Foster,	(Richmond-Cap-	Paterson,
(Montarville),	Gouin,	Breton-Ouest),	Prévost,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	Macdonald	Rainville,
Baptiste),	Haig,	(Cardigan),	Rhodes,
Beauregard,	Hardy,	MacLennan,	Robicheau,
Black,	Harmer,	Marcotte,	Robinson,
Blondin,	Hayden,	Marshall,	Sauvé,
Calder,	Horsey,	McDonald	Sharpe,
Copp,	Howard,	(Shédiac),	Stevenson,
Dandurand,	Hugessen,	McGuire,	Sutherland,
Dennis,	Jones,	McRae,	Tanner,
Donnelly,	King,	Michener,	Turgeon,
Elliott,	Lambert,	Moraud,	White,
Euler,	MacArthur,	Murdock,	Wilson.

PRIÈRES.

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Exemplaires des proclamations et arrêtés ministériels édictés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, du 22 avril au 24 octobre 1941 (versions anglaise et française, dactylographiées.)

Exemplaires du quatrième volume de la compilation publiée des proclamations et arrêtés ministériels édictés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, du 1er janvier au 30 juin 1941 (versions anglaise et française.)

Règlements édictés en vertu des dispositions de la Loi du Ministère des pensions et de la santé nationale depuis le 14 mai 1941 (versions anglaise et française.)

Relevé indiquant qu'aucun règlement n'a été édicté sous l'autorité des dispositions de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés depuis le 17 février 1941.

Relevé concernant le traitement des marins malades—recettes et dépenses pour l'année financière 1940-1941. (Versions anglaise et française.)

Relevé relevant qu'aucun règlement n'a été édicté en vertu des dispositions de la Loi de l'hygiène dans les chantiers publics depuis le 17 février 1941.

Exemplaire de l'arrêté ministériel C.P. 8525, en date du 1er novembre 1941, concernant les pensions accordées sous l'autorité de la Loi des pensions de la milice.

Exemplaire de l'arrêté ministériel C.P. 8541½, en date du 1er novembre 1941, édictant de nouveaux règlements concernant les dispositions des articles 29 et 30 de la Loi du service civil.

Exemplaires des arrêtés ministériels édictés sous l'autorité des dispositions de la Loi des mesures de guerre et de la Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, tel que suit:

C.P. 27/4600, C.P. 19/6016 et C.P. 7082, transférant les devoirs, les fonctions et l'organisme de la Commission fédérale des combustibles au Régisseur du charbon, sous l'autorité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

C.P. 6047, transférant cette section du Bureau du cinématographe qui s'occupe de la production et de la distribution des photographies fixes du Ministère du commerce à la Commission nationale du cinématographe, sous l'autorité du Ministère des services nationaux de guerre.

C.P. 6332, transférant la direction et la surveillance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre du Ministre du travail au Ministre des finances.

C.P. 7082, modifiant les alinéas 3 et 4 de l'arrêté ministériel C.P. 19/6016.

Exemplaire de l'échange de notes signé le 26 août 1941, constituant un *modus vivendi* commercial entre le Canada et l'Equateur, en vigueur le 1er octobre 1941. (Version française.)

Exemplaire de l'accord commercial entre le Canada et le Chili, signé le 10 septembre 1941. (Version française.)

Exemplaire de l'accord commercial entre le Canada et la république Argentine, signé le 2 octobre 1941. (Version française.)

Exemplaire de l'accord commercial entre le Canada et le Brésil, signé le 17 octobre 1941. (Version française.)

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi, le vingt et un janvier prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 21 janvier 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 21 janvier 1942

No 34

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 21 janvier 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Duffus,	Lambert,	Pope,
Beaubien	Euler,	Léger,	Prévost,
(Montarville),	Fafard,	Little,	Quinn,
Beaubien (St-Jean-	Fallis,	MacLennan,	Riley,
Baptiste),	Foster,	Marcotte,	Robinson,
Beauregard,	Gordon,	McDonald	Sauvé,
Black,	Gouin,	(Shédiac),	Sinclair,
Blais,	Graham,	McGuire,	Smith (Victoria-
Bourque,	Haig,	McRae,	Carleton),
Buchanan,	Hardy,	Molloy,	Stevenson,
Calder,	Harmer,	Murdock,	Tanner,
Copp,	Horner,	Paquet,	White,
Dandurand,	Howard,	Parent,	Wilson.
Duff,	Jones,	Paterson,	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 6 janvier 1942.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable sir Lyman Poore Duff, C.P., G.C.M.G., se rendra à la Chambre du Sénat le mercredi 21 janvier 1942 à 8 heures du soir, en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Adjoint du secrétaire du Gouverneur général.

A Son Honneur le Président
du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la table.

Rapport de la Commission de la route Colombie-Britannique-Yukon-Alaska, ainsi que le compte rendu des témoignages entendus.

Exemplaires des arrêtés ministériels édictés en vertu de la Loi des Mesures de guerre, du 24 octobre 1941 au 13 janvier 1942. (Versions anglaise et française, dactylographiées).

Règlements établis sous l'empire de la Loi des Pensions et de la Santé nationale depuis le 3 novembre 1941. (Anglais et français).

Règlements établis sous l'empire de la Loi des Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés depuis le 3 novembre 1941. (Anglais et français).

Règlements établis sous l'empire de la Loi de l'Hygiène dans les chantiers publics depuis le 3 novembre 1941. (Anglais et français).

Rapport des travaux du ministère des Pensions et de la Santé nationale, du Tribunal d'appel des Pensions et de la Commission des allocations aux Combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars, 1941.

Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1941.

Rapport annuel du Conseil national des Recherches du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1941.

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1941. (Edition française).

Ministère des Impressions publiques et de la papeterie pour l'exercice terminé le 31 mars 1941. (Versions anglaise et française).

Rapport du ministère des Mines et des ressources naturelles, comprenant celui de l'Etablissement des soldats au Canada, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1941.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le désir du très honorable député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît à l'honorable substitut du Gouverneur général de clore la deuxième session du Dix-neuvième Parlement du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Depuis l'ouverture de la présente session, nous avons vu la guerre prendre une telle ampleur qu'elle s'étend aujourd'hui dans le monde entier. A mesure que les actes d'agression se sont succédés, ils ont soulevé partout la résistance active des peuples libres. Le mythe de l'isolement national a disparu de la terre. Il est maintenant reconnu que la liberté de chaque nation est liée à la liberté de toutes les nations.

Il y a un peu plus d'un an, les peuples du commonwealth britannique étaient pour ainsi dire seuls, avec la Chine, dans la lutte armée contre les forces qui cherchaient à dominer le monde. Le brave peuple anglais constituait la première ligne des défenseurs de la liberté. La plupart des pays d'Europe étaient prostrés aux pieds des conquérants. La résistance héroïque des peuples de la Yougoslavie et de la Grèce, l'arrivée à nos côtés de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la détermination et la puissance militaire des armées de l'Union soviétique et le succès des forces britanniques et alliées en Afrique ont grandement changé la perspective en Europe.

Une situation nouvelle et des plus critiques a été créée en Extrême-Orient par l'agression japonaise et par la déclaration de guerre du Japon aux Etats-Unis, au commonwealth britannique et aux Pays-Bas. L'Allemagne et l'Italie se sont jointes au Japon en déclarant la guerre aux Etats-Unis. En appréciant les conséquences possibles de l'acte du Japon, il convient de tenir pleinement compte de la signification de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre contre les puissances réunies de l'Axe.

Au Canada, depuis quelques semaines, l'aspect mondial du conflit a été marqué par des déclarations formelles de l'existence de l'état de guerre entre le Canada et le Japon, ainsi que, peu auparavant, par des déclarations semblables contre la Hongrie, la Roumanie et la Finlande, dont les gouvernements étaient passés complètement sous la domination nazie. L'action du Canada à cet égard reflétait la solidarité qui maintenant embrasse l'effort de guerre de tous les alliés.

En Grande-Bretagne, en Extrême-Orient, dans les cieux d'Europe et d'Afrique et sur tous les océans du monde, les forces combattantes du Canada défendent la liberté. Les hostilités dans le Pacifique ont aggravé nos problèmes et nos responsabilités. Déjà, les troupes canadiennes ont ajouté un chapitre immortel à l'histoire des armes canadiennes par leur héroïque participation à la défense de l'île fortifiée de Hong-Kong.

L'orientation de l'économie canadienne tout entière s'inspire de plus en plus des nécessités de la guerre. La mobilisation méthodique et soutenue de nos ressources matérielles et de nos hommes et femmes s'est poursuivie en vue des

tâches très variées de la guerre totale moderne. La défense civile a fait l'objet de nouvelles mesures de précautions, Les familles des membres des forces armées ont bénéficié de nouvelles dispositions.

De l'accord intervenu à Hyde-Park en avril dernier il est résulté une réciprocity dans la production de guerre du Canada et des Etats-Unis. Des accords ultérieurs ont apporté de nouveaux accroissements à la production de guerre des deux pays.

De vastes et rigoureuses mesures ont été prises pour contenir le coût de la vie et prévenir l'inflation.

Mon gouvernement a maintenu une liaison étroite avec les gouvernements de Sa Majesté en Grande-Bretagne et en d'autres parties du Commonwealth britannique, ainsi qu'avec les gouvernements des puissances alliées. Mon premier ministre et plusieurs de mes ministres se sont rendus dans le Royaume-Uni pour prendre part à des consultations et à des entretiens. Le premier ministre de Grande-Bretagne, les premiers ministres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, d'autres ministres de différentes parties du Commonwealth, ainsi que des représentants distingués des gouvernements alliés ont visité le Canada. Ces contacts personnels ont imprimé à notre effort collectif un regain de force et d'énergie.

L'entrevue en mer du premier ministre de Grande-Bretagne et du président des Etats-Unis et leurs entretiens de Washington ont été, de même que la visite du premier ministre britannique au Canada, des événements d'une importance particulière. Mon premier ministre et certains de mes ministres ont participé directement ou indirectement à ces entretiens. Toutes les nations alliées ont ratifié la charte de l'Atlantique élaborée par le président des Etats-Unis et le premier ministre de la Grande-Bretagne. Ce document pose les principes fondamentaux d'un nouvel ordre mondial ralliant l'adhésion générale. Comme résultat des entretiens de Washington, les représentants de vingt-six nations ont signé à Washington, au début de la présente année, une importante déclaration. Par cette déclaration, chacun de ces pays s'engage à employer toutes ses ressources contre les puissances de l'Axe et à ne pas conclure d'armistice ou de paix séparée.

Au cours de la présente session, le peuple canadien a appris avec regret la mort de deux anciens gouverneurs généraux. Les noms de Son Altesse Royale le duc de Connaught et du marquis de Willingdon occuperont une place marquante dans la liste des distingués représentants de Sa Majesté le Roi au Canada.

Membres de la Chambre des communes:

Je vous remercie des crédits que vous avez votés. Leur importance sans précédent n'est que l'un des signes évidents de la détermination du peuple canadien de déployer les plus grands efforts en vue de la victoire.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

Avec vous, je prie dévotement la Divine Providence de nous aider à préserver notre civilisation chrétienne.

Son Honneur, l'Orateur du Sénat, dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

C'est le bon plaisir du très honorable député du Gouverneur Général que ce Parlement soit prorogé jusqu'à demain, le 22e jour de janvier, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence prorogé jusqu'à demain.



